

BOÎTE À OUTILS GENRE

Énergie

Auteur : Clément Repussard (contact e.mail : crepussard@slrconsulting.com)

Coordination globale : Marlène Buchy, Anna Crole-Rees, Laetitia Antonowicz

Supervision AFD : Olivia Dabbous (division Appui environnemental et social),
Cyril Renault et Nicolas Guichard (division Transports et Énergies durables)

Contact AFD : _Genre@afd.fr

Une version PDF électronique interactive de ce document est également disponible
à l'adresse : www.afd.fr/genre
et sur simple demande à : _Genre@afd.fr

Retrouvez toutes les boîtes à outils genre de l'AFD sur le site :
www.afd.fr/genre

SYNTHÈSE	2
PRÉAMBULE	4
SECTION 1 : INTRODUCTION AU GENRE DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE	6
Introduction au genre	
Le Genre dans le secteur de l'énergie	
SECTION 2 : ENJEUX DE GENRE ET BONNES PRATIQUES DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE	13
Synthèse des enjeux de genre dans les différentes thématiques du secteur de l'énergie	
Enjeu 1 : Genre et accès à l'énergie	
Enjeu 2 : Genre et intermédiation sociale	
Enjeu 3 : Genre et politiques sectorielles	
Enjeu 4 : Genre et professions du secteur de l'énergie	
Enjeu 5 : Genre et infrastructures	
Enjeu 6 : Genre et énergies alternatives et renouvelables	
SECTION 3 : INTÉGRATION DU GENRE DANS LA PHASE D'IDENTIFICATION ET D'INSTRUCTION	35
Fiche 1 : Intégration du genre dans le cycle du projet	
Fiche 2 : Clés pour une analyse genre dans les projets énergie	
Fiche 3 : Questions clés lors de l'identification	
Fiche 4 : Notation marqueur CAD / Avis développement durable et exigences minimales	
Fiche 5 : Questions clés lors de l'instruction	
Fiche 6 : Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées	
Fiche 7 : Les indicateurs	
Fiche 8 : Le genre dans les études de faisabilité	
Fiche 9 : Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale	
Fiche 10 : Genre et diligences environnementales et sociales	
Fiche 11 : Dialogue avec les partenaires sur le genre	
SECTION 4 : INTÉGRER LE GENRE DANS LES PHASES D'EXÉCUTION ET D'ÉVALUATION EX POST DU PROJET	75
Fiche 12 : Questions clés lors de la supervision	
Fiche 13 : Questions et points clés de l'évaluation <i>ex post</i>	
SECTION 5 : BENCHMARK SUR LES PRATIQUES DES BAILLEURS EN MATIÈRE D'INTÉGRATION DU GENRE DANS LE SECTEUR ÉNERGIE	84
SECTION 6 : RESSOURCES GENRE SUR LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE	92
ANNEXES	97
Annexe 1 : Modalités d'utilisation du marqueur CAD/OCDE sur l'égalité hommes-femmes	
Annexe 2 : Notation de la Dimension Égalité hommes-femmes de l'Avis développement durable de l'AFD	
LISTE DES SIGLES & ABRÉVIATIONS	104

SYNTHÈSE

Enjeux de genre principaux dans le secteur de l'énergie

- ▶ Les inégalités d'accès à l'énergie selon le genre se jouent à deux niveaux principaux : les femmes sont surreprésentées parmi les populations pauvres n'ayant pas accès à l'énergie et elles sont chargées de fournir l'énergie des ménages, en collectant des combustibles traditionnels.
- ▶ Les femmes et les enfants sont plus atteints que les hommes par les impacts sanitaires liés (i) à la pauvreté énergétique et (ii) à l'utilisation des énergies et combustibles traditionnels.
- ▶ Du fait des inégalités de genre existantes, les femmes participent souvent de façon limitée ou sont exclues des processus de prises de décision concernant l'énergie à tous les niveaux (ménages, communautés locales, politiques sectorielles).
- ▶ Les besoins des femmes en énergie diffèrent de ceux des hommes. Du fait de l'écart de participation aux processus de décision, cette différence est rarement prise en compte.
- ▶ Les politiques sectorielles de l'énergie sont souvent considérées comme étant socialement neutres. Or elles ont des effets différents sur les hommes et les femmes du fait des choix techniques et économiques qui les sous-tendent.
- ▶ Les femmes ont plus difficilement accès que les hommes aux financements et aux formations leur permettant d'apprendre un métier du secteur de l'énergie ou d'y développer des activités économiques.
- ▶ Les femmes sont plus affectées que les hommes par les impacts négatifs liés à la réalisation des infrastructures d'énergie (par exemple déplacement de populations) et sont moins bien compensées pour ces impacts.

Bonnes pratiques d'intégration du genre dans le secteur de l'énergie

- ▶ Différencier les besoins et les préférences des hommes et des femmes en matière d'énergie, à tous les niveaux (ménages, communautés locales, politiques sectorielles).
- ▶ Assurer la participation des hommes et des femmes à toutes les étapes des projets, en adaptant les modes de participation aux contraintes sociales, matérielles et culturelles de chaque groupe. Des sessions de consultation ou d'information séparées pour les hommes et les femmes peuvent être organisées si nécessaire.
- ▶ Collecter et utiliser des données désagrégées selon le sexe sur la demande en énergie, les volontés et capacités à payer, ainsi que les usages des services d'énergie.
- ▶ Sensibiliser et appuyer les acteurs sectoriels pour intégrer les enjeux de genre dans les documents de politique sectorielle.
- ▶ Renforcer les compétences des entreprises du secteur de l'énergie en matière d'intégration des enjeux de genre.
- ▶ Appuyer le développement de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur de l'énergie.
- ▶ Intégrer les femmes dans les activités de formation techniques aux métiers de l'énergie.
- ▶ Mettre en place des subventions ou des mécanismes d'accès au crédit ciblant les ménages pauvres et/ou dirigés par des femmes pour favoriser leur accès aux services d'énergie.
- ▶ Favoriser l'adoption d'énergies alternatives modernes répondant aux besoins des femmes (par exemple pour la cuisson).
- ▶ Analyser distinctement les impacts négatifs subis par les femmes et ceux subis par les hommes et définir des mesures d'atténuation adaptées aux rapports de genre locaux.

Objectifs a minima

COMPOSANTES	ENJEUX PRINCIPAUX	QUESTIONS À POSER	OBJECTIFS / ACTIONS POSSIBLES
Accès à l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> Les femmes sont surreprésentées dans les populations n'ayant pas accès aux énergies modernes. 	<ul style="list-style-type: none"> Quelle est la part de femmes parmi les bénéficiaires du projet ? Quelle est la part de femmes parmi les populations pauvres ciblées par le projet ? 	<ul style="list-style-type: none"> Cibler les populations pauvres et les ménages dirigés par des femmes par la mise en place de subventions spécifiques ou de mécanismes leur facilitant l'accès aux crédits.
	<ul style="list-style-type: none"> Les besoins des femmes ne sont pas pris en compte. 	<ul style="list-style-type: none"> Les besoins et usages énergétiques des hommes et des femmes sont-ils connus ? différenciés ? 	<ul style="list-style-type: none"> Étude de la demande différenciant besoins et préférences des hommes et des femmes (enquêtes ménages distinguant les hommes et les femmes).
	<ul style="list-style-type: none"> Les femmes sont exclues des processus de prise de décision. 	<ul style="list-style-type: none"> Qui paie les services au sein du ménage ? qui prend la décision d'accéder au service ? Les femmes participent-t-elles au même titre que les hommes aux réunions et aux consultations organisées par le projet ? 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les contraintes limitant la participation des femmes et définir des mécanismes de participation afin de dépasser ces contraintes. Renforcer la participation des femmes aux processus de décision à l'échelle du ménage ou de la communauté en les impliquant dans les réunions et processus de décisions. Organiser des réunions séparées avec les femmes.
Construction d'infrastructures / Diligences E&S	<ul style="list-style-type: none"> Déplacements de populations. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pertes et impacts subis par les femmes sont-ils identifiés et sont-ils différents de ceux subis par les hommes ? 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les diligences E&S intégrant le genre (voir Fiche 10 : Genre et diligences E&S).
	<ul style="list-style-type: none"> Afflux de travailleurs sur les chantiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Les effets de l'afflux d'une main d'œuvre majoritairement masculine sur les chantiers sont-ils anticipés ? 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de programmes de prévention du trafic humain, des MST et du VIH-Sida parmi la main d'œuvre et les communautés riveraines.
	<ul style="list-style-type: none"> Les femmes sont exclues des consultations publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Les femmes ont-elles été associées aux consultations réalisées sur le projet et ses impacts potentiels ? Leurs points de vue ont-ils été pris en compte ? 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des consultations spécifiques pour les femmes. Documenter leurs points de vue en les différenciant de ceux des hommes (voir Fiche 10 : Genre et diligences E&S).
	<ul style="list-style-type: none"> Emplois. 	<ul style="list-style-type: none"> Les emplois générés sont-ils accessibles aux femmes ? 	<ul style="list-style-type: none"> Introduire des quotas de femmes parmi les travailleurs embauchés sur les chantiers.
Appui aux politiques sectorielles	<ul style="list-style-type: none"> Les intérêts et besoins spécifiques des femmes ne sont pas pris en compte. 	<ul style="list-style-type: none"> Les associations ou réseaux de femmes participent-elles à l'élaboration des politiques sectorielles du secteur de l'énergie ? 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et intégrer les associations de femmes dans les forums des politiques du secteur de l'énergie.
Appui aux professions du secteur de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> Femmes peu présentes dans les emplois formels et informels du secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> Les femmes ont-elles accès aux activités de formation ou de renforcement des capacités fournies par le projet ? 	<ul style="list-style-type: none"> Financement de formations et de renforcement de capacités avec des quotas de participation de femmes.
Tous projets du secteur de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> Manque de données sur le genre dans le secteur de l'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> Existe-t-il des données désagrégées selon le sexe ? (auprès de la contrepartie ou dans les statistiques nationales). 	<ul style="list-style-type: none"> Produire des données désagrégées selon le sexe (pour l'analyse de la demande comme pour les ressources humaines) parmi les indicateurs de suivi.

PRÉAMBULE

Contexte

Depuis mars 2014, l'Agence Française de Développement (AFD) s'est dotée d'un nouveau cadre d'intervention transversal (CIT) sur le genre et la réduction des inégalités hommes-femmes dans ses activités. L'objectif de ce CIT est d'améliorer les pratiques d'intégration du genre dans les opérations de l'AFD. Pour atteindre cet objectif, les 6 axes suivants seront mis en œuvre :

- ▶ développer et mettre en œuvre des **feuilles de route** genre spécifiques aux secteurs et géographies d'intervention de l'AFD ;
- ▶ systématiser l'intégration du genre tout au long du **cycle de projet** ;
- ▶ **évaluer** et capitaliser les expériences acquises ;
- ▶ renforcer les **capacités** internes sur les questions de genre ;
- ▶ **sensibiliser** les partenaires de l'AFD sur le genre ;
- ▶ participer aux **débats** et à la **réflexion** sur le genre et le développement.

La fonction de ce document est de proposer des approches et des outils qui permettront en premier lieu de renforcer les capacités internes sur les questions du genre mais aussi de systématiser l'intégration du genre dans le cycle de projet ainsi que d'alimenter l'évaluation *ex-post* et la capitalisation des expériences acquises.

Ce manuel fait partie d'un ensemble de manuels sectoriels. Une boîte à outils concernant l'intégration du genre dans les diligences environnementales et sociales a également été réalisée. Des **profils genre pays** ont également été élaborés par la division AES, et peuvent être consultés pour contextualiser les enjeux de genre en fonction des pays d'intervention.

Processus de développement

Cette boîte à outils Énergie a été développée par Clément Repussard, avec l'appui de Cyril Renault, de la division Transports et énergies durables de l'AFD, des chefs de projet de cette même division et d'Olivia Dabbous et de Sarah Lahmani-Saada de la division d'Appui environnemental et social. Ils ont bénéficié d'une relecture des membres de l'équipe de consultants en charge du développement des outils genre dans les autres secteurs.

Les outils sectoriels s'appuient sur l'expérience acquise par l'AFD dans le domaine du genre et sur les bonnes pratiques chez les autres bailleurs et les ONG. Ils ont été discutés et validés par les chefs de projet individuellement ou en petit groupe ainsi que lors de journées de formation sectorielles.

Mode d'emploi

Ce manuel présente des outils à l'usage des chargés de missions opérationnels de l'AFD. Il vise (i) à présenter les principaux enjeux de genre dans le secteur de l'énergie et (ii) à fournir une collection d'outils utilisables séparément, en fonction de la nature des projets, du niveau d'intégration du genre visé et du moment du cycle de projet.

Chacune des sections de ce manuel et chacune des fiches qui les composent peuvent être consultées et utilisées indépendamment. Cependant, du fait de la transversalité de certains enjeux, certaines fiches font référence à d'autres. Ces références sont signalées par des **liens en gras et bleu**. Si ce document est consulté sous forme électronique, il est possible de cliquer sur ces **liens hypertextes** pour ouvrir la fiche ou la section à laquelle renvoie le lien.

La **première section** décrit les principaux enjeux dans le secteur et les sous-secteurs de l'énergie. L'objectif est de donner les principaux éléments structurant les inégalités de genre en fonction des types de projet. Cette section inclut aussi des exemples de bonnes pratiques qui essayent de répondre aux défis posés par ces enjeux.

Les sections suivantes (**sections 2, 3 et 4**) regroupent une collection d'outils à disposition des chargés de mission opérationnels de l'AFD. Ceux-ci peuvent intégrer le genre à travers la définition des objectifs de leur projet, une analyse genre, des activités de consultation avec les bénéficiaires, des activités ciblant spécifiquement les enjeux de genre, la production de données sur le genre au cours du suivi, et l'évaluation des impacts du projet. Les **sections 2, 3 et 4** sont les sections opérationnelles critiques pour les chargés de projet. Elles incluent des fiches synthétiques sur l'intégration du genre dans le cycle de projet et des fiches-outils dont l'objectif est de guider les chargé(e)s de projets en expliquant quelles activités sont nécessaires à quel moment du cycle pour bien s'assurer d'une prise en compte du genre.

Les sections finales (**sections 5 et 6**) fournissent une revue des pratiques d'intégration de la dimension genre dans le secteur de l'énergie ainsi que des ressources sur le genre (éléments bibliographiques et sources de données).

La **Fiche 1: Intégration du genre dans le cycle du projet** récapitule les actions à mener pour introduire le genre aux différentes étapes du cycle et répertorie les fiches-outils associées.

SECTION 1

INTRODUCTION AU GENRE DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Cette section comporte les éléments suivants :

- ▶ **Introduction au genre** – p. 7
- ▶ **Le genre dans le secteur de l'énergie** – p. 8

Genre et développement

En 1995, la Conférence mondiale de Pékin, organisée par l'ONU sur la situation des femmes, a marqué une rupture dans la manière de prendre en compte les intérêts des femmes et leur participation aux processus de développement humain équitable. Dans le domaine de l'aide au développement et de la solidarité internationale, à l'approche dite « femmes et développement » initiée entre 1975 et 1985, qui ciblait les femmes de manière isolée dans des projets ou des volets spécifiques, succède l'approche « genre et développement », qui s'efforce de prendre en compte en même temps les femmes et les hommes dans chaque contexte social. Il s'agit, dans tous les projets, outre le fait de répondre aux besoins pratiques immédiats des femmes, de veiller simultanément à renforcer leurs intérêts stratégiques, leurs capacités et leur autonomie à plus long terme, afin d'agir sur des situations initiales inégalitaires entre femmes et hommes. Ce qui induit souvent de travailler avec les femmes, mais aussi avec les hommes concernés par le projet. L'approche genre et développement promeut donc l'égalité des droits, ainsi qu'un partage équitable des ressources et responsabilités entre les femmes et les hommes.

Des relations entre des femmes et des hommes, dépendantes du contexte

Le genre est défini comme la façon dont sont socialement construits les devoirs, les rôles, les privilèges, les attributs et les identités des hommes et des femmes. Comme construit social, il se différencie des déterminants biologiques. Le genre est un concept relationnel, qui se définit par l'articulation réciproque des identités féminines et masculines. C'est un axe central autour duquel les identités sociales individuelles se définissent dans toutes les sociétés.

Les rôles de genre ne sont pas universels : ils varient selon les lieux, les sociétés, les religions, mais aussi selon les époques et les circonstances sociopolitiques, les évolutions technologiques voire institutionnelles. Ils sont une construction dynamique, en perpétuelle évolution.

Les relations de genre sont également le lieu de relations de pouvoir. Au sein du ménage par exemple, les hommes et les femmes peuvent généralement négocier dans une certaine mesure la répartition des rôles domestiques prédéfinie par la société. Cependant, chacun n'a pas le même pouvoir de négociation : les hommes ont souvent une position dominante, notamment du fait de leur contrôle sur les ressources. Ce différentiel de pouvoir opère à tous les niveaux de la société : ménage, communauté, nation, etc.

En tant que méthodologie, l'approche genre produit une analyse comparée de la situation des femmes et des hommes tant d'un point de vue économique que social, culturel et politique. Elle est transversale et aborde tous les champs du développement. Elle conduit à la remise en cause des représentations et pratiques inégalitaires, individuelles et collectives.

L'intersectionnalité des rapports de genre

Si le genre est un enjeu universel, présent dans toutes les sociétés, il ne peut être appréhendé de façon univoque. Les inégalités de genre ne peuvent être saisies sans lien avec d'autres inégalités : c'est la notion d'« intersectionnalité » du genre. Le genre n'est pas un couple « binaire » (masculin/féminin). Les relations de genre sont définies par des variables diverses qui modifient la teneur de ces relations : l'âge, le statut matrimonial, le niveau socioéconomique, l'ethnie, la religion ou d'autres paramètres socioculturels. Pour le dire autrement, si les femmes tendent à être plus souvent désavantagées que les hommes, toutes les femmes ne sont pas désavantagées, et elles ne sont pas désavantagées de la même manière.

Autrement dit, intégrer le genre dans les projets, c'est faire éclater les catégories « femmes » et « hommes » pour reconnaître la diversité des situations féminines et masculines. Les femmes peuvent appartenir à différents groupes (tout comme les hommes) ayant des intérêts et des besoins différents.

L'accès à l'énergie joue un rôle important dans les processus de développement. L'énergie est nécessaire à l'accomplissement des tâches domestiques quotidiennes aussi bien qu'à la réalisation des activités productives et de loisir. Les services essentiels tels que les services de santé, l'éducation, les systèmes d'adduction d'eau, le transport ou la communication sont également dépendant de l'accès à l'énergie. La quantité et la qualité d'énergie disponible influe sur l'efficacité et le coût des activités productives et domestiques, et plus globalement sur la qualité de vie des populations.

Le manque d'accès à des sources d'énergie pour l'éclairage, le chauffage, la cuisine ou les activités productives limite le développement des femmes et des hommes et des sociétés en général. Cependant, les hommes et les femmes expérimentent cette « pauvreté énergétique » de façon différente, en fonction des relations de genre et de la répartition des rôles et des tâches entre hommes et femmes existant dans une société donnée.

Deux enjeux cruciaux justifient la prise en compte de ces différences par les projets du secteur de l'énergie : une question d'**équité** dans l'accès aux opportunités de développement pour les hommes et les femmes et un enjeu d'**efficacité** des projets de développement. Le **schéma** présenté p. 12 montre à quels niveaux ces enjeux peuvent se situer dans les projets.

Pourquoi prendre en compte les enjeux de genre dans le secteur de l'énergie ?

Les enjeux de genre dans le secteur de l'énergie doivent être pris en compte car :

- ▶ Les effets du manque d'énergie sont différents selon les hommes et les femmes. Du fait de leur plus grande charge de travail domestique, les femmes suppléent généralement au manque de service énergétique en fournissant elles-mêmes l'énergie nécessaire aux travaux domestiques (par exemple, pilage des céréales ou corvée de bois).
- ▶ Les femmes ont moins accès au crédit ou aux activités de formations professionnelles permettant d'investir ou de travailler dans le secteur de l'énergie.
- ▶ Les types de savoirs et de pratiques concernant les activités et usages liés à l'énergie ne sont pas les mêmes pour les hommes et les femmes.
- ▶ Les attentes en termes de développement diffèrent également entre hommes et femmes.

▶ Les hommes et les femmes ont des activités différentes, et ont donc des besoins en énergie différents.

▶ Les solutions techniques et les projets de développement pour l'accès à l'énergie seront perçus et reçus différemment par les hommes et les femmes.

▶ Les femmes ont plus de difficultés à accéder aux bénéfices des interventions de développement, du fait des inégalités de genre structurelles existantes (par exemple plus faible taux d'alphabétisation et niveau d'éducation des femmes, moindre disponibilité pour participer, moindre mobilité).

▶ Les activités productives des hommes et des femmes sont différentes : les besoins en énergie pour les activités productives génératrices de revenus seront donc également différents pour les hommes et les femmes.

▶ Les décisions d'investissement dans un accès à l'énergie ou à des installations énergétiques sont en général le fait du chef de famille, souvent aussi point focal des intervenants des projets de développement. Les femmes n'ont donc pas toujours voix au chapitre, que ce soit à l'échelle du ménage ou lors des réunions organisées dans le cadre des projets.

▶ Tous ces éléments ne sont pas toujours pris en compte dans les politiques sectorielles, car il est souvent considéré que les choix techniques sont neutres socialement. Les besoins spécifiques des femmes ne sont donc pas systématiquement pris en compte par les politiques sectorielles.

Enjeux de genre au niveau des besoins et de la demande des ménages

Les femmes sont plus affectées par le manque d'énergie du fait de la division sexuelle des tâches domestiques et des charges afférentes. Dans de nombreux pays en voie de développement, en particulier dans les zones rurales ou périurbaines, les femmes sont socialement assignées à des rôles les mettant aux premiers plans pour la gestion de la pauvreté énergétique. Les efforts et le travail féminins servent ainsi à suppléer au manque d'énergies abordables pour la cuisine ou le chauffage. Il est estimé que les femmes, de par le monde, passent (en moyenne) entre 2 et 20 heures par semaine à collecter du bois de chauffe ou d'autres sources d'énergies traditionnelles¹. Les femmes accomplissant ces corvées peuvent également être exposées à des violences lorsque les ressources sont rares et qu'elles sont obligées d'aller collecter le bois dans les zones éloignées et isolées.

¹ Asian development bank 2012.

Pour les ménages pauvres des zones urbaines, l'enjeu ne se situe pas forcément en termes de temps passé et d'énergie investie, mais plutôt en termes de coûts pour l'achat de combustibles nécessaires aux activités domestiques telles que le chauffage et la cuisson. Ce coût peut reposer de façon plus importante sur les femmes que sur les hommes et diminuer d'autant les ressources disponibles pour les femmes pour leurs propres activités non domestiques.

L'introduction de combustibles améliorés ou de techniques permettant de limiter les quantités d'énergie nécessaires aux activités domestiques permet de réduire le temps consacré à ces tâches et de favoriser le développement d'autres activités par les femmes (économiques, sociales, etc.).

L'accès à des services énergétiques, électricité ou autres sources d'énergie, à des prix adéquats, peut également contribuer à alléger le fardeau de l'ensemble des tâches ménagères et domestiques dont les femmes sont responsables. La corvée d'eau peut être allégée par la mise en place de pompes alimentant des adductions d'eau, ou les activités de transformation des produits agricoles améliorées par des moulins ou des décortiqueuses.

Enjeux de genre et choix techniques et politiques

Contrairement à l'idée qui voudrait que les choix techniques et politiques concernant l'énergie prennent en compte et affectent de la même façon les hommes et les femmes, les politiques sectorielles de l'énergie ne sont pas neutres en termes de genre. Le choix de promouvoir tel ou tel type d'énergie ou de mode de distribution peut favoriser des activités économiques qui seront plus ou moins favorables aux femmes ou aux hommes et fonction du contexte. Une même technologie peut avoir des impacts différents sur les hommes et les femmes. Par exemple, des technologies améliorant la cuisson peuvent avoir un impact sur la santé des femmes et des enfants qui seront moins exposés à la fumée, et se traduire par un gain de temps pour les femmes. Cependant, ces technologies ne seront pas forcément perçues positivement pour les hommes.

Enjeux de genre dans les institutions et politiques sectorielles

Les femmes sont peu présentes et peu représentées dans le secteur de l'énergie. Cela s'explique par le fait que les filières de formation menant aux emplois et fonctions dans ce secteur sont des filières techniques, souvent considérées comme des filières masculines. Leur faible représentation dans les organisations professionnelles et les institutions du secteur conduit à ce que les besoins et préoccupations énergétiques des femmes ne soient pas toujours pris en compte par les politiques sectorielles.

Enjeux de genre pour le développement socioéconomique

Les activités économiques productives exercées par les femmes dans les pays en voie de développement font partie pour une grande part du secteur informel. Ces activités sont elles aussi sujettes à la division des rôles selon le genre : les femmes auront plus tendance à exercer des activités de transformation alimentaire ou de services de restauration. Ces activités nécessitent souvent des quantités importantes de combustibles. Les variations des prix des énergies et la disponibilité des combustibles impactent plus fortement les activités économiques des femmes que celles des hommes, les premières étant souvent plus précaires.

De même, les femmes ont moins accès à la propriété foncière et au crédit et autres services financiers, ce qui limite leur participation aux marchés de l'énergie en tant que petits opérateurs privés.

Enjeux de genre dans la gestion des impacts sociaux liés à la réalisation d'infrastructures d'énergie

Lorsqu'il s'agit de produire, transporter et distribuer l'énergie à grande échelle, la réalisation d'infrastructures énergétiques peut entraîner des impacts sociaux importants (voir **Enjeu 5 : Genre et Infrastructures**). Des expropriations ou des déplacements de populations, temporaires ou permanents, peuvent être nécessaires (par exemple pour construire des barrages hydroélectriques, postes de transformation, centrales de production ou de lignes à haute tension), des ressources naturelles peuvent être détruites, les activités de chantiers peuvent entraîner un afflux important d'une main d'œuvre étrangère dans des zones pauvres et/ou isolées pouvant générer certains problèmes sociaux (par exemple risques de trafic humain, prostitution et diffusion du VIH-Sida) et souvent induire une augmentation des prix. Ces impacts négatifs affectent de façon plus importante les femmes (voir **fiche 10 : Genre et diligences environnementales et sociale**). Celles-ci ont en effet

moins souvent accès à la propriété et ne sont donc pas toujours prises en compte par les processus d'expropriation ou de déplacement. Elles sont souvent plus vulnérables que les hommes, de fait de leur moindre mobilité et de leur plus grande dépendance aux réseaux de solidarité informels. Du fait des inégalités de genre, les femmes ont plus difficilement accès aux opportunités pouvant être offertes par les activités de construction (par exemple en termes d'emplois ou de fournitures de services).

Les effets positifs de l'intégration opérationnelle du genre dans le secteur de l'énergie

Ces écarts montrent bien l'intérêt de la prise en compte du genre dans les projets du secteur de l'énergie. Cette prise en compte peut permettre de définir et de mettre en œuvre des projets plus efficaces, car mieux adaptés aux contraintes sociales et économiques de l'ensemble des bénéficiaires. Plusieurs études montrent également que les projets du secteur de l'énergie peuvent avoir **des effets positifs sur les inégalités de genre et les droits des femmes.**

▸ Les combustibles et énergies modernes peuvent améliorer la santé des femmes (notamment en réduisant les émissions de fumée et les maladies associées). L'extension des services énergétiques, et en particulier des réseaux de transport et de distribution d'électricité, permet d'améliorer la qualité des services de santé dans les zones rurales, où les enjeux de santé maternelle et reproductive peuvent être cruciaux.

▸ L'électrification peut avoir des impacts positifs sur la scolarisation des filles. L'électrification des infrastructures scolaires permet d'améliorer la qualité de l'enseignement, l'éclairage public permet d'améliorer la sécurité sur les trajets scolaires et l'accès à l'électricité des ménages permet aux écolières et étudiantes de mieux étudier (après le coucher du soleil).

▸ L'expérience montre que les femmes et les jeunes filles peuvent libérer du temps et de l'énergie du fait de la mise en place de services de mouture ou de décorticage, de mécanismes de cuisson améliorés ou de systèmes de pompage motorisés de l'eau.

▸ De même, l'accès à l'électricité diminue le temps et l'énergie nécessaires à l'accomplissement des corvées domestiques, ainsi que leur pénibilité. Cela peut contribuer à alléger l'emploi du temps des femmes, et ainsi, améliorer leur santé en leur permettant de prendre du repos, de consacrer davantage de temps à leur famille, ou encore de développer des activités génératrices de revenus, sociales ou communautaires.

▸ L'accès à des énergies modernes facilite l'accès à l'information et aux modes de communication (par exemple radio, télévision, internet). Cela peut avoir un effet positif sur l'émancipation et l'engagement politique des femmes, en fonction du contenu diffusé.

▸ Les activités de formation et de renforcement des capacités fournies dans le cadre des projets du secteur de l'énergie peuvent également avoir un effet positif sur l'autonomisation politique des femmes et leurs implications dans la vie communautaire et publique. Cependant, là encore, cela dépend des facteurs définissant les rapports de genre locaux.

▸ Les projets et programmes de développement qui prennent en compte les rapports de pouvoir et la répartition des ressources au sein des ménages, ont plus de chance de contribuer à la réduction des inégalités entre les sexes et de renforcer les droits des femmes. Ces projets peuvent par exemple leur permettre un meilleur accès au crédit lorsque ces systèmes sont contrôlés par les hommes.

▸ Les activités de formation peuvent favoriser le développement de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur de l'énergie et ainsi contribuer à réduire les inégalités de revenus et de statut entre hommes et femmes.

▸ À travers une approche marchande, le secteur privé peut développer des bénéfices pour les femmes, notamment en les considérant comme un segment de clientèle, des employées pour certaines tâches ou secteurs spécifiques ou bien pour mettre en place des approches de marketing social.

Les facteurs limitants de ces effets positifs

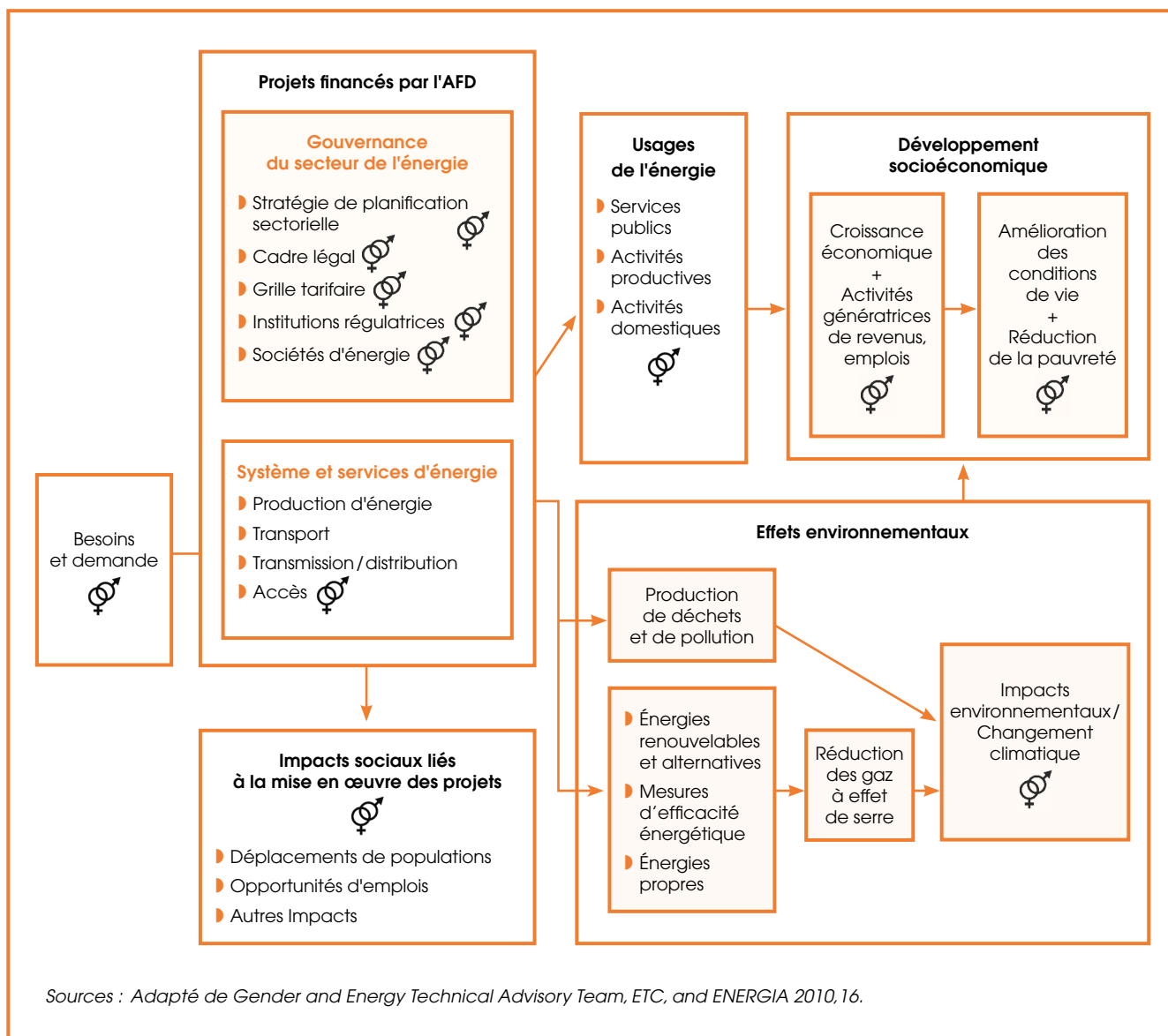
L'intégration opérationnelle du genre dans les projets du secteur de l'énergie peut produire les effets positifs listés ci-dessus. Cependant, comme toute intervention de développement, les projets du secteur de l'énergie s'inscrivent dans des contextes sociaux et culturels particuliers, qui peuvent limiter ces effets positifs. Une approche transversale des enjeux de genre travaillant sur certaines contraintes et facteurs limitatifs est donc nécessaire pour garantir et maximiser ces améliorations.

- ▶ L'accès à l'électricité peut certes favoriser l'amélioration des niveaux d'éducation, en particulier pour les filles, mais cela n'est pas automatique, car dépendant de nombreux autres facteurs, notamment celui des représentations culturelles attachées à la place de la femme et à son droit à l'éducation.
- ▶ Le temps et l'énergie libérés pour les femmes et les filles peut parfois se traduire en une augmentation de leur charge de travail dans des activités productives contrôlées par le chef de ménage (par exemple temps de travail plus important sur les champs du chef de ménage).
- ▶ Peu de femmes développent des activités génératrices de revenus ou de petites entreprises du fait d'un nouvel accès à l'électricité ou à d'autres sources d'énergies modernes, notamment par manque d'accompagnement dans les projets, ou par d'autres contraintes (incapacité à payer, ou à s'équiper du matériel type moulin, décortiqueuses. Les activités entrepreneuriales des femmes ont généralement besoin d'énergies, soit mécaniques (pour la transformation alimentaire par exemple), soit celles permettant la production de chaleur pour la cuisson (gaz, LPG, biomasse, électricité, etc.), ou. Toutefois, l'électricité n'est pas forcément l'énergie la plus compétitive pour ces activités, et il convient de le vérifier dans chaque contexte d'intervention.
- ▶ Lorsque les projets énergétiques permettent aux femmes de créer des activités génératrices de revenus, celles-ci demeurent la plupart du temps dans le secteur informel et dans des domaines moins lucratifs, qui leur font dégager des marges faibles.
- ▶ L'emploi des femmes dans les entreprises formelles du secteur de l'énergie demeure très minoritaire, à tous les échelons. L'amélioration de l'emploi des femmes dans le secteur nécessite des actions de sensibilisation et un travail sur la représentation des femmes dans les filières de formations techniques, puis dans les métiers du secteur.

Stratégies et bonnes pratiques

- ▶ Différencier les besoins et les préférences des hommes et des femmes en matière d'énergie, à tous les niveaux (ménage, communautés locales, politiques sectorielles).
- ▶ Assurer la participation des hommes et des femmes à toutes les étapes des projets, en adaptant les modes de participation aux contraintes sociales, matérielles et culturelles de chaque groupe. Des sessions de consultation ou d'information séparées pour les hommes et les femmes doivent être organisées si nécessaire.
- ▶ Collecter et utiliser des données désagrégées selon le sexe sur la demande en énergie, les volontés et capacités à payer, ainsi que les usages des services d'énergie.
- ▶ Sensibiliser et appuyer les acteurs sectoriels pour intégrer les enjeux de genre dans les documents de politique sectorielle.
- ▶ Renforcer les compétences des entreprises du secteur de l'énergie en matière d'intégration des enjeux de genre
- ▶ Appuyer le développement de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur de l'énergie.
- ▶ Intégrer les femmes dans les formations techniques aux métiers de l'énergie.
- ▶ Mettre en place des subventions ou des mécanismes d'accès au crédit ciblant les ménages pauvres et/ou dirigés par des femmes pour favoriser leur accès aux services d'énergie.
- ▶ Favoriser l'adoption d'énergies alternatives modernes répondant aux besoins des femmes (ex. cuisson).
- ▶ Analyser distinctement les impacts négatifs subis par les femmes et ceux subis par les hommes et définir des mesures d'atténuations adaptées aux rapports de genre locaux.
- ▶ Mettre en œuvre une approche transversale pour l'intégration des enjeux de genre (ex. en définissant des activités communes avec des projets d'autres secteurs, comme l'éducation, la santé, l'accès à l'eau).

POSITIONNEMENT DES ENJEUX DE GENRE DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE



SECTION 2

ENJEUX DE GENRE ET BONNES PRATIQUES DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Cette section présente une analyse des enjeux de genre et une synthèse des bonnes pratiques en matière de prise en compte de ces enjeux dans les différentes thématiques du secteur.

Cette section comporte les éléments suivants :

Synthèse des enjeux de genre dans les différentes thématiques du secteur de l'énergie – p. 14

Enjeu 1 : Genre et accès à l'énergie – p. 15

Enjeu 2 : Genre et intermédiation sociale – p. 19

Enjeu 3 : Genre et politiques sectorielles – p. 22

Enjeu 4 : Genre et professions du secteur de l'énergie – p. 25

Enjeu 5 : Genre et infrastructures – p. 29

Enjeu 6 : Genre et énergies alternatives et renouvelables – p. 32

SYNTHÈSE DES ENJEUX DE GENRE DANS LES DIFFÉRENTES THÉMATIQUES DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

L'analyse des enjeux de genre dans les projets du secteur de l'énergie intervient à différents moments : dans la définition et la mise en œuvre des projets, dans l'analyse de la demande et des besoins en énergie, dans la gestion des impacts sociaux et environnementaux des infrastructures énergétiques, et dans les opportunités de développement socioéconomiques produites par les projets.

Les pages suivantes présentent une analyse des enjeux de genre et une synthèse des bonnes pratiques en matière de prise en compte de ces enjeux pour les thèmes suivants :

► **Enjeu 1 : Genre et accès à l'énergie** : Les inégalités d'accès à l'énergie traduisent une fracture entre populations pauvres et populations aisées, ainsi qu'entre hommes et femmes à l'échelle du ménage. La prise en compte des enjeux de genre à ces deux niveaux permet d'analyser les demandes en énergie de façon à réduire ces inégalités.

► **Enjeu 2 : Genre et intermédiation sociale** : Les hommes et les femmes ont des contraintes différentes quant aux processus de participation et de consultation des projets, qui doivent être pris en compte afin d'éviter l'exclusion des femmes.

► **Enjeu 3 : Genre et politiques sectorielles** : Les femmes sont à la fois peu représentées dans les organisations et institutions du secteur de l'énergie et leurs besoins spécifiques mal pris en compte par les politiques sectorielles.

► **Enjeu 4 : Genre et professions du secteur de l'énergie** : l'emploi des femmes dans les entreprises du secteur de l'énergie est encore peu répandu. De même, l'entrepreneuriat féminin est peu développé dans ce secteur. L'intégration des enjeux de genre dans les projets du secteur peut permettre d'atténuer cet écart, voire de faciliter certaines opérations ou le développement de certains marchés.

► **Enjeu 5 : Genre et infrastructures** : La réalisation d'infrastructures de production et de transport d'énergie produit des impacts positifs et négatifs : les femmes sont plus affectées par les impacts négatifs et bénéficient moins des impacts positifs de ces activités de construction.

► **Enjeu 6 : Genre et énergies alternatives et renouvelables** : Dans les zones rurales et les zones urbaines informelles, des systèmes énergétiques décentralisés, utilisant des énergies alternatives ou renouvelables peuvent permettre de répondre aux besoins spécifiques des femmes et d'atténuer les inégalités de genre.

Prise en compte des besoins des femmes

1,2 milliards de personnes vivent sans accès à des combustibles domestiques modernes et utilisent donc uniquement du bois ou d'autres biomasses pour cuisiner et se chauffer². Dans le monde, la majorité des personnes privées d'accès à l'électricité se situent dans 20 pays répartis en Asie et en Afrique subsaharienne. 80 % d'entre eux vivent en milieu rural (voir Tableau ci-dessous).

L'accès à des énergies modernes est une des conditions du développement économique. Afin de lutter contre la pauvreté, il est donc nécessaire de développer l'accès à l'électricité et aux combustibles modernes des populations pauvres et rurales. Or 70 % des 1,4 milliards de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour dans le monde sont des femmes.

PART DE LA POPULATION SANS ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ OU À DES COMBUSTIBLES MODERNES (en 2010)³

	Sans accès à l'électricité		Utilisant exclusivement des combustibles traditionnels pour la cuisson	
	Population (millions)	Part de la population	Population (millions)	Part de la population
Pays asiatiques en voie de développement ⁴	675	19 %	1 921	54 %
Afrique	587	58 %	657	65 %
Total des pays en voie de développement (selon le PNUD)	1 314	25 %	2 662	51 %
MONDE ⁵	1 317	19 %	2 662	39 %

Là où les services d'énergie sont disponibles, leur coût peut en limiter l'accès pour les ménages pauvres et ceux dirigés par des femmes sont généralement largement surreprésentés parmi les ménages pauvres. Une étude a estimé que dans les années 1990, ce type de ménages concernait une part importante de la population des pays du Sud⁶. Les estimations vont de

13 % pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord et 16 % en Asie, jusqu'à 22 % en Afrique sub-saharienne et 24 % en Amérique latine. Les projets favorisant l'accès à l'énergie des ménages pauvres doivent donc cibler les ménages dirigés par des femmes et établir des mécanismes de subvention ou de crédit adaptés.

² World bank. Global tracking framework : Resume general. Sustainable Energy 4 All / Document de travail. The World Bank, May 28, 2013. <http://documents.banquemoniale.org/curated/fr/2013/01/17747859/global-tracking-framework-vol-1-3-resume-general>

³ Source: UNDP - GGCA. "Gender and Energy Training Module Asia and the Pacific," 2013.

http://www.undp.org/content/dam/undp/library/gender/Gender%20and%20Environment/TM4_AsiaPacific_Capacity.pdf

⁴ Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Brunei Darussalam, Cambodge, Chine, Timor Oriental, Fiji, Polynésie Française, Kiribati, Corée du Nord, Iles Cook, Laos, Macao, Malaisie, Maldives, Myanmar, Népal, Nouvelle Calédonie, Papouasie Nouvelle Guinée, Pakistan, Philippines, Samoa, Singapour, Iles Salomon, Sri Lanka, Thaïlande, Tonga, Vanuatu, Vietnam.

⁵ Le total mondial inclut les pays de l'OCDE et l'Europe de l'Est et l'Eurasie.

⁶ Bongaarts, John. "Household Size and Composition in the Developing World in the 1990s." Population Studies 55, no. 3 (2001): 263-79.



Des mécanismes de financement des connexions adaptés pour les ménages pauvres dirigés par des femmes au Laos

Un projet financé par la Banque mondiale en 2008 visait à faire passer le taux de connexion des ménages ruraux au réseau de la société nationale d'électricité de 70 % à 85-90 %. La Banque fit réaliser des enquêtes ménages qui révélèrent que seul 60 à 80 % des ménages desservis par le réseau de la société d'électricité choisissaient de se connecter. Des analyses sociologiques montrèrent que les ménages refusant la connexion étaient les plus pauvres, et incluaient des ménages dirigés par des femmes. L'obstacle à la connexion était leur incapacité à payer les coûts de branchement, qui étaient de l'ordre de 100 à 150 \$. Alors que les ménages dirigés par des femmes représentaient 8 % des ménages au **Laos**, ils représentent 43 % des ménages pauvres.

Cette surreprésentation poussa le projet à développer des mesures prenant spécifiquement en compte le genre. La mesure principale fut la mise en place de

crédits subventionnés pour la prise en charge des coûts de branchement initiaux. Les autres mesures incluaient :

- l'éligibilité à ces crédits pour tous les ménages non connectés dirigés par des femmes.
- des campagnes de sensibilisation sensibles au genre et ciblant la mobilisation des femmes des villages desservis.

Le projet permit l'accès d'environ 42 000 ménages à l'électricité grâce à la connexion au réseau de la société nationale d'électricité. Les taux de connexion dans les villages pilotes ont finalement atteint 78 à 95 % globalement, et de 63 % à 90 % pour les ménages dirigés par des femmes. Le projet se révéla également rentable, puisque le coût marginal de connexion par ménage fut d'environ 80 \$ par ménage, contre 600 \$ pour les projets précédents d'extension de réseau.

Source : Development bank. "Gender Toolkit: Energy. Going beyond the Meter", 2012.

Vidéo de présentation du Projet : https://www.youtube.com/watch?v=h-DY3T_1RPI

Inégalités à l'échelle du ménage

Les problématiques d'accès aux services énergétiques se focalisent généralement sur les ménages, sans distinguer les usages et les besoins différents en termes d'énergie entre les hommes et les femmes, ou la répartition des coûts d'accès au service entre les membres d'un même ménage. Il est donc important de prendre en compte les rapports de pouvoir existant à cette échelle, qui peuvent restreindre l'accès des femmes aux services énergétiques, ou limiter la prise en compte de leurs besoins par les projets et politiques. Le « ménage » (tout comme les « communautés locales » ou les « populations locales ») n'est pas une unité socioéconomique homogène composée d'intérêts convergents⁷. Il est composé d'individus aux rôles et responsabilités différentes. Les hommes et les femmes peuvent coopérer au sein du ménage, mais leurs besoins et intérêts peuvent aussi être opposés, contradictoires, voire conflictuels. Le ménage est également le lieu principal où se produisent et se reproduisent les inégalités de genre.

Les infrastructures réalisées par les projets connectent ou équipent des foyers ou des ménages, et ce sont souvent eux qui sont considérés comme « usagers » ou clients, ce qui masque les différences de genre. Prendre en compte le genre nécessite de descendre à un niveau d'analyse et d'évaluation plus bas que le ménage, pour atteindre les individus qui le compose et les relations de genre qui le caractérise. De manière générale, le ménage constitue une sorte de « boîte noire » pour les projets, qui considèrent les hommes et les femmes en tant que groupes d'individus à cibler, mais rarement à travers les relations concrètes que tissent femmes et hommes autour des services d'énergie.

Il est souvent de la responsabilité des femmes d'assurer ou de payer l'alimentation en énergie pour les tâches domestiques et reproductives, assurant le fonctionnement quotidien des ménages et le bien-être des membres du ménage. Cela se traduit par une charge de travail plus importante, des journées plus longues et des conditions de vie plus difficiles que celles des hommes.

⁷ Les sciences sociales ont déconstruit l'utilisation de cette conception du ménage dans les projets de développement. Voir par exemple : O'Laughlin, Bridget. "Unsettled Debates in Development Thinking: Conceptualizing Households in Rural Africa," *Development and Change* Virtual Issue, No.1 (2012), ou Sen, Amartya. *Gender and Cooperative Conflicts*, World Institute for Development Economics Research Helsinki, 1987.

L'accès à l'énergie requiert des investissements, monétaires, temporels ou sous forme de travail. La décision prise à l'échelle d'un ménage d'investir dans un accès à une nouvelle énergie ou dans des installations énergétiques nouvelles (ex. connexion à un réseau de distribution d'électricité, acquisition de panneaux photovoltaïques) ne dépend pas uniquement de la situation économique du ménage. Les déterminants de la demande et de la prise de décision reposent également sur la division sexuelle des tâches et des responsabilités au sein du ménage, ainsi que sur les rapports de pouvoir existant entre le chef de ménage et les autres membres de la famille. Les services énergétiques ou les technologies permettant d'améliorer la cuisson ne seront par exemple pas considérées prioritaires par les hommes. Les normes sociales dévalorisant les activités

féminines cantonnées à la sphère reproductive et les rendant « invisibles » peuvent également être intériorisées par les femmes. Par exemple, il est possible que celles-ci ne favorisent pas les services énergétiques dont elles seraient les « seules » bénéficiaires directes au sein du ménage.

Les processus de décision et les marges de négociation au sein des ménages sont déterminés par les rapports de forces existants entre époux, mais également par les ressources que les uns et les autres peuvent contrôler individuellement en dehors du ménage, ex. l'accès à des systèmes de crédit formels ou informels. Des actions visant à développer l'accès des femmes à de telles ressources peut favoriser leur accès à des services énergétiques répondant à leurs besoins.

Questions clés

- ▶ Quels sont les différences entre les usages, besoins et demandes des femmes et des hommes en termes d'énergie ?
- ▶ Qui définit les droits d'accès au service au sein du ménage ? Qui prend les décisions d'investissements dans des services énergétiques pour le ménage ?
- ▶ Quelles sont les contraintes limitant la participation des femmes et des hommes ? Quelles méthodes permettent de contourner ces contraintes ?
- ▶ Comment les femmes sont-elles impliquées dans les processus de décision à l'échelle du ménage, de la communauté ou des processus politiques ?
- ▶ Les femmes et les hommes ont-ils accès à des systèmes de crédits formels ou informels ?

Stratégies et bonnes pratiques

- ▶ Différencier les demandes et les besoins des hommes et des femmes.
- ▶ Assurer la participation des femmes à toutes les étapes du projet.
- ▶ Améliorer la desserte en services énergétiques des ménages pauvres.
- ▶ Développer des outils financiers favorisant l'achat d'équipements énergétiques par les ménages pauvres et les ménages dirigés par des femmes (ex. subventions, micro-crédits).
- ▶ Appuyer le développement d'activités génératrices de revenus liés à l'énergie pour les femmes et les hommes ainsi que l'entrepreneuriat féminin.

% Indicateurs

- ▶ Nombre de femmes et de ménages dirigés par des femmes gagnant un accès pérenne à l'électricité ou à des sources d'énergie renouvelables alternatives (et ratio femmes/hommes associé).
- ▶ Écart entre les volontés à payer des hommes et des femmes pour les différents services énergétiques.
- ▶ Nombre de ménages dirigés par des femmes ayant bénéficié d'une subvention ou d'un crédit pour un branchement au réseau électrique ou pour l'accès à des énergies renouvelables.
- ▶ Montant moyen payé par les femmes chefs de ménage pour l'accès aux services d'énergie (montant moyen payé par les femmes chefs de ménage/hommes chefs de ménage).
- ▶ Proportion de ménages dont l'accès aux services est payé par la femme.



Les ménages dirigés par des femmes comme segment de marché à conquérir au Botswana

Au **Botswana**, des enquêtes socioéconomiques révélèrent à la Botswana Power Corporation (BPC) que 52 % des ménages ruraux à l'échelle nationale étaient dirigés par des femmes. Et ces ménages bénéficiaient d'un taux de connexion au réseau d'électricité moitié moindre que celui des ménages

dirigés par des hommes. Ces enquêtes mirent en valeur un segment de marché qui pouvait être exploité afin d'accroître le nombre de connexions au réseau, ce qui était un objectif important pour le gouvernement.

Source : ENERGIA, Elizabeth Cecelski, and Soma Dutta. Mainstreaming Gender in Energy Projects. A Practical Handbook. ENERGIA, 2011.

Que ce soit en contexte urbain ou rural, pour des projets d'accès à l'énergie ou d'infrastructure de production d'énergie, les activités impliquant une consultation des populations ou des enquêtes socioéconomiques sont un moyen privilégié pour intégrer le genre. En effet, qu'il s'agisse d'un échange d'informations, d'une sensibilisation ou de sessions de formations, les interactions avec les hommes et les femmes sont différentes et dépendent du contexte local. La mise en place de subventions ou de mécanismes d'accès au crédit doit donc intégrer ces différences pour pouvoir atteindre aussi bien les hommes que les femmes. Les éléments suivants doivent être pris en compte pour élaborer les méthodologies d'intermédiation sociale :

- ▶ Les femmes et les hommes peuvent utiliser ou avoir accès à des sources et/ou des canaux d'information différents.
- ▶ Les taux d'alphabétisation peuvent varier selon le sexe et les niveaux socioéconomiques. Toute diffusion écrite d'information peut entraîner une exclusion de fait de la communication de certains segments de la population.
- ▶ Les langues véhiculaires ne sont pas partout systématiquement parlées par les femmes, dans certains cas, il peut arriver que des femmes ne parlent qu'une langue minoritaire, spécifique à un lieu ou une ethnie, alors que leurs maris peuvent parler une langue véhiculaire plus répandue, qui sera spontanément utilisée par les animateurs.
- ▶ De même, le niveau de maîtrise d'un vocabulaire sectoriel peut varier selon les sexes. Il faut donc communiquer dans les langues pratiquées par les populations cibles, mais aussi selon les niveaux de langue habituellement pratiqués par celles-ci (il faut éviter tout jargon technique ou « développementiste »).
- ▶ Les femmes et les hommes peuvent avoir des besoins et/ou des disponibilités différentes en terme d'horaires pour les réunions par exemple du fait de contraintes d'activités économiques ou de corvées.
- ▶ L'accessibilité à certains lieux n'est pas garantie de la même façon pour les femmes et les hommes. Selon les normes socioculturelles locales, les espaces publics peuvent par exemple être réservés aux hommes.
- ▶ L'expression en public peut être contrainte par des normes de bienséance ou le respect de hiérarchies sociales. Par exemple, il peut être difficile pour des femmes de prendre la parole en public, ou bien de contredire les discours tenus par des hommes en public. Autrement dit, la présence des femmes à une réunion ne garantit pas que celles-ci puissent s'exprimer librement.

▶ Les contraintes peuvent aussi se trouver du côté des animateurs. Des animateurs hommes peuvent se trouver mal à l'aise ou ressentir des barrières culturelles pour aborder certains sujets avec des femmes. Des équipes mixtes d'animateurs sont donc indispensables.

▶ L'information reçue en dehors du ménage n'est pas obligatoirement redistribuée au sein du ménage. De même, l'information reçue par des représentants n'est pas forcément diffusée à l'ensemble des personnes qu'ils représentent. L'information, en particulier l'information sur un projet qui constitue un enjeu pour les populations locales, représente une ressource et/ou un pouvoir que certains peuvent ne pas avoir intérêt à partager. Ce n'est pas parce que le chef du quartier aura été consulté que « les populations locales » l'auront été ou auront accédé à l'information transmise par les animateurs.

Tous les enjeux énoncés jusqu'ici concernent les rapports de genre, mais également l'ensemble des rapports socio-politiques locaux : les différents groupes sociaux ciblés ou affectés par un projet peuvent nécessiter des modes de communication distincts, adaptés à leurs contraintes et prenant en compte les hiérarchies et rapports de pouvoir et de domination existants. Ces groupes varient en fonction des contextes locaux, ainsi que des intérêts que peut susciter tel ou tel type de projet. Par exemple, dans de nombreuses sociétés, les rapports de séniorité sont souvent hiérarchiques ; les aînés ne laissent pas la parole aux cadets et aux jeunes, et assument les décisions seuls. Tout projet ayant des impacts fonciers suscitera un intérêt ou un degré d'opposition entre les groupes ayant des droits fonciers reconnus officiellement ou coutumièrement et les groupes sans droits fonciers.

Des activités d'intermédiation sociale ont donc plus de chances d'être efficaces si elles mobilisent les femmes et les hommes, mais aussi les différents groupes socio-économiques stratégiques, en fonction des contraintes et des possibilités des uns et des autres. L'enjeu principal est d'engager un processus de consultation, de sensibilisation ou de participation en mobilisant les différents groupes sociaux de façon adaptée.

Questions clés

- ▶ Quelles sont les contraintes matérielles, culturelles et sociales limitant la participation des femmes et des hommes ?
- ▶ Quelles sont les incitations et/ou intérêts pour les hommes et les femmes des différentes catégories socioéconomiques à participer aux activités du projet ?
- ▶ Quels sont les différents canaux d'informations utilisés par les femmes et par les hommes ?
- ▶ Quels sont les modes de participation préférés par les hommes et les femmes ?
- ▶ La programmation des activités du projet permet-elle la participation des hommes et des femmes ?
- ▶ Des sessions de consultations/sensibilisations séparées avec les femmes sont-elles nécessaires ?
- ▶ Existe-t-il des organisations formelles ou informelles de femmes ou d'hommes qui pourraient être mobilisées ?



Stratégies et bonnes pratiques

- ▶ Les points de vue, pratiques et préférences des hommes et des femmes doivent être distingués et documentés.
- ▶ Les équipes d'animateurs doivent être mixtes et les animateurs doivent avoir une connaissance et une expérience du contexte culturel et des enjeux de genre locaux, ainsi qu'une capacité d'écoute avérée.
- ▶ Les femmes doivent être associées aux discussions et décisions techniques et financières.
- ▶ Une approche itérative et participative de la définition du projet permet de mieux intégrer le genre qu'une approche top-down.
- ▶ Identifier et impliquer les organisations formelles et informelles de femmes et d'hommes qui peuvent faciliter la participation aux activités du projet.

% Indicateurs

- ▶ Nombre de femmes interrogées lors des enquêtes et des activités de consultation (et ratio femmes/hommes associé).
- ▶ Nombre de réunions tenues uniquement avec des femmes (et ratio réunions femmes/réunions mixtes ou hommes).
- ▶ Nombre d'actions de formation ayant ciblé spécifiquement les femmes (et ratio formations ciblant les femmes/formation non ciblées).
- ▶ Nombre de femmes ayant renforcé leurs capacités (et ratio femmes/hommes parmi les bénéficiaires d'actions de formation ou de renforcement de capacités).
- ▶ Nombre de femmes participant aux prises de décision sur les services (et ratio femmes/hommes dans les instances gestionnaires et décisionnaires).



Assurer la participation des hommes et des femmes dans un projet communautaire d'accès à l'énergie

En 1996, le programme de Développement de l'Énergie Rurale au **Népal** a mis en place des comités de femmes et d'hommes partageant équitablement les mêmes responsabilités pour travailler à la mise en œuvre du projet. Celui-ci avait pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations rurales et de préserver l'environnement en appuyant la réalisation de petits systèmes hydroélectriques. Chaque ménage participant au projet devait déléguer un homme au comité d'hommes et une femme au comité de femmes. La séparation des deux comités a permis aux hommes et aux femmes de discuter et d'analyser en détails les problèmes que chacun rencontrait. Les comités se réunissaient chaque semaine. À la fin de l'année 2000, le projet comptait

1 020 comités de femmes totalisant 20258 participantes et 1 000 comités d'hommes pour 19 125 participants. Le projet mit également en place des actions de renforcement des capacités et des formations à la lecture et l'écriture, à la gestion et au leadership.

La mise en place d'opportunités équitables pour les hommes et les femmes, en mobilisant les femmes et en les intégrant aux activités principales du projet a eu des effets positifs visibles. Les femmes participant aux comités ont pris confiance en elles, et font désormais entendre leur voix dans la gestion des affaires locales. Leurs capacités de mobilisation collective et autonome ont également été renforcées.

Source : Rana-Deuba, A. (2001), Rural Micro Hydro Development Programme. in: Misana, S. and G. Karlsson (eds), "Generating Opportunities: Case Studies on Energy and Women". New York, UNDP.



Intervention auprès de ménages polygames : le cas du Projet FASEN au Sénégal

Le Programme FASEN au **Sénégal** (financé par le PERACOD – GIZ) a pour objectif d'appuyer l'adoption de fours améliorés en milieu rural, où la polygamie est très répandue. Les recherches ont montré que dans les ménages polygames, lorsqu'un four amélioré est acheté par une femme, il est sa propriété et elle est

la seule à l'utiliser. Mais lorsqu'un four amélioré est acheté par un homme, toutes ses femmes l'utilisent à tour de rôle. Dès lors, il peut être intéressant de cibler les hommes comme acheteurs de ces fours, pour pouvoir toucher au final un nombre de femmes plus important.

Source : Cecelski, Elizabeth. "Experiences and Best Practices in Gender Mainstreaming in Cooking Energy Projects." presented at the ENERGIA International Network on Gender & Sustainable Energy, May 16, 2012.

Les enjeux de l'intégration du genre dans les politiques sectorielles de l'énergie se situent à deux niveaux : (i) la reconnaissance de la différence des besoins énergétiques des hommes et des femmes et (ii) l'égalité des hommes et des femmes dans les processus de choix politiques concernant le secteur de l'énergie.

Les politiques sectorielles tendent généralement à planifier le développement des services d'énergie sans prendre en compte les différences d'usage ou de besoin entre les hommes et les femmes. Les documents sectoriels ne reconnaissent pas ces différences ce qui a comme conséquence de produire des politiques aveugles au genre, et donc de marginaliser les besoins énergétiques des femmes. Les choix technologiques ne sont pas neutres socialement et peuvent renforcer les inégalités de genre. Par exemple, une politique visant à développer l'accès à l'électricité pour les petites entreprises pourra potentiellement négliger le fait que les femmes des pays en voie de développement ont des activités génératrices de revenu qui requièrent de la production de chaleur (comme pour la transformation alimentaire, la cuisine ou la poterie) pour laquelle l'électricité n'est pas forcément l'option la plus adaptée. La mise en place d'un réseau de distribution de gaz ou d'autres combustibles propres pourrait au contraire favoriser le développement de petites entreprises féminines.

Le manque de données sur les différences de besoins énergétiques des hommes et des femmes explique que la voix des femmes dans le secteur de l'énergie peine à se faire entendre. Le manque de données désagrégées selon le sexe contribue à masquer les besoins spécifiques des femmes, et en retour ce manque de visibilité pour les décideurs contribue à alimenter leur manque d'intérêt pour les enjeux de genre. Cette situation a pu être résumée par la formule : « *no data – no visibility ; no visibility – no interest* »⁸. Si l'on ajoute à cela le fait que les représentations sociales associées aux professions et compétences du secteur de l'énergie sont généralement masculines, cela explique que les femmes soient sous-représentées dans ce secteur.

Améliorer la prise en compte du genre dans les politiques sectorielles de l'énergie peut donc jouer sur les inégalités entre hommes et femmes en termes d'opportunités économiques et de participation aux processus de décision. Cela nécessite cependant une volonté politique et l'implication effective de femmes et/ou de personnes ayant des compétences en termes d'intégration du genre dans l'élaboration des politiques sectorielles, ainsi que l'illustrent les exemples ci-après.

Questions clés

- ▶ Les différences entre les besoins et demandes des femmes et des hommes sont-ils reconnus par les politiques sectorielles de l'énergie ?
- ▶ Des données désagrégées selon le sexe documentant ces différences sont-elles disponibles ?
- ▶ Quelles sont les capacités et connaissances des acteurs sectoriels sur les enjeux de genre dans le secteur de l'énergie ?
- ▶ Les femmes sont-elles représentées dans les organisations et institutions du secteur de l'énergie ?



Stratégies et bonnes pratiques

- ▶ Accroître la participation des femmes dans le secteur de l'énergie.
- ▶ Collecter et utiliser des données désagrégées selon le sexe sur l'énergie.
- ▶ Sensibiliser les acteurs sectoriels à la différence entre les besoins et demandes des femmes et des hommes, et à la nécessité de développer une approche par la demande.
- ▶ Développer des stratégies et planifications sectorielles sensibles au genre, reconnaissant et intégrant les différences de besoins et d'usage des énergies entre les femmes et les hommes, et renforçant la participation des femmes aux processus politiques sectoriels.
- ▶ Sécuriser des allocations budgétaires pour des projets ou des activités spécifiques sur le genre.

⁸ Huyer, S, and G Westholm, "Toolkit on Gender Indicators in Engineering, Science and Technology", 2001.

% Indicateurs

- ▶ Évolution du ratio femmes/hommes dans les organisations et institutions du secteur de l'énergie, à tous les niveaux.
- ▶ Présence de données désagrégées selon le sexe dans les documents sectoriels.
- ▶ Nombre de sessions de sensibilisation et/ou de formation et nombre d'agents sectoriels (hommes/femmes) formé et sensibilisés à l'intégration des enjeux de genre dans le secteur de l'énergie.
- ▶ Présence d'objectifs spécifiques sur le genre dans les documents de politique sectorielle.
- ▶ Existence de lignes budgétaires réservées à des actions sur le genre dans les budgets sectoriels.



Les difficultés à faire entendre la voix des femmes dans la politique énergétique en Afrique du Sud.

En **Afrique du Sud**, le département des Mines et de l'Énergie reconnaissait explicitement au début des années 1990 dans son document de politique sectorielle que « *les enjeux de genre et le rôle des femmes dans les décisions concernant l'énergie* » étaient l'un des enjeux clés pour l'atteinte de ses objectifs.

En 1993, un petit groupe de femmes engagées participa à un forum national sur le secteur de l'énergie et furent frappées par le peu de femmes présentes. Elles mirent sur pied un réseau, le Women Energy Group (WEG), et développèrent des activités de lobbying politique et de renforcement de compétences des femmes sur les sujets techniques pour être entendues des décideurs du secteur de l'énergie. Le WEG participa au processus participatif d'élaboration de la stratégie sectorielle nationale d'énergie. Les documents de stratégie provisoires

contenaient des éléments explicites sur les enjeux de genre. Un groupe de travail composé de 6 hommes et 2 femmes fut chargé de produire le document stratégique final. Celui-ci, publié en 1998, démontrait un changement de paradigme vers plus d'équité et de responsabilité environnementale. Il accordait cependant peu d'attention aux femmes. Les enjeux de genre étaient toujours supposés être pris en compte dans les catégories de "ménages pauvre ou à faibles revenus".

Des analyses furent menées sur les allocations budgétaires dans le secteur de l'énergie. Elles montrèrent que seuls 2,7 % du budget du programme de Gestion de l'Énergie, qui définissait la politique sectorielle et sa mise en œuvre pour l'ensemble du secteur de l'Énergie, étaient alloués à des projets relatifs au genre ou aux femmes entre 1994 et 1997.

Source : Khamati-Njenga, Beatrice, and Joy Clancy, *Concepts and Issues in Gender and Energy*, ENERGIA, 2003.
http://doc.utwente.nl/77660/1/Concepts_in_Gender_and_Energy_final_version_as_submitted.pdf



La prise en compte du genre, un facteur déterminant pour l'adoption des politiques sectorielles : l'exemple du Botswana

Une révision de la politique sectorielle de l'énergie du **Botswana** a eu lieu en 2002. Cette révision fut l'occasion d'un processus participatif qui inclut des entretiens individuels avec des acteurs clés et des ateliers de travail pour identifier les enjeux sectoriels. Plus de 35 acteurs sectoriels furent consultés, parmi lesquels la moitié appartenait à des organismes publics, 25 % à des organismes parapublics et 25 % à des entreprises privées. Ces acteurs représentaient tous le côté technique et une approche par l'offre, ce qui se ressentit dans les résultats de la consultation. Ces résultats évoquaient l'approche par la demande en référence aux problèmes sanitaires posés par l'utilisation de bois de chauffe au sein des ménages. La majorité des personnes consultées étaient des hommes. Dans tous les ateliers, les enjeux de genre ne furent jamais mentionnés. Le Botswana Women's

Affairs Department ne fut pas invité aux ateliers. Il fut cependant invité à la réunion de restitution et de validation de la politique sectorielle révisée, mais n'y participa pas. Parmi les participants à cette réunion, les 34 hommes étaient ingénieurs ou administrateurs. Aucune personne compétente en sciences sociales n'était présente. Des 5 femmes présentes, l'une appartenait au secteur privé et les autres à des organismes gouvernementaux. Le Botswana Women's Affairs Department fut sollicité à plusieurs reprises pour donner un avis sur le draft de politique sectorielle, mais ne répondit jamais, arguant d'un manque d'effectifs et d'une implication trop tardive dans le processus. Aucune recommandation sur le genre ne figura dans la politique sectorielle révisée. Celle-ci fut rejetée par le gouvernement car elle ne contenait pas d'objectif concernant le genre.

Source : Clancy, J. S. "Late Developers: Gender Mainstreaming in the Energy Sector." In UKDSA Annual Conference, Colerain, 2-4, 2009. http://www.devstud.org.uk/aqadmin/media/uploads/4ab8efeb3f827_SA3-clancy-dsa09.pdf

L'accès des femmes à l'emploi formel est moindre que celui des hommes, dans tous les pays. Lorsqu'elles ont accès à l'emploi, elles sont plus souvent cantonnées à des postes administratifs ou non-productifs (voir le tableau ci-dessous). Dans le secteur de l'énergie, ce constat se retrouve dans les sociétés nationales ou municipales d'énergie et au niveau des petites entreprises du secteur.

PARTICIPATION DES FEMMES À LA PROPRIÉTÉ DES ENTREPRISES, À LEUR DIRECTION ET À L'EMPLOI

	Pourcentage d'entreprises dont une part de la propriété est détenue par des femmes	Pourcentage d'entreprises avec des femmes aux postes de direction	Part de femmes parmi les employés permanents (%)	Part de femmes parmi les employés à plein temps sur des postes de production (%)	Part de femmes parmi les employés à plein temps sur des postes hors production (%)
Tous Pays	36,2	18,1	33,5	27,4	38,5
Asie de l'Est et Pacifique	55,2	29,3	37,3	35,7	41,7
Europe de l'Est et Asie Centrale	30,9	18,7	38,3	36,2	44,3
Pays à hauts revenus (hors OCDE)	38,2	22,9	41,8	35,5	48,2
Pays à hauts revenus (OCDE)	32,6	15	33,6	23,6	40,8
Amérique latine et Caraïbes	40,2	21,1	36,8	23,9	43,7
Moyen Orient et Afrique du Nord	17,9	4,4	12,4	7,6	10,5
Asie du Sud	18,8	8,9	18,9	25,8	21,7
Afrique Subsaharienne	35	15,8	29,8	22,7	34,2

Source : World bank. "Data on Gender - World Bank Enterprise Survey of Business Managers", 2014.
<http://www.enterprisesurveys.org/data/exploretopics/gender>

Les enjeux de genre au niveau des sociétés nationales ou municipales d'électricité ou d'énergie peuvent se situer à deux niveaux : (i) la gestion des ressources humaines et (ii) la gestion des rapports avec les clients et les politiques tarifaires.

Les inégalités professionnelles entre hommes et femmes constituent un enjeu commun à l'ensemble des secteurs. Cependant, du fait de la culture professionnelle technique caractérisant le secteur de l'énergie, les femmes y sont généralement encore moins bien représentées

que dans d'autres types d'entreprises, en particulier dans les postes à responsabilité. Selon l'Organisation internationale du travail, la part moyenne des femmes travaillant dans les secteurs de l'électricité, du gaz et de l'eau dans les 26 pays d'Asie et du Pacifique représente ainsi moins de 20 % des emplois⁹. La persistance d'inégalités d'accès à l'éducation ainsi qu'aux formations techniques, couplée à une inégalité dans l'accès aux emplois formels limitent le développement de l'emploi des femmes dans les entreprises du secteur de l'énergie.

⁹ Asian development bank, and International Labour Organization, "Women and Labour Markets in Asia: Rebalancing for Gender Equality", 2011.

À travers le financement de formations aux métiers de l'énergie, les projets de l'AFD peuvent contribuer à faire évoluer les représentations et favoriser l'emploi des femmes dans ce secteur. Former des femmes à des métiers techniques est possible et l'expérience montre qu'elles réussissent aussi bien sinon mieux que les hommes à accomplir des tâches techniques (voir encadré ci-dessous).

L'autre type d'enjeu pour les sociétés d'énergie concerne la gestion de la clientèle. La prise en compte des rapports de genre peut se faire à différents niveaux :

► Les infrastructures peuvent être davantage/mieux utilisées, entretenues et maintenues quand les besoins et demandes des femmes et des hommes, ainsi que leurs expériences et savoirs sont pris en compte. Ceci permet d'adapter les solutions technologiques, ainsi que les systèmes de paiement et de gestion et peut permettre d'aboutir à un usage optimisé de fonds et de ressources humaines limitées.

► Les choix technologiques affectent le coût et donc le prix des services, et au final, la capacité à payer des usagers. Consulter les usagers femmes et hommes peut conduire à des services plus abordables et plus pérennes.

► Le recouvrement des factures peut être amélioré par la prise en compte des différences de capacité à payer et par la connaissance de la répartition du paiement des factures au sein du ménage. Une approche genre permet d'adapter des systèmes tarifaires aux capacités économiques différentes des usagers et usagères (voir exemple ci-après).



Employer les femmes pour le recouvrement des factures d'électricité

En Côte d'Ivoire, la compagnie Ivoirienne d'Électricité (CEI) atteignait péniblement 50 à 60 % de taux de recouvrement des factures. L'entreprise a décidé de prendre en compte les « logiques sociales de recouvrement » en plaçant systématiquement des femmes aux postes de caissières et de recouvreuses. Comme le paiement des factures était généralement effectué par des hommes, ceux-ci, placés face à des femmes pouvaient difficilement refuser de s'acquitter

du paiement s'ils en avaient les moyens. En effet, la perception sociale de leur rôle de chef de ménage rendait honteux le fait de refuser de payer face à une demande formulée par une femme. De même, leurs propositions éventuelles de corruption pouvaient plus difficilement être adressées à des femmes. Les taux de recouvrement ont ainsi atteint 98 % au début des années 2000.

Sources : Henry, Alain. « Le recouvrement en Afrique, les logiques sociales oubliées ». Flux 56-57, no. 2 (June 1, 2004): 87-95.

Le développement de l'**entrepreneuriat féminin dans le secteur de l'énergie** a également un potentiel important, notamment pour les projets de systèmes énergétiques décentralisés. En incluant les femmes comme entrepre-

neuses, ces projets permettent de développer l'accès à l'énergie dans des zones reculées (voir encadré page suivante).



Projets s'appuyant sur l'entrepreneuriat féminin dans le secteur de l'énergie

Au **Bangladesh**, les centres de technologie Grameen forment les femmes pauvres au métier de technicien en énergie solaire, afin d'appuyer le déploiement de système solaires domestiques à l'échelle nationale. Une fois diplômées, les techniciennes signent des contrats de maintenance annuels avec des clients possédant des systèmes solaires domestiques fournis par le projet.

Un projet similaire en **Inde**, mené par le BareFoot College, apprend aux femmes à construire, installer et maintenir des panneaux solaires. Les techniciennes peuvent ensuite installer des panneaux solaires dans des villages qui n'avaient jusqu'alors aucun accès à l'électricité.

Le projet EmPower en **Inde** renforce les capacités de femmes sur la maintenance de petites unités de production énergétique et des services associés, tels que la production de briquettes.

Au **Rwanda**, un groupe de femmes travaillant à la collecte des déchets a commencé à produire du biogaz à partir des déchets qu'elles récoltaient. La coopérative qu'elles ont formée emploie 110 personnes pour collecter les déchets de 3 000 ménages et les transformer en énergie.

Source : UNDP – GGCA, "Gender and Energy Training Module Asia and the Pacific", 2013.

http://www.undp.org/content/dam/undp/library/gender/Gender%20and%20Environment/TM4_AsiaPacific_Capacity.pdf

Questions clés

- ▶ Quelle est la part de femmes parmi les employés des sociétés d'énergie, à tous les niveaux ?
- ▶ Comment est prise en compte la demande de services d'énergie ?
- ▶ Quels sont les modes de consultation des usagers/consommateurs des services ?
- ▶ Quelles sont les capacités internes de prise en compte du genre au sein des sociétés d'énergie ?
- ▶ Existe-t-il des réseaux de femmes travaillant dans le secteur de l'énergie ?
- ▶ Quelles sont les capacités des femmes à développer des initiatives dans le secteur de l'énergie ? Quels sont les freins à la mise en œuvre de ces initiatives ?



Stratégies et bonnes pratiques

- ▶ Développement d'une politique de ressources humaines (recrutement et plan de carrière) sensible au genre.
- ▶ Renforcement des capacités internes de prise en compte du genre pour les entreprises du secteur de l'énergie.
- ▶ Développement d'un système de consultation des usagers sensible au genre.
- ▶ Identification d'associations ou de réseaux de femmes avec lesquels établir des partenariats.
- ▶ Définition d'activités favorisant le développement de l'entrepreneuriat féminin dans les filières du secteur de l'énergie.
- ▶ Formations techniques sur les métiers de l'énergie destinées aux femmes.

% Indicateurs

- ▶ Ratio femmes/hommes parmi les employés des entreprises d'énergie aux différents niveaux d'emploi.
- ▶ Niveau de formation des employés des entreprises d'énergie sur l'intégration des enjeux de genre dans leurs pratiques professionnelles.
- ▶ Présence de référents genre ou de politique sur le genre au sein des entreprises d'énergie.
- ▶ Nombre et nature des partenariats passés entre des associations ou groupements de femmes et des entreprises d'énergie.
- ▶ Intégration de données sur le genre dans les bases de données sur la clientèle des entreprises d'énergie.
- ▶ Nombre de femmes formées aux métiers de l'énergie.
- ▶ Nombre d'entreprises du secteur de l'énergie créées par des femmes.



Renforcement des capacités sur le genre pour des entreprises régionales d'électricité en Ouzbékistan

La Banque asiatique de développement et la Banque mondiale ont cofinancé à partir de 2012 un projet en **Ouzbékistan** visant à réduire les pertes commerciales dans le secteur de l'électricité. Les objectifs principaux étaient l'amélioration du système de compteurs et de facturation, ainsi que la gestion commerciale. Le projet prévoyait l'installation de compteurs améliorés pour environ 1 million de clients et l'amélioration de la qualité de la gestion des relations clientèle.

La BASD a financé une stratégie sur le genre combinant un renforcement des capacités institutionnelles de prise en compte du genre et le développement d'opportunités pour les femmes dans les postes de gestion de la clientèle. Le plan d'action sur le genre réalisé était articulé autour de deux objectifs principaux : (i) appuyer le développement professionnel dans l'agence sectorielle en charge du secteur de l'énergie (Uzbekenergo) et (ii) renforcer les femmes en tant que clientes et consommatrices d'énergie. Les éléments clés du plan d'action genre et du cadre de suivi-évaluation incluaient :

- ▶ la formation de 80 femmes à la relève des compteurs et à la gestion des données de consommation, avec une proposition d'emploi au sein d'Uzbekenergo.
- ▶ le renforcement des capacités sur le genre au sein d'Uzbekenergo, notamment en établissant des points focaux et un groupe de travail sur le genre au sein de l'institution, en mettant en place une base de donnée incluant des indicateurs désagrégés par sexe pour la gestion des ressources humaines et la gestion clientèle.
- ▶ la formation de femmes leaders à la conduite et à l'animation de campagnes de sensibilisation sur l'efficacité énergétique et les droits de la clientèle.
- ▶ l'adoption d'un objectif d'emploi de femmes à hauteur de 50 % du total du personnel et d'emploi de femmes comme directrices dans les agences de district.

La mise en œuvre du projet incluait le recrutement d'un expert national en genre pour faciliter la réalisation du plan d'action sur le genre.

Source : Asian Development Bank. "Gender Toolkit: Energy, Going beyond the Meter", 2012.

Les études et les bonnes pratiques sur l'intégration du genre dans le secteur de l'énergie concernent pour leur plus grande part les questions d'accès et de renforcement des capacités ou de renforcement institutionnel. Cependant, une part importante des projets financés par l'AFD concerne la réalisation ou la mise à niveau d'infrastructures : installations de production d'énergie (ex. barrages hydroélectriques) ou de distribution (ex. lignes à hautes tensions). L'objectif final de ces projets est certes l'amélioration des services, mais par la réalisation de barrages, qui permettent d'accroître les capacités de production, ou lignes à haute tension, pour étendre les capacités de distribution, des impacts sociaux négatifs importants peuvent être produits.

Deux voies sont possibles pour intégrer le genre dans ces activités :

1. une **démarche préventive de gestion des risques** ou
2. des **actions proactives d'optimisation des bénéfices socioéconomiques pour les personnes affectées.**

Le genre doit être intégré dans les démarches de prévention des risques environnementaux et sociaux.

En effet, les impacts négatifs induits par les activités de construction d'infrastructures (tels que les déplacements forcés de population, les expropriations, ou les nuisances liées aux activités de construction) ne touchent pas les femmes et les hommes de la même façon. Toutes les recherches montrent que les femmes sont affectées plus gravement que les hommes par les impacts négatifs d'activités de construction d'infrastructures. Par exemple, les processus d'expropriation se contentent la plupart du temps d'identifier les propriétaires légaux pour verser des indemnités. Or, les femmes ont moins accès à la propriété que les hommes : elles sont donc la plupart du temps exclues des processus d'indemnisations à titre individuel. Et dans le cas d'une indemnisation des chefs de ménage, la redistribution équitable des indemnisations au sein des ménages n'est de fait aucunement garantie. Ces impacts sont en outre souvent aggravés par le fait que les mesures de gestion des risques intègrent des biais à l'encontre des femmes. Ces biais peuvent être le fait des systèmes légaux nationaux, qui ne reconnaissent

pas forcément les droits de propriété des femmes par exemple. Ils peuvent également provenir de l'appréhension des impacts uniquement à l'échelle des ménages, ce qui masque l'aspect sexo-spécifique de certains impacts individuels. La **Fiche 10 : Le genre dans les diligences environnementales et sociales** synthétise ces enjeux sur la prise en compte du genre dans les diligences environnementales et sociales lors de la réalisation d'infrastructures. Ces enjeux, ainsi que les outils correspondants, sont détaillés dans la boîte à outils « Genre et diligences environnementales et sociales ».

Les démarches proactives d'intégration du genre dans les réalisations d'infrastructures visent quant à elles à faire bénéficier les femmes autant que les hommes des opportunités offertes. Celles-ci peuvent être des opportunités d'emploi ou d'activités génératrices de revenus. Les politiques de recrutement de la main d'œuvre sur les chantiers peuvent ainsi veiller à embaucher un certain quota de femmes, ou à faire appel à des femmes pour certaines activités, telles que la restauration des ouvriers. Des formations spécifiques peuvent également être dispensées aux femmes pour leur permettre d'accéder à certains postes (ex. chauffeur de poids lourd).

Questions clés

- ▶ Les études d'état initial socioéconomiques décrivent-elles les rapports de genre, la répartition des tâches entre hommes et femmes à l'échelle du ménage ?
- ▶ La mise en œuvre du projet implique-t-elle des expropriations ou des restrictions d'accès à des espaces utilisés par les populations locales/par les hommes et les femmes ?
- ▶ L'analyse des impacts du projet a-t-elle distingués les impacts subis par les hommes des impacts subis par les femmes ?
- ▶ Les mesures d'atténuation des impacts prennent-elles en compte les différences entre les femmes et les hommes dans les différentes catégories de populations affectées ?
- ▶ Le suivi des impacts permet-il de documenter la situation des femmes distinctement de celle des hommes ?
- ▶ Le projet peut-il créer des opportunités d'emploi pour les femmes ?



Stratégies et bonnes pratiques

- ▶ Respect des bonnes pratiques internationales, notamment les normes de la Banque mondiale et de l'IFC.
- ▶ Préparation et mise en œuvre d'un système de gestion environnemental et social sensible au genre et conforme aux bonnes pratiques internationales.
- ▶ Préparation et mise en œuvre d'un cadre de politique de réinstallation et/ou d'un plan d'action de réinstallation sensible au genre et conforme aux bonnes pratiques internationales, intégrant des recensements comptabilisant les individus à l'échelle infra-ménage (voir **Fiche 10** : Genre et diligences environnementales et sociales).
- ▶ Mise en œuvre d'un processus de consultation sensible au genre, à partir de l'étude des contraintes limitant la participation des femmes aux processus de prise de décision, et incluant si nécessaire des consultations spécifiques avec les femmes.
- ▶ Maximiser les opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus liées aux activités du projet pour les femmes (ex. quota de participation aux formations – y compris techniques –, quota d'emplois réservés aux femmes, etc.).

% Indicateurs

- ▶ Nombre de femmes et ratio femmes/hommes parmi les populations affectées par des impacts négatifs d'activités liées au projet (ex. expropriations).
- ▶ Évolution des niveaux de vie des femmes et des hommes des différentes catégories socioéconomiques impactées par le projet.
- ▶ Nombre, nature et efficacité des mesures d'atténuation de ces impacts ciblant spécifiquement les femmes.
- ▶ Évolution du nombre de femmes et des ratios femmes/hommes parmi les employés des entreprises travaillant sur le projet ou parmi les personnes formées.



Quand une mesure d'atténuation des risques accroît la vulnérabilité des femmes

Le projet de barrage de Sardar Samovar en **Inde** a entraîné un déplacement forcé de population. La tenure foncière dans les villages affectés était une tenure coutumière, informelle. Afin de leur assurer une sécurité foncière à l'issue du déplacement, les ménages expropriés se sont vu accorder des titres fonciers officiels sur les sites de réinstallation en compensation de la perte de leurs terres. Cependant, ces nouveaux titres de propriété furent établis au nom du chef de ménage, qui était dans la plupart des cas un homme. En cas de divorce ou de veuvage post-déplacement, les femmes se retrouvaient sans

accès à la terre, alors qu'elles bénéficiaient d'un accès à la terre individuel dans l'ancien système coutumier. Dans certains cas, les femmes chefs de ménages durent faire établir des titres de propriété au nom d'un de leurs fils, et devenaient donc dépendantes du bon vouloir de celui-ci. Une mesure d'indemnisation, dont le but était d'accorder une plus grande sécurité foncière aux personnes déplacées par le projet, aboutit finalement à aggraver les inégalités de genre en aggravant l'insécurité foncière des femmes.

Source : Lyla Mehta, "The Settler and His Wife," Deportate, Esuli E Profughe Special Issue Engendering Migration and Displacement in Developing Countries: Focus China, no. 17 (2011): 25.

La promotion des énergies renouvelables peut permettre d'améliorer l'accès aux services énergétiques dans les zones rurales ou périurbaines non desservies par les réseaux électriques. Dans ces zones les services énergétiques sont plus chers, du fait des coûts de transports et de l'inefficience des sources d'énergie traditionnelles. L'appui à des systèmes énergétiques décentralisés basés sur des énergies renouvelables peut permettre un accès à des énergies abordables et plus efficaces. Parallèlement, l'utilisation de sources d'énergie renouvelables pour les services d'énergie centralisés, tels que les barrages hydroélectriques, l'éolien ou le solaire peuvent permettre de diversifier les services d'énergie et dégager des bénéfices sociaux et environnementaux importants¹⁰.

Dans le monde, environ trois milliards de personnes continuent à faire cuire leurs aliments et à chauffer leur logement au moyen de combustibles solides (à savoir le bois, les résidus agricoles, les déchets animaux et le charbon de bois) dans des foyers ouverts ou des poêles. Il s'agit pour la plupart de personnes pauvres, vivant dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

Ces combustibles et méthodes de cuisson polluent fortement l'air intérieur des habitations. Ils produisent notamment de fines particules de suie qui pénètrent dans les poumons en profondeur. Dans les habitations insuffisamment ventilées, la teneur en particules fines dans la fumée domestique peut atteindre une concentration 100 fois supérieure aux niveaux acceptables. La santé des femmes et des jeunes enfants est particulièrement exposée, puisque que ceux-ci passent plus de temps près de ces sources de fumées.

L'OMS estime ainsi que près de 4,3 millions de personnes décèderaient prématurément chaque année de maladies attribuables à la pollution de l'air intérieur lié à l'utilisation de combustibles solides¹¹. Les femmes exposées à ces fumées de cuisson auraient trois fois plus de chance de souffrir de bronchites chroniques que les femmes utilisant des combustibles propres.

Ce sont le plus souvent les femmes qui ont la charge de la collecte des combustibles. Elles y consacrent des efforts physiques qui peuvent être importants, du temps ou de l'argent. Il est ainsi estimé que les femmes dans certaines parties du Népal ou de l'Inde peuvent passer jusqu'à 5 ou 6 heures par jours à collecter du bois¹². Des enquêtes ont établi que le poids des charges transportées peut aller jusqu'à plus de 50 kg par jour en Éthiopie, voire jusqu'à 75 kg en Chine, la moyenne se situant plutôt autour de 20 kg¹³.

L'utilisation d'énergies alternatives propres ou renouvelables permet donc :

- ▶ de libérer du temps et d'épargner des efforts physiques quotidiens aux femmes qui effectuent la corvée de collecte du bois. Le temps libéré peut ensuite être alloué à d'autres activités (économiques, de loisirs/repos).
- ▶ de lutter contre la déforestation.
- ▶ de diminuer les risques sanitaires subis par les membres des ménages les plus exposés à la pollution intérieure due aux fumées (femmes et enfants).

¹⁰ UNIDO, "Scaling up Renewable Energy in Africa", 12th Ordinary Session of Heads of State and Governments of the African Union, Addis Ababa 7 (2009). https://www.unido.org/fileadmin/user_media/Services/Energy_and_Climate_Change/Renewable_Energy/Publications/Scaling%20Up%20web.pdf

¹¹ WHO, "Household Air Pollution and Health, Fact Sheet N°292," WHO, March 2014. <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs292/en/>

¹² Cecelski, E. "From the Millennium Development Goals towards a Gender-Sensitive Energy Policy Research and Practice: Empirical Evidence and Case Studies." ENERGIA/DfID Collaborative Research Group on Gender and Energy (CRGGE), 2006.

¹³ *Ibid.*

Questions clés

- ▶ Quelles solutions technologiques sont envisageables ?
- ▶ Les technologies choisies permettent-elles de réduire le temps et la pénibilité des tâches domestiques effectuées par les femmes ?
- ▶ Les technologies choisies sont-elles adaptées aux usages et pratiques des femmes et des hommes ?
- ▶ Le coût des services est-il abordable pour les femmes et les hommes des différents groupes cibles ? Qui paie le service au sein des ménages ? qui prend la décision d'accéder au service ?
- ▶ Les filières des technologies envisagées sont-elles développées et accessibles localement ? Les femmes participent-elles à ces filières ?



Stratégies et bonnes pratiques

- ▶ Faciliter l'accès au crédit ou subventionner les ménages pauvres pour leur permettre d'acquérir des installations fonctionnant sur des énergies propres/renouvelables
- ▶ Appuyer la définition d'objectifs de politique sectorielle concernant la diffusion des énergies propres/renouvelables et financer les programmes sectoriels allant dans ce sens
- ▶ Mettre en place un processus de consultation incluant les hommes et les femmes, adapté à leurs contraintes respectives (voir [Enjeu 2 : Genre et intermédiation sociale](#)).

% Indicateurs

- ▶ Évolution du temps passé par les femmes à effectuer les tâches domestiques.
- ▶ Nombre de femmes formées aux métiers de l'énergie et impliquées dans la filière énergétique mise en place.
- ▶ Évolution des prévalences des maladies respiratoires liées à la pollution intérieure, chez les femmes, les hommes et les enfants.



Un projet de séchoirs solaires qui accroît les revenus des femmes

Au début des années 1990, un projet de la FAO et du PNUD en **Ouganda** a promu l'usage de séchoirs solaires pour améliorer la conservation des fruits et des légumes produit par les ménages. L'objectif était de contribuer à la sécurité alimentaire des ménages. Cependant, les femmes des zones d'intervention étaient davantage intéressées par les opportunités de revenus offertes par les séchoirs solaires que par l'aspect sécurité alimentaire. Une entreprise fut donc fondée en 1992 pour relier les productrices rurales et

les marchés de fruits séchés en Europe. En trois ans, plus de 50 groupes de femmes avaient adoptés les séchoirs solaires, et en 1995, l'entreprise exportait plus de 50 tonnes de fruits séchés. L'objectif initial d'appui à la sécurité alimentaire n'était cependant pas en reste : en dehors des activités marchandes, les séchoirs solaires étaient également utilisés pour assurer la conservation des légumes et des fruits des ménages pour leur propre consommation.

Source : Clancy, Joy, Sheila Oparaocha, and Ulrike Roehr, "Gender Equity and Renewable Energies", 2004.



Effets d'un projet de biogaz

Au **Népal**, seulement 10 à 15 % de la population a accès à l'électricité. Les sources de combustibles utilisées par les ménages sont majoritairement le bois, le kérosène et la bouse de vache séchée. Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de lutter contre la déforestation, un projet de promotion de l'utilisation domestique du biogaz a été mis en place. Des unités de production de biogaz à partir de déchets animaux et humains ont été subventionnées pour que des ménages ruraux puissent les acquérir en dessous du prix du marché. Les bénéficiaires de l'utilisation de ces unités de biogaz résident en la réduction du temps et des efforts liés à la collecte des combustibles utilisés pour la cuisson et le chauffage.

Les risques liés à l'exposition aux fumées des feux de bois et des lampes à kérosène sont également diminués.

Il est estimé que les femmes ont pu libérer 3 heures par jour dans chaque ménage utilisant une unité de biogaz pour la cuisson plutôt que le bois de chauffe. Les femmes déclarent allouer le temps libéré à des activités génératrices de revenus, du travail social, de l'alphabétisation ou des loisirs.

Lorsque les ménages connectent directement leurs latrines aux unités de biogaz, ils bénéficient également de conditions sanitaires et d'hygiène améliorées.

Source : UNDP – GGCA, "Gender and Energy Training Module Asia and the Pacific", 2013.

SECTION 3

INTÉGRATION DE LA DIMENSION GENRE DANS LA PHASE D'IDENTIFICATION ET D'INSTRUCTION DU PROJET

Cette section comporte les fiches suivantes :

- Fiche 1 :** Intégration du genre dans le cycle du projet – p. 36
- Fiche 2 :** Clés pour une analyse de genre dans les projets énergie – p. 37
- Fiche 3 :** Questions clés lors de l'identification – p. 41
- Fiche 4 :** Notations marqueur CAD / Avis développement durable et exigences minimales – p. 43
- Fiche 5 :** Questions clés lors de l'instruction – p. 45
- Fiche 6 :** Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées – p. 47
- Fiche 7 :** Les indicateurs – p. 50
- Fiche 8 :** Le genre dans les études de faisabilité – p. 55
- Fiche 9 :** Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale – p. 60
- Fiche 10 :** Genre et diligences environnementales et sociales – p. 65
- Fiche 11 :** Dialogue avec les partenaires sur le genre – p. 67

FICHE 1

INTÉGRATION DU GENRE DANS LE CYCLE DU PROJET

Cette fiche explique quelles actions mener à quel moment pour intégrer le genre tout au long du cycle du projet AFD. Elle peut également servir pour le cycle de projet de DPO qui comprend les mêmes grandes étapes du cycle de projet.

COMITÉS ET DOCUMENTS	ACTIONS GENRE	FICHES GENRE	DILIGENCES E&S*
IDENTIFICATION			
<p>Fiche d'Identification de Projet (FIP)</p> <p style="text-align: center;">Comité d'Identification</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 1^{er} questionnement sur le genre pour identifier <i>a priori</i> les enjeux (risques et opportunités) : diagnostic et analyse genre préalable. ▶ Début du dialogue avec la contrepartie sur l'intégration du genre dans le projet. ▶ Intégration du genre dans les études de diagnostic (faisabilité) pour avoir le contexte genre de départ (données désagrégées) et préciser les points et modalités d'intégration du genre dans le projet. <p>→ Finalisation de la FIP – Identification de la notation CAD-DD.</p>	<p>Fiche 2 : Clés pour une analyse genre</p> <p>Fiche 3 : Questions clés lors de l'identification</p> <p>Fiche 11 : Dialogue avec les partenaires sur le genre</p> <p>Fiche 8 : Le genre dans les études de faisabilité</p> <p>Fiche 10 : Genre et diligences environnementales et sociales</p> <p>Fiche 4 : Notations marqueur CAD/ Avis développement durable et exigences minimales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évaluation E&S initiale (classement A, B+, B, C). ▶ Évaluation des enjeux de genre.
INSTRUCTION			
<p>Fiche de Présentation de Projet (FPP)</p> <p style="text-align: center;">Comité de crédit</p> <p>Note au Conseil d'Administration (NCA)</p> <p style="text-align: center;">Conseil d'Administration</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sur la base des résultats de la faisabilité et de la mission d'identification, déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - les objectifs genre et les exigences minimales du projet ; - les indicateurs désagrégés pour le suivi de l'intégration du genre durant la mise en œuvre du projet. ▶ Poursuite du dialogue avec la contrepartie et avec les autres acteurs du projet. <p>→ Finalisation de la FPP – Confirmation de la notation CAD-DD.</p>	<p>Fiche 5 : Questions clés lors de l'instruction</p> <p>Fiche 6 : Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées</p> <p>Fiche 7 : Les indicateurs</p> <p>Fiche 9 : Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale</p> <p>Fiche 11 : Dialogue avec les partenaires sur le genre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Plan d'action genre. ▶ EIES/notice d'impact. ▶ CGES/PGES ▶ Cadre de politique de réinstallation/ Plan d'action de réinstallation / Plan succinct de réinstallation.
EXÉCUTION			
<p>Convention</p> <p>Rapports de suivi d'exécution</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Suivi des indicateurs définis durant l'instruction : intégration du genre dans les rapports de suivi réguliers du projet/dans les missions de supervision. 	<p>Fiche 12 : Questions clés lors de la supervision</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Clauses E&S des DAO. ▶ Engagements d'information E&S pour les rapports de suivi des PGES / PEES / PAR /Clauses E&S.
POST-ÉVALUATION			
<p>Rapport d'Achèvement de Projet (RAP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évaluation <i>ex post</i> des résultats obtenus en termes de genre, sur la base notamment des indicateurs définis durant l'instruction. 	<p>Fiche 13 : Questions et points clés de l'évaluation <i>ex post</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Rapports de suivi E&S.

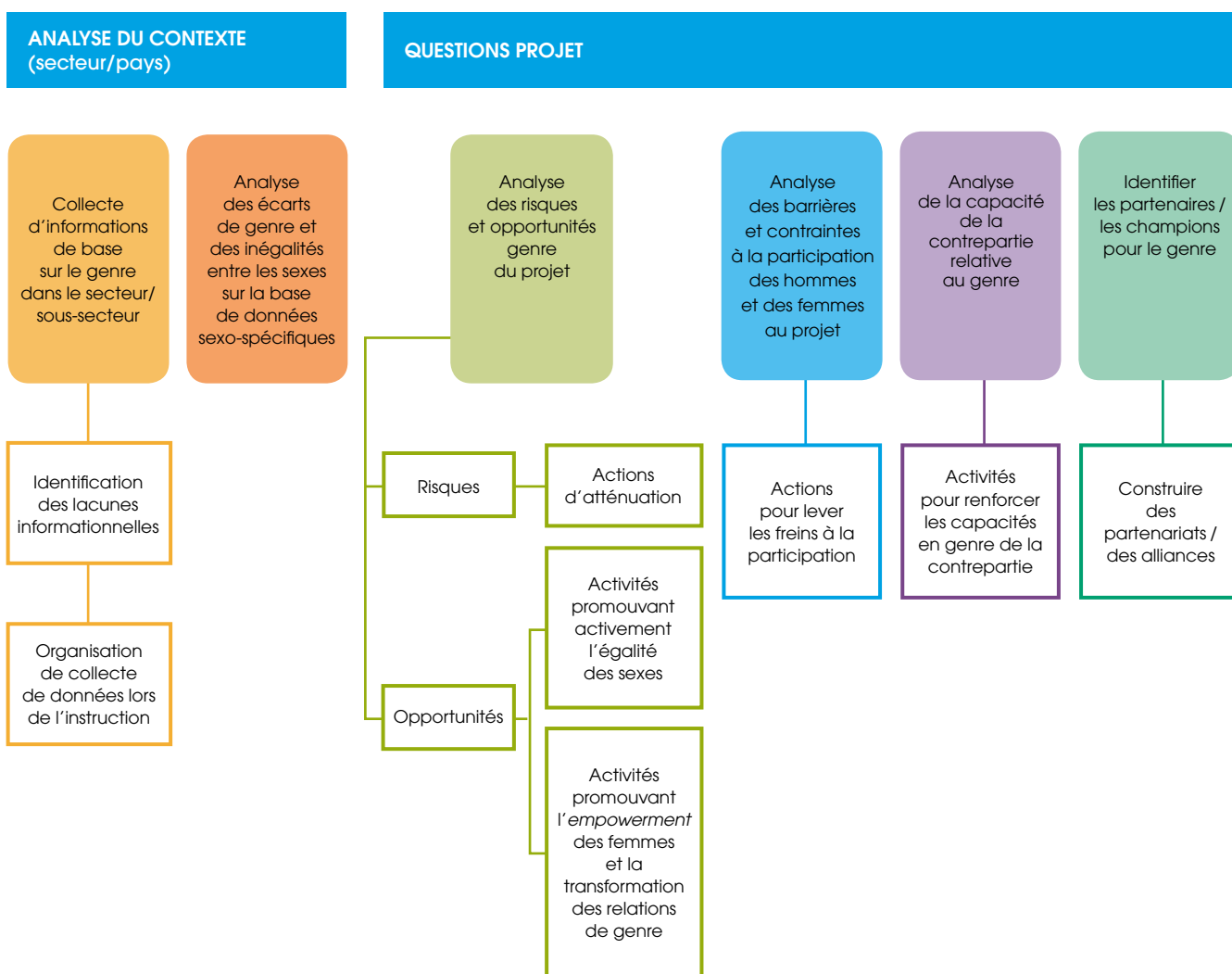
* Voir la boîte Genre et Diligences E&S pour plus de précisions.

Cette fiche présente les points d'application d'une analyse genre, de manière générique puis sur le secteur de l'énergie. Elle peut être utilisée par les chefs de projet et les personnels d'agence, durant la préparation des projets (identification et d'instruction). Les différents types d'analyse proposés dans cette fiche peuvent se faire successivement ou en parallèle ; **il n'y a pas d'ordre chronologique précis à suivre pour leur réalisation.**

Cette fiche peut également servir de base pour rédiger une composante spécifique sur le genre dans les TdR des études de faisabilité, d'impact ou autres études complémentaires.

Elle complète les **Fiches 3** et **5** sur les questions clés lors de l'identification et de l'instruction.

ANALYSE DU GENRE AU COURS DES PHASES D'IDENTIFICATION ET D'INSTRUCTION



L'analyse genre dans les projets énergie

L'analyse des enjeux de genre pour un projet de développement consiste à identifier les différences de rôles, de contraintes et d'opportunités existant entre femmes et hommes, au niveau des ménages comme des institutions politiques ou communautaires. Cette analyse a deux objectifs principaux :

- ▶ assurer l'efficacité du projet en adaptant sa définition au contexte socioéconomique local, par la prise en compte des déterminants de genre influençant la demande et la consommation des services énergétiques ;
- ▶ identifier si et comment le projet risque d'aggraver les inégalités de genre ou au contraire s'il peut contribuer à les réduire.

Dans les projets du secteur de l'énergie, l'analyse du genre peut être effectuée à 4 niveaux :

- ▶ analyse de la demande ;
- ▶ analyse des impacts négatifs de la réalisation d'infrastructures ;
- ▶ analyse de l'offre ;
- ▶ analyse du cadre sectoriel.

Les éléments ci-dessous¹⁴ présentent les questions principales permettant d'intégrer les enjeux de genre dans la définition du projet. Cette liste de questions devra être adaptée à la nature des projets et au contexte local.

ANALYSE DE LA DEMANDE : LES HOMMES ET LES FEMMES EN TANT QU'USAGERS, CLIENTS ET BÉNÉFICIAIRES

(voir Fiche 8 : Le genre dans les études de faisabilité)

Répartition des tâches et des charges dans les ménages	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les usages qu'ont les hommes et les femmes de l'énergie dans la zone du projet ? ▶ Quelle est la répartition des charges au sein du ménage concernant les services d'énergie que le projet cible ? Qui paie le coût d'accès au service (ex. connexion au réseau) ? Qui paie ou paiera le service (consommation) ? ▶ Les femmes et les hommes ont-ils la même volonté à payer les services ? Les capacités à payer des hommes et des femmes sont-elles identiques ? ▶ Par qui sont prises les décisions concernant ce service au sein du ménage ? (ex. investissement initial dans l'accès au service).
Environnement, santé, sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les femmes et les enfants souffrent-ils de problèmes sanitaires et environnementaux liés à l'énergie (ex. pollutions intérieures liées aux fumées) / au non-accès à une énergie moderne (ex. corvée de bois) ? Les hommes souffrent-ils des mêmes problèmes ? ▶ La mobilité et la sécurité des femmes est-elle contrainte par la pauvreté énergétique (ex. insécurité dû au manque d'éclairage public) ? Les hommes souffrent-ils des mêmes problèmes ?
Satisfaction des clients	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les clients sont-ils satisfaits des services existants ? Est-ce que les enquêtes de satisfaction documentent séparément le point de vue des femmes et celui des hommes ? ▶ Un système de gestion de la clientèle existe-t-il ? (ex. bureau des plaintes, recueil des suggestions d'amélioration). Les points de vue des femmes sont-ils pris en compte séparément de ceux des hommes ?
Accès à l'information des usagers	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les usagers ont-ils connaissances des différentes options énergétiques à leur portée ? Les femmes ont-elles été identifiées comme des détentrices de savoirs et de pratiques de gestion de l'énergie ? ▶ Les femmes sont-elles sensibilisées aux risques sanitaires liées à l'utilisation d'énergies traditionnelles ? Ont-elles connaissance des solutions d'énergies propres existantes ?

...

¹⁴ Adaptés à partir de Asian development bank. "Gender Toolkit: Energy. Going beyond the Meter," 2012.

...

Entreprendre et accéder à des services d'énergie améliorés	<ul style="list-style-type: none">▶ Les femmes participent-elles aux choix des services d'énergie à l'échelle de la communauté et du ménage ? Le projet peut-il avoir une influence sur le niveau de participation des femmes ?▶ Des fournisseurs d'énergies privés existent-ils dans la zone d'intervention ? Les femmes peuvent-elles développer de telles entreprises ou y être employées ?▶ Des organisations locales peuvent-elles fournir des formations et des actions de renforcement des capacités des femmes ?▶ Les femmes ont-elles accès aux financements nécessaires pour démarrer de telles activités ?
Bénéfices potentiels du projet	<ul style="list-style-type: none">▶ Le projet contribue-t-il à aggraver les inégalités de genre ou au contraire peut-il contribuer à les réduire ?▶ Par quel(s) moyen(s) le projet peut-il avoir un effet sur les inégalités de genre ? (diminution des corvées domestiques, amélioration des conditions de vie, accroissement des revenus, opportunités d'emploi, amélioration des infrastructures publiques/communautaires, amélioration de la participation aux prises de décision)▶ Comment la définition du projet permet-elle de garantir que ces moyens soient bien mis en œuvre ?
Participation des femmes au projet	<ul style="list-style-type: none">▶ Quelles sont les contraintes pesant sur la participation des femmes et des hommes au projet (ex. en termes de disponibilité, d'horaires, de contraintes culturelles, d'accès à certains lieux ou forum) ?▶ Quelles sont les actions définies par le projet pour intégrer ces contraintes et assurer la participation équitable des femmes et des hommes ? <p>(Voir Fiche 9 : Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale)</p>

ANALYSE DES IMPACTS NÉGATIFS : LES FEMMES PARMIS LES PERSONNES AFFECTÉES PAR LE PROJET (PAP)

Impacts négatifs	<ul style="list-style-type: none">▶ Le projet est-il susceptible d'avoir des risques (ex. perte d'emploi, maladies sexuellement transmissibles, trafic humain, augmentation de la charge de travail) ou des impacts négatifs affectant les femmes plus gravement que les hommes (ex. dégradation des ressources naturelles, déplacement de populations) ?▶ Quelles sont les actions ou réalisations du projet pouvant produire ces risques ou ces impacts ? (ex. augmentation des tarifs, réforme sectorielle, construction d'infrastructures)▶ Les différences des risques et impacts subis par les hommes et les femmes sont-ils identifiés ?▶ Des déplacements de populations sont-ils à prévoir ?▶ Le cadre légal et les pratiques de tenure foncière limitent-elles l'accès à la propriété des femmes ?▶ Les femmes affectées sont-elles identifiées distinctement des hommes ?▶ Quelles sont les mesures envisagées pour identifier, gérer et atténuer ces risques et impacts ?▶ Les consultations avec les personnes affectées sont-elles adaptées aux contraintes des hommes et des femmes ? <p>(voir Fiche 10 : Genre et diligences environnementales et sociales)</p>
-------------------------	---

ANALYSE DU CONTEXTE DE GENRE (FORMATIONS, RH, CARRIÈRES) DANS LES PROFESSIONS DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

<p>Opportunités d'emplois</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quel est le taux d'emploi féminin dans le secteur (parmi les agences gouvernementales et publiques ainsi que dans le secteur privé) ? ▶ Le projet peut-il offrir des emplois aux femmes (ex. lors des activités de construction, au sein des équipes du projet, en tant qu'agent du service clientèle ou comme releveur de compteurs, agents administratifs ou tout autre emploi dans les entreprises du secteur de l'énergie) ? A combien de personne/mois le volume de ces emplois peut-il être estimé ?
<p>Environnement de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les entreprises du secteur de l'énergie ont-elles un code de conduite ou des procédures hygiène-santé-sécurité intégrant les enjeux de genre ? ▶ Ces entreprises ont-elles une stratégie de gestion des ressources humaines sensible au genre ? ▶ Le projet peut-il améliorer ces procédures et pratiques ?
<p>Représentation aux postes à responsabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quel est le taux de représentation des femmes aux postes à responsabilité des entreprises sectorielles ?
<p>Dimension institutionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les femmes ont-elles un accès équitable aux opportunités de formation dans les entreprises et les agences du secteur de l'énergie ? Le projet peut-il offrir plus d'opportunités de formation pour les femmes ? ▶ Le rôle des femmes dans la mise en place de partenariats public-privé peut-il être appuyé (ex. femmes dirigeantes de petites entreprises de services énergétiques). ▶ Quel est le niveau de connaissance et de sensibilité aux enjeux de genre des personnels et responsables des agences et entreprises sectorielles ? Des actions de sensibilisation et de formation aux enjeux de genre sont-elles possibles ?

ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LE CADRE SECTORIEL

<p>Politique sectorielle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les documents de politique sectorielle mentionnent-ils les enjeux de genre ? Des objectifs spécifiques concernant ces enjeux sont-ils définis ? ▶ Les enjeux de genre sont-ils pris en compte par des institutions d'autres secteurs ? (ex. ministère de la Femme ou des Affaires sociales). Quelle collaboration entre ces institutions ? ▶ Existe-t-il des points focaux genre dans les administrations du secteur de l'énergie ? ▶ Existe-t-il des lignes budgétaires sectorielles réservées pour des actions sur le genre ?
<p>Organisations ou réseaux de femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des organisations représentant les femmes dans le secteur de l'énergie existent-elles ? ▶ Sont-elles identifiées et participent-elles à l'élaboration des politiques sectorielles ? ▶ Est-il possible de développer des partenariats avec ces organisations ?

QUESTIONS À SE POSER	OUTILS DISPONIBLES
Sur la demande de financement	
1. Les enjeux de genre dans ce secteur et ce pays sont-ils précisés et pris en compte dans la demande ?	Profils Genre Pays Section 6 : Ressources sur le genre dans le secteur de l'énergie
2. La demande de financement mentionne-t-elle des enjeux de genre ? Quelle est l'attitude de la contrepartie par rapport à l'intégration de l'approche genre ?	Fiche 11 : Dialogue avec les partenaires sur le genre
3. Quels sont les présupposés concernant les rôles des hommes et des femmes présents dans la demande de financement ? Ces présupposés ont-ils une incidence sur la façon dont le projet est conçu ?	Fiche 2 : Clés pour une analyse genre dans les projets énergie
4. Une analyse genre doit-elle être conduite pour l'identification de ce projet ?	
Sur l'analyse du contexte sectoriel	
5. Les enjeux de genre dans le pays et le secteur (voire sous-secteur) sont-ils décrits ? Des indicateurs sexo-spécifiques sont-ils utilisés ?	Profils Genre Pays Section 6 : Ressources sur le genre dans le secteur de l'énergie
6. Quelles sont les conditions légales, culturelles, politiques, économiques et sociales concernant le genre qui peuvent avoir une influence sur le projet ou sur lesquelles le projet peut avoir une influence ?	Profils Genre Pays Section 1 : Introduction au genre dans le secteur de l'énergie
7. La prise en compte du genre peut-elle avoir une influence sur la conception du projet ?	Fiche 2 : Clés pour une analyse genre dans les projets énergie Fiche 4 : Notations marqueur CAD / Avis développement durable et exigences minimales Fiche 6 : Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées
8. Existe-t-il des projets similaires ayant pris en compte le genre ? Si oui, de quelle façon l'ont-ils fait ?	Section 5 : Benchmark sur les pratiques des bailleurs en matière d'intégration du genre dans le secteur de l'énergie Section 6 : Ressources sur le genre dans le secteur de l'énergie
9. Des compétences et expertises en termes d'analyse sociale et de genre existent-elles et sont-elles identifiées dans le pays d'intervention ?	Fiche 11 : Dialogue avec les partenaires sur le genre
10. Y a-t-il un objectif principal ou secondaire de réduction des inégalités de genre ?	Fiche 2 : Clés pour une analyse du genre dans les projets énergie Fiche 4 : Notations marqueur CAD / Avis développement durable et exigences minimales Annexe 1 : Modalités d'utilisation du marqueur CAD / OCDE sur l'égalité H-F Annexe 2 : Notation de la dimension Égalité H-F de l'Avis DD
11. Y a-t-il des lignes budgétaires réservées à des actions genre ?	Fiche 6 : Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées

QUESTIONS À SE POSER	OUTILS DISPONIBLES
Analyse <i>a priori</i> des effets du projet sur la réduction des inégalités et les rapports de genre (FIP) :	
<p>12. Une analyse genre spécifique a-t-elle été conduite (ex. dans une phase précédente, dans une évaluation, par l'AFD, un autre bailleur, ou une ONG) ? Sinon, une étude spécifique est-elle nécessaire ?</p> <p>13. Si le projet est en cofinancement, quelles sont les pratiques du ou des autres bailleurs en matière de genre ?</p>	<p>Fiche 11 : Dialogue avec les partenaires sur le genre</p> <p>Section 5 : Benchmark sur les pratiques des bailleurs en matière d'intégration du genre dans le secteur de l'énergie</p>
<p>14. La mise en œuvre du projet entraîne-t-elle des risques sociaux importants (ex. déplacements de population, pertes de revenus, pollution ?)</p>	<p>Fiche 10 : Genre et diligences environnementales et sociales</p> <p>Classement du projet A, B+ ou B et inclusion des aspects genre dans les EIES, PGES et PAR</p>
<p>15. Le projet est-il susceptible de perpétuer ou de renforcer les inégalités de genre ? / Le projet est-il susceptible de réduire l'écart et les inégalités de genre ?</p>	<p>Fiche 2 : Clés pour une analyse genre dans les projets énergie</p> <p>Fiche 4 : Notations marqueur CAD / Avis développement durable et exigences minimales</p> <p>Fiche 6 : Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées</p>
<p>16. Y a-t-il des activités spécifiques dédiées au genre, ou qui contiennent des enjeux de genre (ex. participation des bénéficiaires, intermédiation sociale, formulation de politiques publiques ou de stratégies sectorielles) ?</p>	<p>Fiche 2 : Clés pour une analyse genre dans les projets énergie</p> <p>Fiche 6 : Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées</p>
<p>17. Y a-t-il des indicateurs genre pré-identifiés ?</p> <p>18. Les indicateurs pré-identifiés peuvent-ils être désagrégés selon le sexe ?</p>	<p>Fiche 7 : Les indicateurs</p>
<p>19. Une consultation avec les bénéficiaires finaux a-t-elle été faite / doit-elle être faite pour définir le projet ?</p>	<p>Fiche 9 : Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale</p>

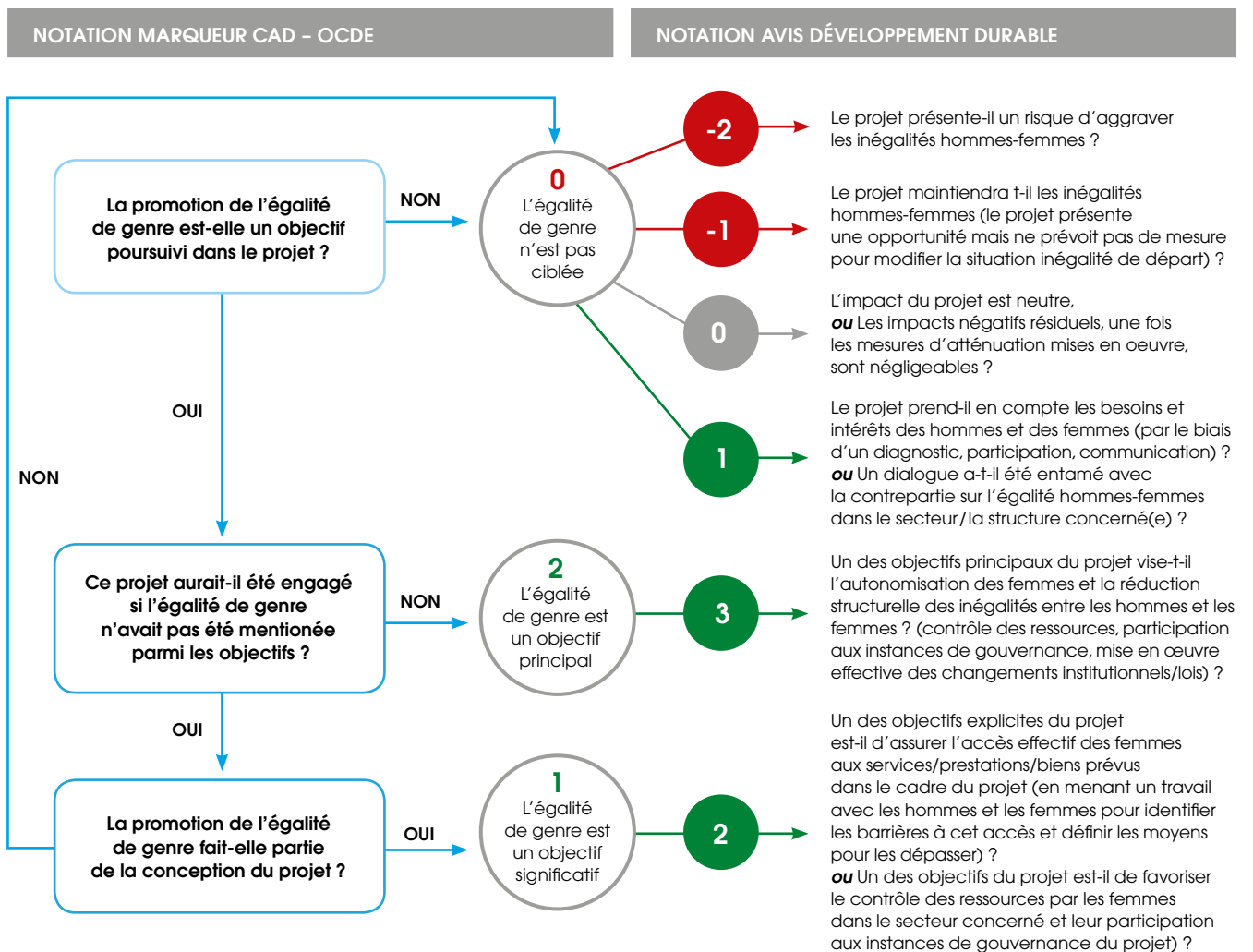
Tous les projets faisant partie du périmètre¹⁵ doivent recevoir une « Notation Genre », qui induit des exigences minimales. Deux systèmes de notation sont utilisés à l'AFD pour évaluer la prise en compte du genre dans ses projets : le marqueur genre du CAD de l'OCDE et la dimension Égalité hommes-femmes de l'Avis développement durable.

Un système d'équivalence a été développé entre les deux systèmes, présenté dans la figure ci-dessous.

Lors de l'instruction des projets, les chargés de projets ne doivent renseigner que la notation développement durable dans le système d'information (le renseignement de l'équivalence CAD se fait automatiquement).

Des compléments méthodologiques sur la notation CAD/OCDE et sur la notation Avis développement durable sont présentés en annexes 1 et 2 du présent document.

L'ÉQUIVALENCE ENTRE LE MARQUEUR ÉGALITÉ H-F CAD OCDE ET LA NOTATION ÉGALITÉ F-H DANS L'AVIS DÉVELOPPEMENT DURABLE

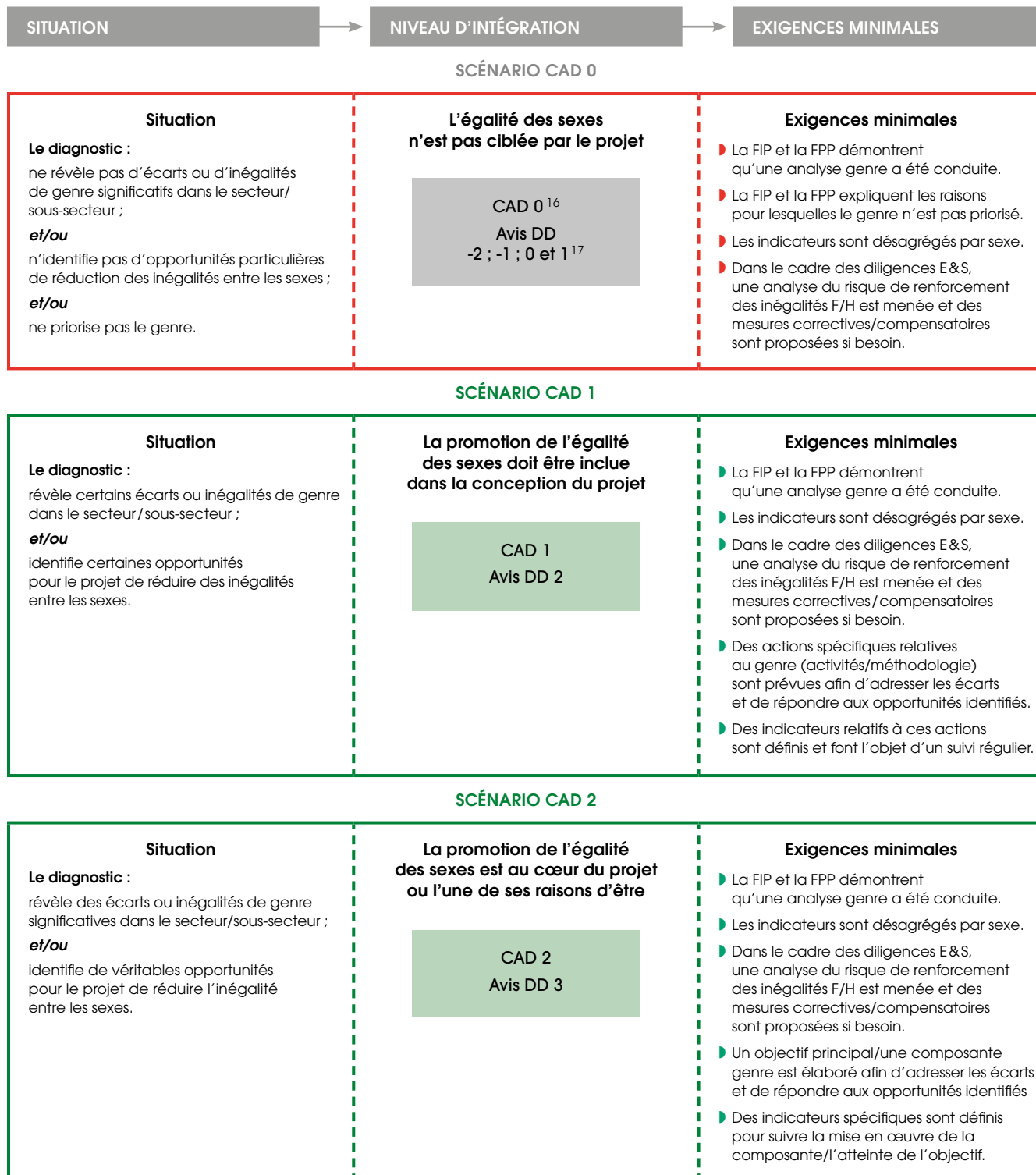


¹⁵ Le périmètre de notation « marqueur CAD/OCDE Égalité F/H » correspond à la typologie de projets suivante : États étrangers, Subvention Projet (Subventions programme 209 y compris PRCC et microfinance), Prêts (hors sous-participation), IS3TF, C2D (UPPTE) et ONG. Les autres opérations (notamment les ABG, les lignes de crédit non affectées et projets financés sur les Outre-Mer) sont exclus, conformément au DOS Genre 2, ainsi que les FERC, FRCG et délégations de fonds pour lesquels le marqueur CAD n'est pas pertinent.

Le périmètre de l'Avis DD correspond à la même typologie de projets ; cependant, il ne s'applique pas aux prêts d'un montant inférieur à 5 M€ et aux subventions d'un montant inférieur à 1,5 M€. Pour les projets pour lesquels l'Avis développement durable ne s'applique pas (opérations en prêts d'un montant inférieur à 5 M€ et subventions d'un montant inférieur à 1,5 M€) mais qui entrent dans le périmètre du marqueur CAD, les chargés de projets doivent renseigner le marqueur CAD dans le système d'information.

EXIGENCES MINIMALES

Le premier questionnement genre (diagnostic et analyse genre préalable) permet d'identifier *a priori* les risques, les enjeux et les opportunités du projet en la matière. En fonction de l'importance de ces derniers et de l'ambition du projet en termes de genre, plusieurs scénarios s'offrent aux chefs de projet, comprenant chacun des exigences minimales.



¹⁶ Marqueur Genre du CAD/OCDE. Voir Annexe 1 (Modalités d'utilisation du marqueur CAD/OCDE sur l'égalité hommes-femmes).

¹⁷ Dimension 3 « Égalité hommes-femmes » de la notation « Avis développement durable » de l'AFD. Voir Annexe 2 (Notation de la Dimension Égalité hommes-femmes de l'Avis développement durable de l'AFD).

QUESTIONS À SE POSER	OUTILS DISPONIBLES
Préparation des TdR des études de faisabilité et études d'impact	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Des données désagrégées par sexe sont-elles disponibles pour le secteur et la zone du projet ? Si non, la collecte de données désagrégées est-elle spécifiée dans les TdR des études de faisabilité et d'impact ? 2. Les TdR des études de faisabilité et d'impact demandent-ils une analyse du contexte socioéconomique, de la demande, des besoins ou des impacts qui distinguent les hommes et les femmes ? Le niveau d'analyse demandé est-il plus fin que l'échelle du ménage ? 3. Les compétences socioéconomiques demandées incluent-elles spécifiquement des compétences sur le genre ? 4. La méthodologie des enquêtes et de l'analyse socioéconomique proposée dans les offres et proposition de projet est-elle satisfaisante ? 	<p>Fiche 8 : Le genre dans les études de faisabilité</p>
Intégration du genre dans le design institutionnel du projet	
<ol style="list-style-type: none"> 5. Les impacts ou objectifs spécifiques sur le genre sont-ils : (1) identifiés et explicites, et (2) discutés avec la maîtrise d'œuvre et/ou la contrepartie ? 	<p>Fiche 4 : Notations marqueur CAD / Avis développement durable et exigences minimales</p> <p>Fiche 11 : Dialogue avec les partenaires sur le genre</p>
<ol style="list-style-type: none"> 6. La contrepartie et/ou la maîtrise d'œuvre a-t-elle en interne les capacités nécessaires à la prise en compte des aspects genre ou au suivi des impacts genre ? 	<p>Fiche 11 : Dialogue avec les partenaires sur le genre / Analyse et renforcement des capacités de la contrepartie</p>
<ol style="list-style-type: none"> 7. Quels sont les besoins de renforcement des équipes projets locales sur les aspects genre ? 	<p>-</p>
<ol style="list-style-type: none"> 8. Un expert social compétent sur le genre est-il nécessaire ? Si oui, est-il identifié et inclus dans le budget ? 	<p>Fiche 6 : Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées</p>



...

QUESTIONS À SE POSER	OUTILS DISPONIBLES
Évaluation du traitement des enjeux de genre dans les études de faisabilité et d'impact	
<p>9. Y a-t-il une description claire de la division du travail, de l'accès / du contrôle des ressources, des besoins pratiques et stratégiques des hommes et des femmes, du processus de décision ?</p> <p>10. Des données qualitatives et quantitatives sur le genre sont-elles disponibles ?</p> <p>11. Est-il possible d'identifier des besoins, des usages / pratiques, des impacts différenciés selon les sexes sur ce projet ? Y a-t-il un accès et un contrôle différenciés aux ressources liées au projet (foncier, revenus financiers, ressources naturelles, temps, etc.) ?</p> <p>12. Les données socioéconomiques présentées sont-elles désagrégées par sexe ? par niveaux socioéconomiques, religion, ethnie, occupation professionnelle ou toute autre catégorie sociale pertinente au regard du contexte et de l'objet de l'intervention ?</p>	<p>Fiche 2 : Clés pour une analyse genre dans les projets énergie</p> <p>Fiche 8 : Le genre dans les études de faisabilité</p>
<p>13. Quel est le degré de consultation ou de concertation avec les bénéficiaires (analyse sexo-différenciée de la demande, prise en compte des besoins sexospécifiques) ?</p>	<p>Fiche 9 : Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale</p>
<p>14. Les indicateurs de suivi portant sur le genre proposés sont-ils pertinents, robustes et faciles à collecter ? Le cas échéant, un protocole de collecte des données servant à renseigner les indicateurs genre est-il proposé ?</p> <p>15. La qualité du traitement de la problématique genre dans les études est-elle suffisante pour les enjeux du projet ? Ces enjeux sont-ils priorités ?</p>	<p>Fiche 7 : Les indicateurs</p>
<p>16. Quelles modifications peuvent être apportées au design du projet (objectifs, activités, indicateurs) sur la base des analyses produites ?</p>	<p>Fiche 6 : Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées</p>

Indications de lignes budgétaires pour la phase d'identification

ACTIVITÉS À BUDGÉTISER	COMMENTAIRES
Jours supplémentaires pour les études de faisabilité réservés pour une étude des enjeux de genre	Selon le type de projet la durée peut varier, mais un minimum de 7 jours devrait être alloué pour des études spécifiques tout en considérant que pendant les autres collectes de données des questions relatives au genre doivent aussi être incluses.
Activités de diagnostic de la capacité genre de la contrepartie	La durée de ce diagnostic devrait être d'au moins 2 jours.
Activités de sensibilisation avec la contrepartie	Il peut être utile de prévoir une demi-journée d'atelier pour sensibiliser la contrepartie à la nécessité d'intégrer une dimension genre et, si possible et pertinent, des objectifs genre dans le projet.

Indication de lignes budgétaires pour la phase d'instruction

ACTIVITÉS À BUDGÉTISER	COMMENTAIRES
Formation-renforcement des capacités avec un focus genre	À destination des contreparties, du personnel du projet, des administrations du secteur (vulgarisateurs/animateurs) ou à destination des populations bénéficiaires.
Animation sociale / activités IEC / consultation des populations	Cela peut inclure la production de messages médiatiques, de matériel pédagogique sensible au genre ; l'organisation de réunions publiques séparées pour les hommes et les femmes si nécessaire.
Inclure une expertise genre spécifique	Selon la taille et la nature des objectifs genre du projet, le recrutement d'un expert technique genre peut être justifié ; recrutement de « champions genre » vivant au sein des communautés.
"Seed money" selon le projet	Il peut être pertinent de prévoir des moyens financiers pour soutenir des activités génératrices de revenus comme des "revolving funds" ou pour servir de levier pour mener à d'autres financements.
Activités de capitalisation sur le thème du genre	En fonction du projet et de son ambition en termes d'objectifs genre, il peut être pertinent de prévoir des activités de partage des expériences, à mi-chemin d'un projet ou de dissémination des bonnes pratiques à la fin d'un projet.

Quelques pistes pour l'intégration du genre dans le budget du projet

- ▶ Intégrer une composante « expertise genre » spécifique.
 - ▶ Établir un fonds spécifique (fonds d'innovation, fonds pour des subventions à faibles montants, fonds pour des activités génératrices de revenus) : ce fonds peut servir à financer de petites activités portant sur le genre qui seront alignées avec les objectifs du projet dont elles permettront l'opérationnalisation.
 - ▶ Conditionner le décaissement de certains frais (par exemple les frais généraux) à la participation d'un certain pourcentage de femmes dans les activités.
 - ▶ Conditionner le taux du prêt à l'inclusion d'éléments promouvant l'égalité de genre (ex : critères d'allocation de bourses prévoyant la parité hommes-femmes ou incluant une dimension de discrimination positive pour les filles).
- Le tableau suivant présente des exemples de stratégies et d'activités pour intégrer le genre dans un projet d'énergie.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DU GENRE

STRATÉGIE	ACTIVITÉS RÉALISÉES (OUTCOME)	RÉSULTATS (OUTPUT)
Augmentation de l'inclusion des femmes dans les processus de prise de décision	Fourniture d'appui au renforcement de capacités et d'opportunités pour les femmes de participer aux processus de prises de décision.	Augmentation de la participation et de l'influence des femmes dans les processus de prise de décision.
Intégration du genre dans les politiques sectorielles	Développement de documents sectoriels de planification et de stratégie intégrant des objectifs spécifiques sur les enjeux de genre.	Mise en œuvre des stratégies et plans sectoriels pour l'atteinte des objectifs d'intégration du genre définis.
Campagnes de sensibilisation et d'éducation sensibles au genre	Développement de méthodes et supports de sensibilisation et d'éducation sensibles au genre.	Amélioration de la prise de conscience des inégalités de genre et amorce d'un changement dans les relations de genre.
Développer les activités économiques et les revenus des femmes dans le secteur de l'énergie	Fourniture de formations et de ressources pour augmenter les opportunités économiques des femmes dans le secteur de l'énergie.	Amélioration des revenus et des opportunités économiques des femmes.
Collecter des données sur le genre dans le secteur de l'énergie	Définition d'un/de protocole(s) de collecte de données désagrégées selon le sexe dans le secteur de l'énergie.	Les données sur le genre dans le secteur de l'énergie sont disponibles et alimentent la planification sectorielle.
Améliorer la prise en compte des opinions des femmes par le renforcement des associations de femmes œuvrant dans le secteur de l'énergie	Sessions de formation et de renforcement des capacités à destinations des associations de femmes œuvrant dans le secteur de l'énergie.	La participation des associations de femmes œuvrant dans le secteur de l'énergie est améliorée.

Pistes pour intégrer le genre dans la gouvernance du projet

Composition du comité de pilotage

- ▶ S'assurer que le comité de pilotage du projet comprenne des hommes et des femmes. Exiger un quota de femmes (ou d'hommes) si besoin au départ et prévoir un renforcement de capacités si nécessaire.
- ▶ Intégrer le point focal genre (s'il existe) de la contrepartie dans le comité de pilotage.
- ▶ Intégrer le point focal genre du ministère de tutelle ou de l'agence nationale du sous-secteur, pour avis, même lorsque ces derniers ne sont pas la contrepartie.

Suivi-évaluation

- ▶ Évaluer la pertinence du système de suivi-évaluation par rapport à la collecte d'informations pertinentes pour suivre la participation et les résultats du projet sur les hommes et les femmes, la possibilité d'obtenir les données ventilées par sexe sur la base des indicateurs pertinents définis lors de l'instruction, ne se limitant pas au quantitatif ni à l'accès.
- ▶ S'assurer qu'un point genre est inclus dans les ordres du jour des réunions de suivi du projet, afin d'analyser les données et de faire le point sur les stratégies mises en œuvre et les opportunités futures.

- ▶ Prévoir des activités de partage d'expériences et de bonnes pratiques pour encourager la capitalisation de l'existant et la mutualisation des initiatives.

Points focaux genre

- ▶ Nommer un point focal genre pour le projet, ou un binôme homme-femme, afin de s'assurer qu'un suivi spécifique soit effectué.

Redevabilité

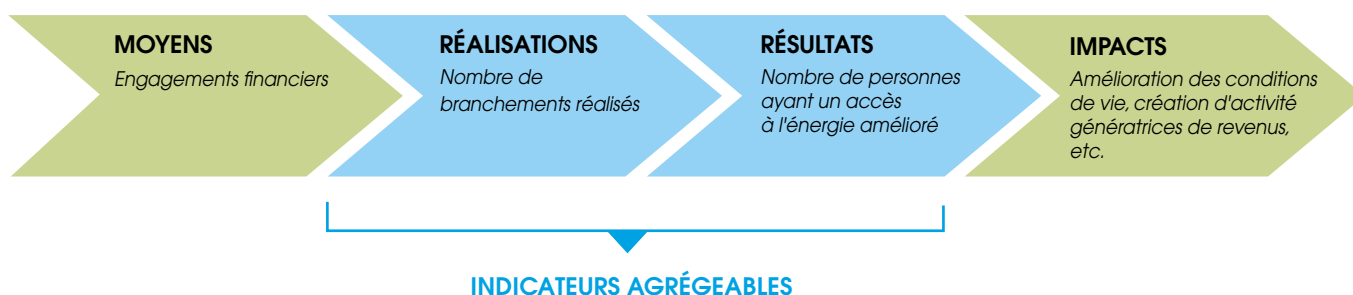
- ▶ Demander selon quelles modalités les responsabilités pour le genre seront intégrées dans le projet/la gestion du projet.



Dans le cadre d'un projet, la composition des équipes de direction des établissements et des équipes du personnel administratif et de supervision (ministère, services décentralisés/déconcentrés, inspection) peut faire l'objet d'un objectif de progression sur un indicateur de parité.

Il existe quatre types principaux d'indicateurs permettant d'évaluer les projets de développement : les indicateurs de **moyens**, de **réalisations**, de **résultats** et d'**impact**. Les indicateurs agrégables de l'aide bilatérale sont des indicateurs chiffrés qui comprennent, pour un secteur, des indicateurs de réalisations ou de résultats. Ils se situent ainsi entre le suivi des moyens et celui des impacts proprement dit.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'INDICATEURS ET INDICATEURS AGRÉGEABLES ¹⁶



Ces différents types d'indicateurs peuvent prendre en compte les rapports de genre. L'intégration de la dimension genre passe en effet par la **désagrégation systématique de l'ensemble des indicateurs du cadre logique**, pas seulement ceux se rapportant aux actions visant spécifiquement les rapports de genre.

Intégration du genre aux indicateurs agrégables

Les deux indicateurs agrégables AFD pour le secteur de l'énergie sont :

- ▶ Nombre de personnes bénéficiant de nouveaux branchements à un réseau d'électricité ou gagnant accès à l'électrification (indicateur 4).
- ▶ Nouvelles capacités d'énergies renouvelables installées (indicateur 9).

La méthode de calcul de l'indicateur 4 peut permettre simplement de prendre en compte le genre. Cette méthode se base en effet sur le nombre de nouveaux branchements à un réseau de distribution d'électricité ou d'accès à l'électricité par le biais de systèmes autonomes, et sur le nombre moyen de personnes par

ménages. Si les données sont disponibles (soit auprès de l'opérateur du service, soit au niveau des statistiques nationales ou locales), il suffit de rajouter le nombre moyen de femmes et d'hommes par ménage ou sur l'ensemble de la population de la zone d'intervention. On peut dès lors obtenir les indicateurs suivants :

- ▶ Nombre de personnes bénéficiant de nouveaux branchements à un réseau d'électricité ou gagnant accès à l'électrification, **dont nombre de femmes**.
- ▶ Nombre de personnes bénéficiant de nouveaux branchements à un réseau d'électricité ou gagnant accès à l'électrification, **dont nombre de femmes**.

¹⁶ Source : AFD – PSP/PST, décembre 2013, Consolidation des indicateurs CICID États étrangers *ex post* 2012.

Exemples d'indicateurs sur le genre

Les tableaux suivants détaillent les indicateurs de moyens, de réalisations, de résultats et d'impacts ayant trait au genre. **Ces tableaux présentent une liste d'indicateurs dans laquelle les responsables opérationnels des projets AFD peuvent piocher. Il ne s'agit donc pas d'une grille d'indicateurs applicables systématiquement et de manière exhaustive pour chaque projet.**

% Indicateurs de moyens

- ▶ Existence ou non de montants spécifiquement réservés à des actions genre.
- ▶ Montants des lignes budgétaires ayant pour objectif principal la lutte contre les inégalités de genre.
- ▶ Montants des lignes budgétaires ayant pour objectif secondaire ou indirect la lutte contre les inégalités de genre.
- ▶ Montants alloués aux études et/ou à l'expertise intégrant les enjeux de genre (tant pour les phases d'instruction que de mise en œuvre).
- ▶ Nombre de personnes ayant une expertise genre impliquées dans le projet (pour sa préparation et sa mise en œuvre), et position dans le schéma institutionnel du projet.
- ▶ Nombre de femmes dans les équipes de gestion et de mise en œuvre du projet (et ratio femmes/hommes).
- ▶ Volume d'assistance technique financé sur le genre.

% Indicateurs de réalisations

ACTIVITÉS D'INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION / RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- ▶ Nombre de femmes interrogées lors des enquêtes et des activités IEC (et ratio femmes/hommes associé).
- ▶ Ou nombre de réunions tenues avec uniquement des femmes (et ratio réunions femmes / réunions mixtes ou hommes).
- ▶ Nombre d'actions de formation ayant ciblé spécifiquement les femmes (et ratio formations ciblant les femmes / formations non ciblées).

ACCÈS AUX SERVICES

- ▶ Nombre de femmes employées dans les équipes projet (et ratio femmes / hommes associé) et type de poste occupé (par type d'institution / organisme).
- ▶ Nombre / type d'infrastructures publiques/sociales bénéficiant d'un accès à l'électrification ayant un impact sur le genre (ex. éclairage public, électrification des structures de santé).

APPUI AUX SOCIÉTÉS D'ÉNERGIE

- ▶ Mise en place d'une politique RH interne prenant en compte le genre.
- ▶ Intégration de données sur le genre / désagrégées dans la base de données sur la clientèle.

APPUI À LA POLITIQUE SECTORIELLE

- ▶ Nombre de sessions, d'ateliers ou de formations organisés sur l'intégration du genre dans les politiques sectorielles.
- ▶ Nombre d'études réalisées sur le genre dans le secteur de l'énergie.

% Indicateurs de résultats

ACCÈS AUX SERVICES

- ▶ Nombre de femmes gagnant un accès pérenne à l'électricité ou à des sources d'énergie renouvelables alternatives (et ratio femmes/hommes associé).
- ▶ Nombre de ménages dirigés par des femmes gagnant un accès à l'électricité ou à des sources d'énergie renouvelables alternatives (et ratio associé « ménages dirigés par des femmes/ménages dirigés par des hommes »).
- ▶ Nombre de ménages dirigés par des femmes ayant bénéficié d'une subvention ou d'un crédit pour un branchement au réseau électrique ou pour l'accès à des énergies renouvelables.
- ▶ Montant moyen payé par les femmes cheffes de ménage pour l'accès aux différents services d'énergie (et ratio associé montant moyen femmes chefs de ménage/hommes chefs de ménage).
- ▶ Proportion de ménages dirigés par des hommes dont l'accès aux services est payé par la femme.

SENSIBILISATION / RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- ▶ Nombre de femmes ayant renforcé leurs capacités (et ratio femmes/hommes parmi les bénéficiaires d'actions de formation ou de renforcement de capacités).
- ▶ Nombre de femmes participant aux prises de décision relatives aux services d'énergie (et ratio femmes/hommes dans les instances gestionnaires et décisionnaires).

APPUI AUX SOCIÉTÉS D'ÉNERGIE

- ▶ Taux de féminisation du personnel des sociétés d'énergie, aux différents niveaux de responsabilité (et ratios d'emplois femmes/hommes associés).

APPUI À LA POLITIQUE SECTORIELLE

- ▶ Part des dépenses publiques affectées directement à des associations ou groupes de femmes travaillant dans le secteur de l'énergie, ou à des groupes visant spécifiquement les femmes sur ces enjeux.
- ▶ Nombre de femmes ayant participé à des processus d'élaboration de politique sectorielle (ex. dans le cadre de consultations publiques).

% Indicateurs d'impacts

ACCÈS AUX SERVICES

- ▶ Réduction des dépenses des ménages liées à l'énergie et réduction des tâches liées à l'énergie pour les femmes (réduction de la durée des corvées liées à l'énergie).
- ▶ Évolution de la part que représente le paiement des services d'énergie dans le budget de la femme et de l'homme (y compris entretien, réparations, etc.) dans les zones ciblées par le projet et dans les zones non ciblées par le projet.
- ▶ Évolution de la volonté et de la capacité à payer les services d'énergie selon le sexe (et évolution du ratio volonté-capacité des femmes/volonté-capacité des hommes) et selon le sexe du chef de ménage (et ratio chefs de ménage femmes/chefs de ménage hommes associés).
- ▶ Évolution des priorités ou préférences quant aux services d'énergie en fonction du genre.
- ▶ Évolution des usages différenciés de l'énergie selon le sexe des membres du ménage (part des différents usages selon le sexe).
- ▶ Évolution des données sanitaires et scolaires désagrégées par sexe liée à l'accès à l'énergie des écoles et centres de santé :
 - Amélioration des performances scolaires des filles et des garçons, évolution du taux de scolarisation des filles et des garçons, amélioration des conditions de scolarisation.
 - Amélioration des services de santé dans les centres de santé ayant gagné un accès à l'énergie, notamment concernant la santé maternelle et infantile.
- ▶ Évolution de la fréquence et de la nature des violences faites aux femmes du fait de la diminution (voire disparition) des corvées liées à l'énergie.
- ▶ Bénéfices sociaux et économiques spécifiques pour les hommes et les femmes d'un accès à un service amélioré et coûts sociaux et économiques différentiels pour les femmes et les hommes du manque d'accès à un service amélioré (comparaison avec la situation « sans projet »).
- ▶ Coûts et bénéfices sociaux et économiques selon le genre et selon le sexe du chef de ménage des modes de gestion des services mis en place par le projet (privatisation, gestion communautaire, etc.).
- ▶ Évolution dans le contrôle de l'accès à l'énergie.
- ▶ Évolution de l'appréciation du service par les hommes et les femmes (comparaison « attentes avant-projet » et « satisfaction après-projet »).

APPUI À LA POLITIQUE SECTORIELLE

- ▶ Évolution du nombre d'objectifs spécifiques au genre dans les politiques sectorielles nationales, durant la période couverte par le financement AFD.

GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

- ▶ Nombre de femme (et ratio femmes/hommes) parmi les populations affectées par des impacts négatifs d'activités liées au projet (ex. expropriations).
- ▶ Nombre, nature et efficacité des mesures d'atténuation de ces impacts ciblant spécifiquement les femmes.

Cette fiche propose des éléments pour intégrer le genre dans les études de faisabilité ou les études d'impact pour les projets où des enquêtes socioéconomiques doivent être effectuées (analyse de la demande, étude de la capacité à payer, évaluation des impacts sur les ménages, etc.). Cela concerne donc les projets où des populations locales peuvent être (i) soit des bénéficiaires, en ayant accès à un nouveau service ou dans le cas de l'amélioration d'un service existant, (ii) soit des personnes affectées directement ou indirectement, que ce soit par des travaux de construction d'infrastructures¹⁷ ou par des réformes sectorielles, comme la mise en place d'une nouvelle tarification. Les éléments méthodologiques qui suivent (dont éléments de TdR) s'appliquent à ces différents types d'études.

Questions de méthode

Terminologie

Dans le cas des projets énergie, l'utilisation du vocable « usager » masque souvent les différences de sexe. Les services promus sont conçus comme étant neutres du point de vue du genre. Les « usagers » sont le plus souvent assimilés à des « ménages ». Or, ce n'est souvent pas le même membre du ménage qui utilise le service, le paie, est enregistré comme client, exerce un droit de regard sur la gestion ou participe à celle-ci, ou encore fait entendre sa voix de citoyen dans la définition et la régulation d'un service public. La catégorie « usager » regroupe souvent implicitement en pratique toutes ces distinctions.

Questionnaires

Dans la plupart des cas, quelque soient les types d'enquêtes (analyse des besoins, de la demande ou de la volonté à payer, etc.), celles-ci sont limitées à des « questionnaires ménage ». Cette échelle d'analyse n'est pas toujours la seule utilisable et surtout la plus adaptée : il arrive fréquemment que les questions d'énergie ne puissent être contenues dans les limites sociales, économiques et matérielles du « ménage ». Ainsi, un même accès à l'énergie pourra souvent être partagé entre plusieurs ménages. En outre, utiliser le « ménage » comme unité d'analyse revient souvent à masquer les rapports de genre, en obscurcissant ou passant sous silence les différences existantes entre les membres constituant ces ménages (en matière de préférences, de besoins, de charges, etc.). Le « ménage » (tout comme les « communautés locales » ou les « populations locales ») n'est pas une unité socio-économique indifférenciée et homogène, composée d'intérêts

convergers¹⁸. Il est composé d'individus aux rôles et responsabilités différents. Les hommes et les femmes peuvent coopérer au sein du ménage, mais leurs besoins et intérêts peuvent aussi être opposés, contradictoires, voire conflictuels. Le ménage est également le lieu principal où se produisent et se reproduisent les inégalités liées aux rapports de genre.

Il ne faut donc pas se limiter à des « questionnaires ménages » classiques. Il faut dépasser les limites propres à ce type d'approche, soit en multipliant les outils et les types de collectes de données, soit en définissant une méthodologie des enquêtes ménages permettant d'analyser les enjeux liés à l'énergie à l'aune des rapports de genre.

L'enjeu est d'arriver à obtenir une échelle d'analyse plus fine que le « ménage », et de produire des données éclairantes sur les besoins, contraintes et enjeux de chacun de ses membres face au service proposé par le projet.

Il est possible de définir un échantillonnage selon le genre si la cible est l'abonné, par exemple. Si on cherche des répondants individuels, on fera ainsi attention à avoir autant de répondantes femmes que de répondants hommes.

Il est plus difficile d'inclure une variable genre dans l'échantillonnage, si l'échelle de collecte d'informations est le ménage ou le domicile. On peut certes demander à ce que les ménages dirigés par des femmes reçoivent une attention spécifique. Mais puisque les ménages sont généralement formés autour d'un ou plusieurs couples, ils comporteront par définition des hommes et des femmes.

¹⁷ La prise en compte du genre dans les études d'impact est détaillée dans les diligences E&S, en particulier pour les projets classés, A, B+ ou B en termes d'impact social.

¹⁸ Les sciences sociales ont déconstruit l'utilisation de cette conception du ménage dans les projets de développement. Voir par exemple : Bridget O'Laughlin, "Unsettled Debates in Development Thinking: Conceptualizing Households in Rural Africa," *Development and Change* Virtual Issue, no.1 (2012). ou Amartya Sen, *Gender and Cooperative Conflicts* (World Institute for Development Economics Research Helsinki, 1987), <https://www.wider.unu.edu/publication/gender-and-cooperative-conflicts>

Par contre, il est possible d'introduire dans les questionnaires ménages des questions spécifiques sur les rapports de genre : répartition des charges entre les membres du ménage, participation au processus de décision, part des revenus de chacun dans les dépenses du ménage, type d'utilisation du service par les femmes et les hommes. Si l'échelle de collecte d'informations est le ménage, l'objectif sera de réussir à documenter les rapports de genre existant au sein de l'espace domestique, en ce qui concerne l'usage, la gestion ou le paiement du service.

Il est également possible d'avoir une section du questionnaire portant sur le ménage dans son ensemble, visant à qualifier la composition du ménage et d'autres variables, puis des sections séparées pour les maris et les épouses.

Outils qualitatifs

Les enquêtes ménages sont parfois complétées par des *focus groups* et/ou des entretiens avec des personnes ressources. De même, des méthodes dites participatives (ex. MARP) peuvent être utilisées lors des enquêtes. La validité de ces différents types de démarches, souvent rassemblées sous le terme de « méthodes qualitatives », repose sur le savoir-faire et l'expérience des enquêteurs¹⁹. Les données obtenues peuvent facilement être biaisées. Là aussi, une rigueur méthodologique est nécessaire : il ne s'agit pas simplement d'aller « discuter » avec quelques personnes : des compétences et des méthodologies spécifiques doivent être mobilisées. Il est nécessaire d'établir l'écart entre les discours, souvent normatifs, et les pratiques effectives des différents acteurs interrogés.

Les données qualitatives sont souvent perçues comme anecdotiques ou *ad hoc*. Or, ce sont souvent les informations qualitatives collectées à une échelle fine qui permettent d'identifier clairement les problèmes et les solutions. Les données qualitatives sont également dépréciées du fait de la difficulté à leur attribuer une valeur statistique. Les enquêtes quantitatives et qualitatives peuvent fonctionner de façon complémentaire : une enquête qualitative exploratoire très localisée ou sur un échantillon restreint peut permettre d'identifier des variables significatives qui servent ensuite à alimenter des enquêtes quantitatives à une échelle plus vaste.

Désagrégation des données secondaires disponibles

La plupart des données secondaires (déjà disponibles dans la littérature, dans des rapports d'évaluation ou de recherche) sont actuellement rarement désagrégées par sexe. Cependant, les bailleurs intègrent peu à peu cette demande dans leurs études. Il est donc utile de demander aux consultants d'utiliser le plus possible les données existantes déjà désagrégées par sexe.

Étude du contexte institutionnel

De même, l'étude du contexte institutionnel comprend en général assez peu de données désagrégées. Il peut être utile de demander soit de collecter soit d'utiliser des données, telles que la part d'emploi des femmes aux différents échelons des organismes en charge de la gestion des services énergétiques.

¹⁹ Voir Sellamna, Nour-Eddine, Marilou Mathieu, and Philippe Lavigne Delville, *Les Enquêtes Participatives, En Débat: Ambition, Pratiques et Enjeux*, KARTHALA Éditions, 2000.

Éléments de TdR

Les éléments de TdR ci-dessous, présentés par rubriques, peuvent être utilisés soit pour des projets mettant en place un service inexistant, ou pour des projets appuyant le renforcement ou l'amélioration d'un service existant.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Ajouter parmi les objectifs spécifiques de l'étude :

- ▶ Établir une analyse des pratiques et des demandes liées au projet, à différentes échelles (districts, quartiers/villages, ménages) (à adapter selon le contexte du projet).
- ▶ Établir une analyse des pratiques et des demandes liées au projet en fonction des relations de genre à l'intérieur des ménages.

MÉTHODE

Les données utilisées pour l'analyse devront autant que possible être désagrégées par sexe.

Les soumissionnaires devront présenter de façon détaillée les méthodes envisagées pour collecter et analyser les données aux différentes échelles.

Des enquêtes ménages devront être réalisées, et incluront les différences d'usages, de pratiques, d'attentes et de charges entre les sexes au sein des ménages quant au service. Le soumissionnaire devra proposer un plan d'échantillonnage.

Des méthodes qualitatives viendront compléter les données collectées par questionnaires, pour approfondir l'analyse à l'échelle intra-ménage. Le soumissionnaire détaillera la façon dont les données qualitatives seront validées.

Les soumissionnaires devront notamment détailler les méthodes envisagées pour interroger les femmes et les hommes d'un même ménage, afin de distinguer les informations concernant le ménage dans son ensemble des informations sexospécifiques. La façon dont la définition des questionnaires permettra d'intégrer ces différentes échelles devra être expliquée, ainsi que les modes de validation des questionnaires.

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Le consultant procédera à un diagnostic de la situation actuelle basé sur l'analyse des données recueillies, les inventaires réalisés et les résultats des enquêtes effectuées. Il évaluera les effets et impacts du projet sur les hommes et les femmes.
- ▶ L'analyse devra présenter les données collectées en les ventilant en fonction des différents groupes socioéconomiques identifiés (selon leur niveau de pauvreté ou de richesse, leur emplacement géographique, la religion, l'ethnie, la taille du ménage ou toute autre variable significative). Le sexe du chef de ménage constituera obligatoirement l'une des variables utilisées pour la ventilation des données.

Des études de cas précises seront fournies pour illustrer et préciser les principaux enjeux identifiés par les analyses développées, pour chacun des groupes socioéconomiques pertinents identifiés.

L'analyse devra préciser les bénéfices (économiques ou d'autres types) de l'accès à un service amélioré, pour les femmes et les hommes.

L'analyse devra notamment détailler au minimum les points suivants :

Si le service existe déjà

- ▶ Les femmes et les hommes du ménage ont-ils un usage différent du service énergétique ?
Si oui, quels sont ces usages ? (distinguer usages productifs/domestiques).
- ▶ Qui paie le service ?
- ▶ Quelle part le paiement du service représente-t-il dans le budget du ménage ?
et/ou dans le budget individuel de la personne qui le paie ?
- ▶ Quels sont les processus de décision quant au service (ex. pour un branchement)
à l'échelle intra-ménage et aux autres échelles ? Existe-t-il un contrôle intra-ménage de l'accès au service ?
- ▶ Par qui les installations sont-elles entretenues ? Le cas échéant, qui paie ces réparations ou ces entretiens ?
- ▶ Quelles sont les différences entre les attentes des hommes et des femmes par rapport au projet ?

Si le service n'existe pas et que le projet crée un nouveau service

- ▶ Qui réalise les tâches que le service apporté par le projet prendra en charge / allègera
(ex. corvée de bois, pilage des céréales) ?
- ▶ Combien de temps prennent ces tâches et/ou combien coûtent-elles (situation avant-projet) ?
- ▶ Quelles sont les pratiques actuelles des hommes et des femmes en termes d'usages énergétiques ?
Les hommes et les femmes peuvent-ils partager les sources d'énergies ?
- ▶ Combien les femmes/les hommes seraient prêt à payer pour bénéficier d'un service énergétique ?
- ▶ Quelles sont les avantages et contraintes d'un service énergétique pour les femmes et les hommes ?
- ▶ Qui décide de l'investissement initial pour accéder au service ?
- ▶ Qui paie l'investissement initial ?
- ▶ Qui paiera les frais d'entretien / de réparation ?
- ▶ Quelles sont les priorités et/ou attentes techniques différenciées par sexe quant au projet
(type d'énergie, type de paiement, mode de gestion, niveau de prix du service, etc.) ?
- ▶ Quelles sont les attentes des hommes et des femmes sur le projet ?

Pour l'analyse du contexte national et institutionnel

- ▶ L'échelle et la nature des dépenses dans le secteur concerné par le projet, la différence entre dépenses d'investissements et dépenses de fonctionnement.
- ▶ Part de femmes aux différents échelons des organismes en charge de la gestion du service.
- ▶ Part des différents budgets ciblant spécifiquement les femmes.

COMPÉTENCES

La proposition devra détailler les compétences nécessaires à la méthode retenue, en les justifiant par rapport aux différentes contraintes et groupes cibles pré-identifiées. Le nombre et les profils des enquêteurs devront correspondre au volume et la nature des enquêtes à effectuer.

- ▶ Expert senior international : formation supérieure en sciences sociales (sociologue, anthropologue, socioéconomiste) avec une expertise/expérience avérée en matière de méthodologie genre, expérience du secteur et de la région ou du pays, 10 ans d'expérience, avec des références en supervision d'enquêtes ménages (*l'expertise internationale peut ne pas être requise en fonction du type ou de la taille du projet*).
- ▶ Superviseur/expert senior national : formation supérieure en sciences sociales (sociologue, anthropologue, socioéconomiste), avec une expertise/expérience avérée en matière de méthodologie genre, expérience du secteur et de la zone d'intervention, connaissance des caractéristiques socioculturelles de la zone d'intervention, 7 ans d'expérience, expérience de terrain avérée en matière d'enquêtes ménages et de pratique des méthodes qualitatives intégrant le genre.
- ▶ Enquêteurs : une équipe mixte devra être proposée, comptant autant de femmes que d'hommes. Les animateurs devront avoir l'expérience du secteur et de la zone d'intervention et une expérience avérée du travail de terrain (au moins 2 ans). Une formation supérieure (Bac + 2 en sciences sociales) est souhaitable. Les animateurs et animatrices devront parler au moins une des langues parlées couramment dans la ou les zones d'intervention. Des compétences/expériences en termes de méthodologie d'enquête intégrant le genre sont souhaitées (sinon, une formation des équipes d'enquêteurs doit être prévue préalablement au démarrage de l'étude).

Grille d'évaluation

ÉLÉMENTS ÉVALUÉS	PONDÉRATION
<p>Méthodologie proposée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le soumissionnaire donne-t-il des détails sur la façon dont les enquêtes ménages permettront d'obtenir des données désagrégées à l'échelle intra-ménage ? ▶ Des détails sur la façon dont les questionnaires seront conçus ou administrés sont-ils donnés ? Ces détails sont-ils satisfaisants quant à l'obtention des données selon le genre ? ▶ Les méthodes d'échantillonnage sont-elles détaillées ? ▶ Les équipes d'enquêteurs sont-elles constituées de binômes mixtes ? ▶ Des méthodes qualitatives sont-elles proposées ? Sont-elles détaillées ? Se limitent-elles à des entretiens et des <i>focus groups</i> ou proposent-elles des approches plus poussées ? ▶ Est-il prévu que les questionnaires soient traduits dans une langue lisible par tous les enquêtés et enquêtées ? ▶ L'articulation entre données qualitatives et données quantitatives est-elle décrite ? Est-elle satisfaisante ? 	<p>50 %</p>
<p>Compétences proposées</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ L'expertise senior possède-t-elle une expérience avérée des enquêtes ménages ? A-t-elle des références et une expérience satisfaisantes en termes d'approche genre ? A-t-elle un niveau satisfaisant de formation en science sociales ? ▶ Les enquêteurs ont-ils une expérience dans les enquêtes ménages, et ont-ils des compétences et expérience en matière d'approche genre ? L'expérience en question est-elle une expérience de terrain ou une expérience académique ? ▶ Les enquêteurs parlent-ils au moins une langue véhiculaire locale, dont on est certain qu'elle soit à la fois parlée par les hommes et les femmes ? 	<p>XX %</p>

Enjeux

Cette fiche présente des éléments de TdR à utiliser lors de la sélection d'un prestataire pour des activités d'intermédiation sociale. Les activités d'intermédiation sociale, de consultation, de sensibilisation ou de communication sont généralement confiées à des prestataires spécialisés. Soit cette activité est incluse dans un marché plus vaste, et dans ce cas elle est généralement sous-traitée, soit elle fait l'objet d'un lot à part. Une maîtrise d'œuvre sociale du projet peut être prévue. Dans tous les cas, les méthodes employées pour consulter les populations cibles ou les populations affectées sont susceptibles de toucher les hommes et les femmes de façon différente.

L'enjeu propre aux chargé(e)s de projet AFD sera de favoriser l'identification et la sélection de prestataires capables de réaliser des activités d'intermédiation sociale intégrant les enjeux de genre et pouvant mettre en œuvre des activités adaptées finement aux contextes sociaux locaux. Pour ce faire, des éléments de TdR ainsi qu'une grille d'évaluation des offres ou proposition sont présentés ci-après. Ces éléments ne reprennent pas les objectifs ou les résultats attendus, qui varient selon les projets. Il est en outre difficile de donner des éléments de méthodes valables universellement, qui fonctionneront quels que soit le contexte et l'objectif des activités d'intermédiation sociale. Les éléments proposés inciteront les soumissionnaires à détailler et à contextualiser leurs méthodologies. Ils visent à cadrer la proposition méthodologique par les prestataires en intégrant des principes robustes d'analyse de diagnostic et de prise en compte des contraintes évoquées *supra*, issus des sciences sociales.

Mode d'emploi

L'offre ou la proposition présentée par les soumissionnaires accordera d'autant plus d'importance au traitement de l'approche par le genre qu'il aura été précisé explicitement que cet aspect sera partie intégrante de la notation. La grille de notation proposée ci-après peut être utilisée de deux façons :

- 1. Les activités d'intermédiation sociale sont une des composantes intégrées dans un lot plus vaste.** Dans ce cas, en fonction du système de notation retenu, la grille d'évaluation proposée ci-dessous pourra concerner (i) soit le traitement global de l'approche genre pour l'ensemble des lots, (ii) soit uniquement l'évaluation de la composante d'intermédiation sociale. La pondération proposée s'appliquera au total de point réservés soit à la composante, soit à l'approche genre. En fonction de l'importance des enjeux sociaux du projet, il est recommandé qu'un nombre de point soit réservé pour évaluer l'approche genre ou les activités d'intermédiation sociale, au minimum 10 points.
- 2. Les activités d'intermédiation sociale constituent un lot distinct** dans l'attribution des marchés. Dans ce cas, la grille de notation proposée ci-après pourra s'appliquer telle quelle à l'évaluation de l'ensemble du lot.

ÉLÉMENTS DE TDR POUR LES ACTIVITÉS D'INTERMÉDIATION SOCIALE

1. PRISE EN COMPTE DU GENRE

La proposition devra détailler la façon dont les rapports de genre influencent la méthodologie des activités d'intermédiation sociale à mettre en œuvre. Les propositions seront évaluées à l'aune des bonnes pratiques selon le genre en matière de consultation et de participation. Les activités développées devront en particulier viser à réduire les inégalités entre hommes et femmes, en termes de participation, d'accès à l'information et d'intégration aux processus de prise de décision.

2. DESCRIPTION DES MÉTHODES PROPOSÉES

La méthodologie proposée devra être basée sur une analyse *a priori* des rapports de genre et des structures sociales et hiérarchies locales existantes. Cette analyse devra servir à pré-identifier différents groupes stratégiques et/ou d'intérêts. Les éléments suivants devront être pré-identifiés :

- différents groupes socioéconomiques ou groupes d'intérêts par rapport à l'objet du projet ;
- contraintes pesant sur la participation des hommes et des femmes, des filles et des garçons ainsi que des autres groupes socioéconomiques stratégiques, en termes de :
 - disponibilité (tout au long de la journée, selon les jours de la semaine, voire selon les saisons) ;
 - accès aux différents lieux où les activités IEC peuvent se dérouler ;
 - langues pratiquées, niveaux d'alphabétisation ;
 - accès à l'information.

Les cibles, le nombre, l'emplacement, les horaires et les modalités des sessions d'activités d'intermédiation sociale doivent être définis et argumentés en fonction de ces contraintes pré-identifiées. Si nécessaire des méthodes de consultations distinctes devront être développées pour les hommes et les femmes, et/ou les différents groupes stratégiques ou d'intérêts identifiés.

Les outils d'animation proposés devront être adaptés :

- au contexte culturel et aux codes de communication en vigueur dans la zone du projet ;
- à la diversité des contraintes auxquelles font face les différentes catégories de population (en particulier niveau d'alphabétisation, langues).

Ainsi, une diversité de supports pourront être proposés en fonction du contexte (affiches avec texte, affiches avec images, photos, radio, films, théâtre, etc.)

Une étape de validation des éléments pré-identifiés avant le début des activités devra être proposée. La méthode présentée devra tenir compte d'une possible adaptation et inclure des éléments de flexibilité. Elle pourra être itérative dans une certaine mesure.

La méthode proposée devra détailler les enjeux de genre dans les processus de prise de décision des populations consultées/ciblées et proposer une méthodologie assurant que ces enjeux soient pris en compte. La façon dont les représentants officiels et/ou informels seront intégrés au processus doit être décrite.

3. COMPÉTENCES MOBILISÉES

La proposition devra détailler les compétences nécessaires à la mise en œuvre de la méthode retenue, en les justifiant par rapport aux différentes contraintes et groupes cibles pré-identifiés. Le nombre et les profils des animateurs devront correspondre au volume et à la nature des activités à effectuer.

- ▶ Expert senior international : formation supérieure en sciences sociales (sociologue, anthropologue, socioéconomiste), expérience du secteur et de la région ou du pays, 10 ans d'expérience, expérience de terrain avérée en matière d'approche participative intégrant le genre (*l'expertise internationale peut ne pas être requise en fonction du type ou de la taille du projet*).
- ▶ Superviseur/expert senior national : formation supérieure en sciences sociales (sociologue, anthropologue, socio-économiste), expérience du secteur et de la zone d'intervention, connaissance des caractéristiques socioculturelles de la zone d'intervention, 7 ans d'expérience, expérience de terrain avérée en matière d'approche participative intégrant le genre.
- ▶ Animateurs : une équipe mixte devra être proposée, comptant autant de femmes que d'hommes. Les animateurs devront avoir l'expérience du secteur et de la zone d'intervention et une expérience avérée du travail de terrain (au moins 2 ans). Une formation supérieure (Bac + 2 en sciences sociales) est souhaitable. Les animateurs et animatrices devront parler au moins une des langues parlées couramment dans la ou les zones d'intervention. Des compétences/expériences en termes d'approche participative intégrant le genre est souhaitée (sinon, une formation des équipes d'animateurs doit être prévue avant le début des activités d'intermédiation sociale).

4. MISE EN ŒUVRE

La proposition devra inclure dans l'organisation suggérée pour la mise en œuvre : i) les temps de transport éventuels vers les lieux où auront lieu les activités d'intermédiation sociale, ii) les interprètes éventuellement nécessaires, iii) les opérations de traduction éventuelle des documents écrits.

5. REPORTING

Les rapports d'avancement fourniront systématiquement des données sur le nombre de participants et/ou de personnes rencontrées, désagrégées par sexe.

Ces rapports feront un point régulier sur les résultats de ces activités (en termes de qualité de la communication/information et de la participation, de difficultés rencontrées, y compris les recommandations pour améliorer ces activités si nécessaire).

Éléments d'évaluation des offres pour les activités IEC

ÉLÉMENTS ÉVALUÉS	PONDÉRATION
<p>Méthodologie proposée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La méthodologie de la consultation (y.c. outils de communication) est-elle détaillée ou reste-t-elle générique ? ▶ La méthode proposée est-elle basée sur une analyse du contexte de la zone d'intervention du projet ? ▶ Une cartographie des différents groupes sociaux et de leurs interrelations est-elle proposée ? Sert-elle à argumenter la méthode proposée ? ▶ Les arguments développés reposent-ils sur une analyse des rapports de pouvoir entre hommes et femmes dans les processus de prise de décision ? ▶ Les contraintes des hommes et des femmes sont-ils intégrés explicitement, détaillés et utilisés comme arguments justifiant les méthodes retenues ? ▶ Les aspects suivants sont-ils pris en compte : <ul style="list-style-type: none"> - temporalité (corvée, travail aux champs, etc. : on ne fixe pas les horaires de consultation en fonction des horaires de bureau ou des horaires des animateurs, mais aux heures où les personnes à consulter sont toutes disponibles) ; - saisonnalité (en fonction de la saison, les hommes ou les femmes peuvent être plus ou moins disponibles, voire absents, notamment en cas de migrations saisonnières) ; - spatialité (l'emplacement des réunions peut présenter des biais en fonction du contexte : par exemple, dans certaines sociétés, les femmes ne peuvent pas se rassembler dans l'espace public, et encore moins y prendre la parole) ; - langue de communication (les langues de communication retenues doivent être parlées à la fois par les femmes et les hommes) ; - outils et modes de communication (réunions publiques ou restreintes, avec des représentants, affichage, message radio, etc.). ▶ Comment la vérification des contraintes et des segmentations sociales pré-identifiées est-elle prévue ? Si aucune donnée de terrain récente n'est disponible sur les rapports de genre dans la zone et au sein des groupes sociaux concernés, est-il prévu que la méthodologie soit discutée séparément avec des hommes et des femmes amenés à être consultés pour valider les principes retenus ? ▶ Comment est-il proposé que les différents groupes d'intérêts des femmes et des hommes (formels et informels) soient identifiés et retenus pour consultation ? ▶ La méthode proposée prévoit-elle des méthodes ou des consultations spécifiques avec les différents groupes d'intérêts ou groupes socioéconomiques (jeunes/aînés, propriétaires fonciers/personnes sans droits fonciers, autochtones/migrants, descendants de castes/non castés, etc.). ▶ Les canaux de communication envisagés sont-ils à même de toucher à la fois les femmes et les hommes des différents groupes sociaux (ex. radio, affichage, tournées d'information préalables, etc.) ? ▶ Des sessions séparées entre hommes et femmes sont-elles prévues ? ▶ Quelle flexibilité est prévue ? ▶ Les consultations pourront-elles être en partie itératives avec la méthodologie proposée ? Un <i>feedback</i> distinct sera-t-il effectué auprès des hommes comme des femmes ? Des ajustements seront-ils possibles ? 	<p>35 %</p>

ÉLÉMENTS ÉVALUÉS	PONDÉRATION
<p>Compétences proposées</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ L'expertise senior possède-t-elle une expérience avérée des méthodes participatives ? A-t-il des références et une expérience satisfaisante en termes d'approche genre ? A-t-elle un niveau satisfaisant de formation en sciences sociales ? ▶ Y a-t-il des femmes et des hommes parmi les animateurs ? Des équipes mixtes sont-elles prévues ? Comptent-elles autant de femmes que d'hommes ? ▶ Les animateurs ont-ils une expérience dans les méthodes d'animation participative intégrant le genre ? L'expérience en question est-elle une expérience de terrain ou une expérience académique ? ▶ Les animateurs ont-ils de l'expérience dans le secteur ? ▶ Les animateurs ont-ils de l'expérience dans la zone d'intervention ? ▶ Parlent-ils au moins une langue véhiculaire locale, dont on est certain qu'elle soit à la fois parlée par les hommes et les femmes ? 	<p>35 %</p>
<p>Mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le prestataire a-t-il les capacités matérielles et logistiques nécessaires à la réalisation des activités de communication ? ▶ Si des interprètes sont nécessaires, des interprètes femmes et hommes sont-ils prévus ? ▶ Les temps prévus pour la campagne de communication sont-ils réalistes au vu des distances à parcourir et des conditions de circulation (un temps court dans des zones reculées et difficiles d'accès indique que le temps effectif alloué à l'échange avec les populations cibles sera sans doute court et aucune flexibilité ne sera possible) ? ▶ Si des documents écrits doivent être diffusés, seront-ils traduits dans une langue lue par les hommes et les femmes ? 	<p>20 %</p>
<p>Budget</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le budget proposé est-il réaliste au regard du calendrier retenu, des distances à parcourir et de la méthode proposée ? 	<p>10 %</p>

En matière de risques sociaux, l'AFD classe les projets qu'elle finance en catégorie A, B+, B ou C en fonction de l'importance des risques sociaux pré-identifiés. Les projets classés en catégorie B+ ou A sont ceux ayant des impacts sociaux importants tels que des déplacements de population ou des violations des traités internationaux relatifs aux droits humains. Les risques sociaux les plus importants sont liés à des projets nécessitant :

- ▶ la libération et/ou l'acquisition d'emprises foncières, de façon temporaire ou permanente, et/ou la restriction d'accès à des espaces utilisés par les populations ;
- ▶ la mise en œuvre d'activités de chantier importantes, qui peuvent entraîner des pollutions ou des afflux localisés de populations, essentiellement masculines.

Ces risques sont distincts des objectifs du projet et sont liés aux activités de mise en œuvre, par exemple aux activités de construction d'infrastructures. Dans le cas du secteur de l'énergie, ces risques sont généralement liés à la libération temporaire ou définitive des emprises des installations de production et de transport d'énergie. La réalisation d'un barrage hydroélectriques visant à accroître les capacités de production (voir **exemple p. 31, Enjeu 5 : Genre et infrastructure**), ou d'une ligne électrique à haute ou moyenne tension peuvent également induire des impacts sociaux et environnementaux. En dehors des infrastructures proprement dites, des modifications d'un système tarifaire peuvent aussi avoir des impacts sociaux importants.

Ces risques et impacts sont anticipés, gérés et atténués par le processus de diligences environnementales et sociales. Ce processus comporte des enjeux de genre importants :

- ▶ du fait des inégalités entre femmes et hommes pré-existantes aux projets, en termes d'accès à la propriété (notamment foncière), d'accès à l'information et de participation aux processus de décision, les femmes sont plus vulnérables que les hommes aux impacts négatifs et moins susceptibles de bénéficier des impacts positifs (par exemple création d'emplois) ;
- ▶ du fait de la division sexuelle des tâches et du travail, les sources de revenus et de subsistance des hommes et des femmes sont différentes : la nature des impacts affectant les hommes et les femmes peut donc être différente ;
- ▶ les projets d'infrastructures et les processus d'étude d'impact qui les accompagnent sont souvent porteurs d'une culture professionnelle masculine : les femmes y sont peu représentées, ce qui induit des biais dans l'analyse des risques spécifiques aux femmes.

Les mesures de gestion des risques et impacts des projets doivent donc prendre en compte les relations de genre et les inégalités hommes-femmes pour ne pas aggraver ces inégalités ni accroître les vulnérabilités des femmes.

Les étapes principales des diligences environnementales et sociales sont :

- ▶ évaluation préalable des risques E&S, classement du projet en A, B+, B ou C ;
- ▶ pour les programmes comportant une série de sous-projets, ou lorsque le niveau de définition du projet ne permet pas d'identifier avec précision les impacts, un cadre de gestion environnemental et social (CGES) doit définir les principes de gestion des risques qui seront appliqués. Pour ce type de programmes, lorsque des déplacements de population sont pressentis, un cadre de politique de réinstallation (CPR) doit également être élaboré, pour définir les principes selon lesquels ces déplacements seront menés ;
- ▶ une étude d'impact environnemental et social (EIES) est réalisée (une évaluation environnementale et sociale restreinte lorsque le projet est d'une taille limitée ou comporte peu d'impacts), comprenant une étude de l'état initial socioéconomique, une analyse des impacts et des propositions de mesures d'évitement, de réduction ou de compensation de ces impacts. Pour les projets présentant les risques les plus élevés, un plan de gestion environnemental et social (PGES) est élaboré, et un plan d'action de réinstallation (PAR) si des populations doivent être déplacées. Dans tous les cas, un plan d'engagement environnemental et social (PEES), annexé à la convention de financement, rappelle les engagements pris par la maîtrise d'ouvrage pour limiter les impacts négatifs de l'opération.
- ▶ le PGES/PEES et le PAR doivent être mis en œuvre et les mesures d'atténuation des impacts suivies et évaluées ;
- ▶ une évaluation *ex post* de la mise en œuvre des mesures d'atténuation doit être réalisée.



Une boîte à outils spécifique « Genre et diligences E&S » détaille toutes ces mesures et propose des éléments spécifiques détaillés pour chacune de ces étapes (y compris éléments de TdR).

Les éléments principaux d'intégration du genre dans les diligences E&S sont les suivants :

► une étude du cadre légal et institutionnel détaillant les limitations des droits des femmes, notamment en terme d'accès à la propriété, de participation aux processus de décision et/ou de participation à la vie publique, et en regard des textes internationaux signés ou ratifiés par le pays d'intervention ayant des implications en termes de droits des femmes ;

► la réalisation d'études de l'état initial socioéconomique détaillant la situation des femmes et des hommes, non pas globalement, mais en :

- présentant des données socioéconomiques désagrégées par sexe ;
- indiquant la part de femmes dans chaque groupe socioéconomique identifié, ainsi que la part des ménages dirigés par des femmes ;
- analysant les différences en termes d'accès et d'utilisation des services et infrastructures publics et communautaires en fonction du sexe ;
- analysant les différences entre les sexes en termes d'accès et de contrôle des ressources naturelles et économiques ;
- analysant la division du travail et les rapports de genre, la répartition des charges et des tâches au sein des ménages (Voir **Fiche 8 : Le genre dans les études de faisabilité**).

► L'analyse des impacts doit :

- différencier les impacts selon le sexe pour chacune des catégories socioéconomiques affectées ;
- prendre en compte les ménages dirigés par des femmes et indiquer la proportion de femmes dans chacun des groupes socioéconomiques affectés par le projet.

► Les processus de consultation publique doivent être adaptés aux contraintes spécifiques aux femmes (voir **Fiche 9 : Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale**).

► Les mesures d'atténuation des impacts doivent garantir l'égalité des sexes face aux mesures mises en œuvre par le projet.

► Les mesures d'indemnisation lors des déplacements de population doivent différencier et prendre en compte distinctement les femmes et les hommes présents au sein du ménage. Cela peut se traduire, par exemple, par le recensement et l'enregistrement en leurs noms propres (enjeux d'accès au foncier), par leur participation, partagée, aux décisions relatives au type d'indemnisation du ménage, ou encore à travers la mise en place d'un système de double signature pour le versement des indemnités.

► Les éléments de suivi et d'évaluation du PGES/PEES devront permettre de suivre séparément la situation des femmes et des hommes affectés par les impacts du projet. Tous les indicateurs socioéconomiques proposés devront dans la mesure du possible être désagrégés par sexe.

Engager la contrepartie sur les questions de genre et d'égalité des sexes peut être difficile, particulièrement lorsque ces dernières ne sont pas perçues comme une priorité ou lorsqu'elles sont sensibles en raison des facteurs socioculturels qui les sous-tendent.

Lors de l'identification et de l'instruction

- ▶ Demander à la contrepartie de formuler sa perception du problème d'égalité des sexes dans le secteur/ sous-secteur sur la base de données quantitatives et qualitatives.
- ▶ Rencontrer les acteurs travaillant sur le genre dans le secteur (points focaux, cellules, bailleurs, ONG) et développer des alliances.
- ▶ Identifier les besoins potentiels de la contrepartie/ du maître d'ouvrage en renforcement de capacités pour mener à bien les objectifs genre (voir plus loin dans cette fiche : **Analyse et renforcement des capacités de la contrepartie** – p. 72) et inclure un volet renforcement des capacités dans le projet.
- ▶ Impliquer la contrepartie dans l'ensemble des études préliminaires se rapportant au genre.
- ▶ Améliorer l'appropriation de la composante genre du projet en impliquant la contrepartie dans son développement dès l'identification.
- ▶ Développer les indicateurs du projet avec la contrepartie – l'intégration des indicateurs genre et la ventilation par sexe de l'ensemble des indicateurs du projet feront ainsi partie du travail de renforcement des capacités genre de la contrepartie.
- ▶ S'accorder sur les indicateurs de résultat et les cibles à réaliser pour les hommes et les femmes. Communiquer sur la nécessité de réaliser ces cibles afin d'engager la discussion sur des indicateurs réalistes.
- ▶ Dialoguer sur les régions cibles et prioritaires en fonction des données sur le genre.
- ▶ Montrer à la contrepartie que les activités de la sous-composante genre auront des impacts positifs sur le renforcement des capacités en général (planification, suivi/évaluation, etc.).
- ▶ Demander comment les responsabilités sur le genre seront comprises dans le projet/la gestion du projet.
- ▶ Inspirer la contrepartie en donnant des exemples de projets/stratégies mis en œuvre ailleurs.
- ▶ Faire le lien avec les stratégies nationales pertinentes sur le genre, ou les engagements en matière de droits internationaux : le projet peut-il être une opportunité pour le pays/la contrepartie de se montrer proactif sur un aspect porteur politiquement ?
- ▶ Préparer un argumentaire court sur l'importance et la pertinence du genre dans le secteur (voir plus loin **Arguments pour convaincre la contrepartie** – p. 70).



Marge de manœuvre réduite pour l'AFD ?

Dans ce cas les points d'entrée principaux sont :

(i) **la négociation des indicateurs au moment de l'instruction et de la FPP** : choisir des indicateurs de résultats et d'impact plutôt que des indicateurs d'inputs et de réalisation ; au-delà des indicateurs d'accès, choisir des indicateurs de réussite (voir **Fiche 7 : Les indicateurs**) ;

(ii) **la demande d'une analyse des résultats sensible au genre lors des revues sectorielles annuelles** : a) questionner les progrès/absences de progrès sur les indicateurs de performance ; b) s'interroger sur l'adéquation des activités par rapport à l'analyse du

problème ; c) s'interroger sur l'absence de certaines stratégies ; d) pointer le manque de cohérence entre le discours et les données ; e) dialoguer sur la qualité de l'information produite lorsque les leviers sont restreints ;

(iii) **l'intégration de changements dans la planification annuelle** afin de répondre aux analyses effectuées lors de la revue annuelle et à l'inadéquation possible entre les activités, les problèmes et les cibles approuvées ;

(iv) **le plaidoyer commun avec d'autres bailleurs** pour avoir plus de poids dans les discussions.

Lorsque les thématiques sont sensibles

Il est parfois difficile d'aborder certaines questions dans certains pays, mais l'on peut toujours trouver un point d'entrée qui permette de faire avancer le débat, même lentement, sur le genre et les inégalités. Exemples de stratégies possibles :

► **développer des alliances avec d'autres bailleurs ou les agences onusiennes** pour mieux mutualiser les informations sur les résistances, harmoniser les messages et activités de plaidoyer, engager le pays/la contrepartie de façon stratégique sur la question ;

► **identifier les champions défendant la thématique concernée sur lesquels s'appuyer** parmi les partenaires, les ONG, les organisations de la société civile, les médias, le secteur privé et y compris à l'intérieur du gouvernement, des groupes parlementaires et de la contrepartie ;

► **utiliser les journées internationales et les événements internationaux** comme un point d'entrée pour organiser des débats, des réunions de sensibilisation sur les filles, les adolescentes, la violence contre les femmes, les droits, etc. ;

► **organiser des journées « genre + thématique spécifique » dans le secteur de l'énergie** rassemblant des participants de tous bords dans un but prospectif d'analyse des enjeux et de partage d'expérience ;

► **renforcer les bases de données pour mesurer la prévalence d'un phénomène** (ex. : les problèmes des femmes pour utiliser les latrines publiques) et pouvoir en parler de façon directe.

Identifier les alliés, partenaires, parties prenantes à mobiliser sur le genre

Comme évoqué précédemment, il est parfois utile et judicieux de trouver des partenaires et de créer des alliances avec les acteurs locaux afin de pouvoir convaincre la contrepartie mais aussi pour faciliter la collecte d'information ou les analyses genre.

Les profils pays genre produits par AES incluent déjà des informations sur les diverses organisations susceptibles de s'intéresser aux questions d'égalité femmes/hommes dans le pays. Il peut s'agir d'associations de femmes, de groupes de recherches /Département universitaires, d'ONG (nationales et internationales), des points focaux genre des ministères, des syndicats de travailleuses, de réseaux thématiques (regroupant des ONG et/ou des bailleurs et/ou des représentants du gouvernement, etc.) ou encore d'entreprises travaillant dans le secteur de l'énergie.

Plus précisément, voici quelques pistes de type d'acteurs gouvernementaux et de la société civile qu'il peut être intéressant de rencontrer, selon le contexte :

TYPES D'ACTEURS	EXEMPLES
Ministères Points focaux genre des ministères sectoriels, ou ministère en charge du genre, en fonction des pays	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ministère des Affaires sociales / du Droit des femmes / de la Famille. ▶ S'ils existent, points focaux dans les services du ou des ministères en charge de l'Énergie. ▶ Si des programmes nationaux « genre » transversaux existent, ils peuvent être contactés.
Bailleurs bi ou multilatéraux, organisations des Nations unies	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Banque mondiale – <i>Africa Renewable Energy Access Program (AFREA)</i>, <i>ESMAP</i>, BAfD, BAfD, Norad (http://www.norad.no/en/front/thematic-areas/energy/gender-in-energy/), GIZ, Coopération suisse, etc. ▶ PNUD, ONU-Femmes / UNIDO
ONG nationales ou internationales	<ul style="list-style-type: none"> ▶ ONG internationales : Plan International, Oxfam. ▶ ONG nationales spécialisées dans les droits des femmes ou l'approche genre et développement (voir profils genre pays).
Réseaux nationaux et internationaux	<p>Réseaux d'ONG ou d'organisations internationales, souvent focalisées sur une région géographique en particulier. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Observatoire du genre, http://www.observatoiresdugendre.com/, surtout présent en Afrique francophone. ▶ Réseau Energia, réseau international Genre et Energie durable, http://energia.org/ Réseau leader sur la question au niveau international, cette organisation coordonne et/ou anime des réseaux nationaux en Afrique (Botswana, Ghana, Kenya, Lesotho, Mali, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe) et en Asie (Bangladesh, Inde, Indonésie, Laos, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka et Vietnam). ▶ Southern African Gender and Energy Network (Practical Action) http://practicalaction.org/page/1683 ▶ Gender and Energy Network, Ghana (GEDA) http://geda-ghana.tripod.com/ ▶ Mesoamerican Network on Gender in Sustainable Energy (Liste des membres p.45 de cette publication : https://www.esmap.org/sites/esmap.org/files/Supporting_Gender_Vol_1_1.pdf) ▶ Groupe de discussion genre et énergie au sein de la Banque Mondiale https://collaboration.worldbank.org/groups/gender-and-energy ▶ HIVOS East Africa https://east-africa.hivos.org/womens-empowerment ▶ BRIDGE http://my.bridge.ids.ac.uk/ Programme de recherche développé par l'<i>Institute of Development Studies</i>. Un annuaire d'experts genre mis à disposition http://my.bridge.ids.ac.uk/go/gender-experts-marketplace
Société civile	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Associations ou Unions de femmes (au niveau national, régional ou local). ▶ Associations d'usagers des services d'énergie. ▶ Leaders et/ou organisation religieuses. ▶ Médias (ex. radios ou TV communautaires, nationales, journaux, réseaux sociaux). ▶ Départements Genre des universités.
Collectivités Territoriales	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Associations de femmes élues locales.

Il est aussi de bonne pratique, lors de la faisabilité d'organiser une réunion de consultation dans le pays pour partager les résultats de l'analyse genre, présenter l'idée du projet et identifier les impacts potentiellement négatifs du projet sur l'égalité hommes-femmes ; cette activité peut être incluse dans les TdR du consultant.

Arguments pour convaincre la contrepartie

Arguments en faveur de la promotion de l'équité de genre

- ▶ La convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a été ratifiée par 187 pays et l'égalité hommes-femmes doit être un objectif en soi.
- ▶ L'égalité des genres est pertinente comme outil de développement car elle accroît l'efficacité économique et améliore d'autres résultats de développement de trois façons²⁰ :
 - chaque femme sous-employée constitue une perte économique pour le pays ; l'accès à l'emploi qui génère des revenus supplémentaires pour la famille accroît aussi la position et le pouvoir de négociation des femmes dans la famille ;
 - l'amélioration dans l'absolu du statut des femmes a des effets d'entraînement positifs sur le développement et le futur de leurs enfants : plus les femmes contrôlent les ressources du ménage, plus elles investissent dans l'éducation et le bien-être de leurs enfants ;
 - les femmes réinvestissent jusqu'à 90 % de leurs revenus dans leur famille et leur communauté, contre seulement 30 à 40 % pour les hommes²¹.

Arguments sectoriels

- ▶ L'accès à l'énergie démultiplie les effets des politiques de lutte contre la pauvreté.
- ▶ Les femmes sont surreprésentées parmi les populations pauvres et rurales. Ces populations pauvres paient proportionnellement plus cher pour leur énergie que les autres.
- ▶ Les populations n'ayant pas accès aux énergies modernes font peser ce manque sur les femmes : ce sont le plus souvent elles qui ont la charge de la collecte et du transport des combustibles.
- ▶ La crise climatique et la déforestation aggravent cette charge, en rendant plus difficile la collecte des combustibles.
- ▶ Les besoins et les demandes des hommes et des femmes en matière d'énergie sont différents, car ils ont des activités et des revenus différents.
- ▶ Les hommes et les femmes jouent des rôles différents dans la production d'énergie, la distribution, la vente et l'utilisation des services d'énergie, que ce soit à l'échelle des ménages (clients ou bénéficiaires), des communautés locales ou au sein des professions intervenant dans les filières de l'énergie.
- ▶ La prise en compte de cette différence permet d'améliorer l'efficacité des services d'énergie, voire de développer de nouveaux marchés et secteurs de clientèle.
- ▶ Les projets de développement sont plus efficaces s'ils intègrent à la fois les hommes et les femmes, en prenant en compte leurs différences et la répartition des rôles.
- ▶ Les énergies renouvelables permettent de mettre en œuvre des solutions décentralisées qui peuvent améliorer les conditions des femmes rurales, et ainsi la qualité de vie des communautés rurales dans leur ensemble.
- ▶ L'implication des femmes dans les filières du secteur de l'énergie (comme employées ou comme opératrices économiques) permet d'améliorer les revenus des femmes et leur participation au développement économique national.
- ▶ Les initiatives portées par les femmes pour la diffusion des énergies renouvelables (foyers améliorés, biogaz, électricité solaire) sont plus efficaces, car ce sont les femmes les plus concernées la plupart du temps. Ces initiatives bénéficient aux femmes, mais aussi aux communautés toutes entières de fait des améliorations en matière de santé et de sécurité qu'elles apportent.
- ▶ Les femmes ont moins accès aux formations techniques et aux systèmes de crédit permettant de s'équiper en installation énergétiques ou de débiter des activités économiques dans ce secteur.
- ▶ Les impacts négatifs (ex. expropriations et déplacement de population) affectent plus durement les femmes que les hommes.
- ▶ Les impacts sanitaires négatifs des combustibles traditionnels (bois de chauffage) touchent plus fortement les femmes et les enfants.
- ▶ L'accès à des systèmes énergétiques améliorés peut permettre aux femmes de diminuer le temps passé aux corvées domestiques. Ce temps peut permettre un meilleur accès à l'éducation pour les jeunes filles, ou le développement d'activités génératrices de revenus pour les femmes. Cela favorise la croissance économique.

²⁰ Banque mondiale: World Development Report 2012: Gender Equality and Development. <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTRESEARCH/EXTWDRS/EXTWDR2012/0,,contentMDK:22999750~menuPK:8154981~pagePK:64167689~piPK:64167673~theSitePK:7778063,00.html>

²¹ OCDE 2008 Gender and Sustainable Development. <http://www.oecd.org/social/40881538.pdf>

► Accroître la participation des femmes aux processus de décision renforce leurs capacités, mais permet aussi d'améliorer le développement économique des communautés dans leur ensemble.

► La prise en compte des besoins des femmes et leur participation à l'élaboration des politiques sectorielles accroît leur efficacité.

Suggestions pratiques pour contrecarrer les résistances potentielles de la contrepartie

Il est courant pour une contrepartie de se montrer résistante à intégrer le genre car ce processus est souvent vécu comme une contrainte additionnelle imposée de l'extérieur. Il est donc important de bien penser la manière d'aborder le sujet avec la contrepartie, de préférence dès les premiers contacts entre l'agence AFD locale et la contrepartie.

SOURCES DE RÉSISTANCES	SUGGESTIONS
Manque de temps, d'intérêt et en dehors des responsabilités professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ► Mise à disposition de ressources adéquates pour soutenir le changement organisationnel. ► Redéfinition des profils de poste en faisant du genre une partie intégrante des responsabilités (ceci ne peut être qu'une proposition compte tenu de la souveraineté de la contrepartie). ► Intégrer des indicateurs genre dans le suivi-évaluation.
Manque de connaissance ou de compréhension sur la façon dont le genre peut être pertinent pour le secteur du projet	<ul style="list-style-type: none"> ► Analyser la situation en incluant le genre avec la contrepartie. ► Organiser des formations, circulation d'informations. ► Construire un argumentaire fondé sur des exemples concrets.
Contrepartie réfractaire	<ul style="list-style-type: none"> ► Construire un argumentaire fondé sur des exemples concrets. ► Chercher à développer des alliances avec d'autres acteurs dans le pays, ministère de la Femme, société civile. ► Proposer à la contrepartie une composante de renforcement des capacités.
Surcoût	<ul style="list-style-type: none"> ► Prévoir une ligne de budget pour des actions spécifiques genre et/ou femmes (selon besoins).
Ethnocentrisme	<ul style="list-style-type: none"> ► Ramener la discussion dans le cadre des politiques et engagements du pays (sur la base notamment des profils genre pays). ► Utiliser l'argument de l'efficacité des projets et des bénéficiaires économiques.

Analyse et renforcement des capacités de la contrepartie en matière de genre

Le but d'une analyse de la capacité genre de la contrepartie est d'identifier l'adéquation entre les objectifs/activités genre (ou activités d'atténuation des effets négatifs induits par le projet) prévus par le projet et la capacité de la contrepartie à les réaliser.

L'analyse de la capacité genre de la contrepartie peut être plus ou moins détaillée selon les enjeux, les objectifs genre du projet et l'information déjà disponible sur le sujet. En fonction de cela, elle peut se faire à travers un diagnostic rapide ou à travers une analyse plus approfondie, réalisée par un consultant (dans le cadre de l'étude de faisabilité ou en parallèle de celle-ci).

Dans ce dernier cas, des TdR spécifiques doivent être élaborés.

Exemple d'éléments de TdR pour une analyse de la capacité genre de la contrepartie lors de l'étude de faisabilité

Les éléments présentés ci-après sont à modéliser et à adapter en **fonction du type d'institution** (ministère, division, centre de formation, groupe d'utilisateurs ou de gestion participative...).

1. Objectif général

Évaluer la capacité genre des institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet.

2. Objectifs spécifiques

Évaluer selon une approche participative **la capacité genre** existante ainsi que la capacité potentielle de l'institution XXX **à travers l'analyse** :

▶ de l'organigramme de l'institution ;

– Nombre (et ratio) d'hommes et de femmes travaillant dans l'institution par division et type de poste.

▶ des capacités : (i) humaine, (ii) matérielle, (iii) de stratégie, coordination et communication, (iv) financière, (v) de planification, mise en œuvre et suivi-évaluation.

Le consultant utilisera les éléments du tableau ci-après comme base de cadre d'analyse et les modifiera selon les besoins, le contexte et son expérience dans le domaine.

▶ Des facteurs contraignants et des facteurs facilitant la promotion de l'égalité hommes-femmes aux niveaux institutionnel, organisationnel et individuel. Une analyse générale précèdera une analyse particulière relative à la mise en œuvre du projet.

▶ **Des besoins de renforcement de la capacité genre**, de façon générale, et en particulier pour la mise en œuvre du projet.

▶ **Des partenariats stratégiques** pour le genre en général et pour la mise en œuvre de la composante genre du projet.

▶ **Des bonnes pratiques et leçons apprises** en matière de renforcement de la capacité genre dans des projets antérieurs ou similaires ou des institutions similaires.

3. Méthodologie

La méthodologie proposée sera participative.

Elle s'attachera à :

▶ définir et à proposer une liste de répondants internes et externes à l'institution, y compris les bénéficiaires finaux du projet, hommes et femmes, garçons et filles ;

▶ élaborer un cadre de référence pour structurer le développement des outils de collecte des données ;

▶ élaborer des outils participatifs de collecte de données quantitatives et qualitatives ;

▶ établir un programme de collecte des données (échantillonnage, durée, etc.) ;

▶ présenter la méthode d'analyse des données collectées ;

▶ présenter le processus de validation des résultats et des recommandations avec l'institution et le client ;

▶ proposer un calendrier de restitution.

CAPACITÉS	POINTS À EXPLORER DANS L'ÉTUDE
Capacité humaine	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Points focaux genre, rôle, statut et temps alloué aux questions de genre. ▸ Disponibilité d'une expertise genre interne ou externe sur des thématiques précises. ▸ Disponibilité d'une expertise genre interne ou externe pour des formations genre. ▸ Existence de champions pour le genre. ▸ Existence de personnes compétentes en sociologie (au sein de l'équipe en charge des impacts E&S, par exemple).
Capacité matérielle	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Outils méthodologiques disponibles comme des modules de formation sur le genre ou messages adaptés à différentes audiences (hommes, femmes, paysans, éleveurs, etc.). ▸ Matériel pédagogique libre de stéréotypes, sensible au genre et adapté aux contextes culturels (manuels, posters etc.).
Capacité de stratégie, coordination et communication	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Proactivité et engagement de l'institution sur les questions de genre et d'inégalités au sens large. ▸ Volonté de l'équipe dirigeante de travailler sur les questions de genre. ▸ Existence d'une politique spécifique sur le genre. ▸ Code de conduite/code d'éthique. ▸ Politique de non-discrimination pour le personnel. ▸ Les instances de gouvernance favorisent la participation des hommes et des femmes et des représentants d'autres groupes d'acteurs masculins et féminins. ▸ Capacité de développement de partenariats et d'alliances stratégiques sur le genre. ▸ Publications et outils de communication reflétant les questions et enjeux de genre (présentation de données sexospécifiques, des enjeux, etc.). ▸ Capacité de plaidoyer sur le genre auprès des parties prenantes internes. ▸ Capacité de partage de l'information pertinente pour les hommes et les femmes.
Capacité financière	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Budget spécifique pour des activités genre. ▸ Budgets spécifiques pour des activités innovantes ayant un impact positif sur la réduction des inégalités, y compris des inégalités de genre.
Capacité de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Programmes et plans d'action comprenant des objectifs genre et des activités spécifiques pour réduire les inégalités de genre et promouvoir l'autonomisation des femmes. ▸ Expérience de mise en œuvre d'activités/composantes genre. ▸ Capacité d'exécution des projets/activités à tous les niveaux de l'institution (central, décentralisés, réseaux etc.). ▸ Capacité de mobilisation des ressources humaines nécessaires. ▸ Désagrégation systématique des données par sexe (usagers, groupe de gestion). ▸ Culture de l'évaluation des activités avec un prisme genre.

Renforcement des capacités genre de la contrepartie ou de l'AMO

Si le diagnostic ou l'analyse des capacités de l'institution souligne certaines faiblesses en termes de capacités genre, différentes démarches peuvent être alors initiées pour les renforcer :

- ▶ s'assurer que la contrepartie prenne part à certaines des activités de l'étude de faisabilité portant sur le genre afin de contribuer à la formulation des problèmes et des solutions possibles ;
- ▶ suggérer à la contrepartie de faire une demande d'accompagnement spécifique sur les aspects de genre ;
- ▶ appuyer la nomination et la formation d'un point focal ou d'une cellule genre ;

- ▶ développer des modules de formation genre pour la contrepartie ;
- ▶ organiser des formations sur le genre pour le personnel de la contrepartie/l'AMO ;
- ▶ identifier des champions au sein de la contrepartie pour faire le relai sur le genre et pousser les activités de la sous-composante genre ;
- ▶ fournir une expertise genre pour la mise en œuvre des aspects genre du projet.

Dans tous les cas, il est important que cette démarche soit faite au moment de la faisabilité, ce afin d'anticiper les besoins de renforcement suffisamment en amont et de les inscrire budgétairement (soit sur le budget de l'institution, soit dans un volet « Renforcement des capacités », spécifique au genre ou non).

SECTION 4

INTÉGRER LE GENRE DANS LES PHASES D'EXÉCUTION ET D'ÉVALUATION *EX POST* DU PROJET

La phase d'exécution

Une fois arrivée l'étape d'exécution, il est possible que :

- ▶ l'intégration du genre ait été négligée lors des phases précédentes ;
- ▶ des changements importants dans le pays ou dans la contrepartie aient eu lieu, qu'ils représentent des risques ou des opportunités pour le genre ;
- ▶ des effets pervers surgissent des premières activités.

L'exécution du projet offre de nouvelles opportunités pour intégrer la dimension genre, que ce soit en renforçant le système de suivi-évaluation ou en dialoguant sur la qualité des activités mises en œuvre et leur pertinence pour les hommes et les femmes, ou en étant exigeant sur le contenu des rapports de suivi.

La phase d'évaluation *ex post* et de capitalisation

L'étape de l'évaluation *ex post* est cruciale pour les questions de genre. Elle permet de faire le bilan des résultats, d'identifier les stratégies efficaces et de tirer les leçons de l'ensemble des activités du projet pour le genre. L'évaluation permet à la fois de collecter des données utiles pour des projets futurs et de capitaliser les expériences qui permettront à l'AFD d'améliorer l'intégration du genre dans ses projets.

Cette section comprend les fiches suivantes :

Fiche 12 : Questions clés lors de la supervision – p. 76

Fiche 13 : Questions et points clés de l'évaluation *ex post* – p. 78

QUESTIONS À SE POSER	OUTILS DISPONIBLES
Préparation/vérification des DAO pour la mise en œuvre du projet	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les compétences socioéconomiques à mobiliser incluent-elles des compétences et une expérience sur le genre ? 	Fiche 8 : Le genre dans les études de faisabilité
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des clauses genre sont-elles incluses dans les DAO ? (obligations de moyens et/ou de résultats, type de contrôles effectués, compétences à mobiliser, <i>reporting</i>, etc.) : <ul style="list-style-type: none"> - pour la mise en œuvre du projet : suivis de chantier, gestion des impacts des activités de construction ; - pour les objectifs du projet : identification des résultats spécifiques d'intégration du genre à atteindre. 	Fiche 6 : Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les indicateurs de suivi des impacts ou des objectifs « genre » sont-ils inclus dans les DAO ? 	Fiche 7 : Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les activités d'intermédiation sociale en particulier incluent-elles des éléments méthodologiques satisfaisants sur la prise en compte des rapports de genre ? Cette prise en compte est-elle adaptée au contexte social local et aux enjeux spécifiques du projet ? 	Fiche 9 : Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les offres ou propositions reçues sont-elles satisfaisantes au regard des enjeux de genre du projet ? 	-
Avis de non-objection	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des clauses spécifiques concernant le genre sont-elles prévues ? Si oui, sont-elles respectées ? 	-
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Si des indicateurs spécifiques genre n'étaient pas définis ou si les indicateurs n'étaient pas ventilés par sexe, peut-on y remédier lors du processus de non-objection ? 	Fiche 7 : Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Est-il possible d'ajouter des demandes spécifiques sur certaines activités/stratégies pour mieux adresser les inégalités/répondre aux besoins des hommes/des femmes ? 	Fiche 6 : Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées Section 5 : Benchmark des pratiques des bailleurs sur l'intégration du genre dans le secteur de l'énergie



...

QUESTIONS À SE POSER	OUTILS DISPONIBLES
Rapports d'avancement de projet, rapports de suivi technique, rapports de mission	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les rapports incluent-ils une section sur le genre ou intègrent-ils systématiquement le genre dans chaque section ? ▶ Les rapports présentent-ils les résultats et impacts du projet sur les hommes et les femmes (données désagrégées) et la réduction des inégalités hommes-femmes ? 	<ul style="list-style-type: none"> - -
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les indicateurs genre quantitatifs et qualitatifs sont-ils correctement renseignés ? 	<p>Fiche 7 : Les indicateurs</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les hommes et les femmes bénéficient-ils équitablement du projet ? Si non, quelles mesures correctives peuvent-être apportées ? 	<ul style="list-style-type: none"> -
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les équipes projets locales ont-elles besoin d'être renforcées sur les aspects genre ? 	<p>Fiche 11 : Dialogue avec les partenaires sur le genre</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les leçons tirées de ces évaluations, rapports de suivi, donnent-elles lieu à des recommandations pour les futurs projets ? 	<p>Fiche 13 : Questions et points clés de l'évaluation <i>ex post</i></p>

Cette fiche présente les démarches, questions et analyses à mener une fois la phase d'exécution du projet terminée. Le chargé de projet AFD pourra puiser parmi les éléments proposés, en fonction du niveau d'approfondissement de l'analyse envisagée et du type d'évaluation à réaliser.

Outre les questions figurant dans cette fiche, l'analyse *ex post* se base également sur l'évaluation des indicateurs spécifiques au projet, définis durant l'instruction et qui ont fait l'objet d'un suivi durant la phase d'exécution (voir [Fiche 7 : Les indicateurs](#) et [Fiche 12 : Questions clés lors de la supervision](#)).

Le terme « évaluation *ex post* » utilisé dans cette fiche désigne les analyses menées après l'achèvement d'un projet. À l'AFD, cela peut donc concerner aussi bien :

- ▶ les **évaluations décentralisées**, plus légères, et réalisées le plus souvent assez rapidement après la fin de l'exécution du projet (18 mois maximum) ;
- ▶ que les **évaluations pilotées par EVA**, plus approfondies, avec un champ souvent plus large et une dimension de capitalisation plus importante. Elles peuvent parfois être réalisées plusieurs années après l'achèvement du projet (ce qui permet un recul plus important sur les impacts).

L'évaluation *ex post* est une excellente opportunité pour :

- ▶ évaluer les résultats du projet sur l'égalité des sexes et/ou à l'aune des objectifs genre spécifiques fixés au départ ;
- ▶ évaluer la pertinence, l'efficacité et l'efficience des stratégies genre mises en œuvre ;
- ▶ évaluer l'impact du projet sur les hommes et les femmes bénéficiaires ainsi que sur l'environnement institutionnel et organisationnel pour le genre ;
- ▶ tirer les leçons et capitaliser sur les expériences genre dans le secteur énergie.

Quand mettre l'accent sur le genre dans une évaluation *ex post* ?

Il est particulièrement judicieux de renforcer les questions portant sur le genre dans une évaluation *ex post* lorsque :

- ▶ **le projet a une forte évaluabilité genre** (ex : données sexospécifiques, objectifs et activités portant sur le genre et la réduction des inégalités, résultats positifs sur la réduction des inégalités, etc.) ;
- ▶ **le projet a mis en œuvre des stratégies innovantes pour le genre** et la réduction des inégalités entre les sexes, dont l'évaluation pourrait tirer les leçons et évaluer la reproductibilité (ex : points focaux genre, crédits spécifiques pour les femmes pour l'accès à l'énergie ou à des équipements utilisant de l'énergie comme les moulins, etc.) ;
- ▶ **le projet a eu des effets induits négatifs imprévus** sur l'égalité hommes-femmes **ou n'a pas**, en dépit des stratégies mises en œuvre, **obtenu les résultats escomptés** en matière de réduction des inégalités (ex : augmentation des charges pour les femmes à la suite d'une amélioration de l'accès à l'énergie, du fait des dépenses accrues dans le budget du ménage).

Quelques questions de départ

ÉVALUATION EX POST

- ▶ Le genre est-il intégré dans les TdR de l'évaluation *ex post*, avec des questions genre spécifiques pour les 5 critères du CAD pour l'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, impact, viabilité) ?
- ▶ Les TdR de l'évaluation *ex post* incluent-elles des questions spécifiques sur les activités/stratégies genre mises en œuvre dans le projet ?
- ▶ Les TdR de l'évaluation *ex post* mentionnent-elles que les résultats devront être analysés séparément pour les hommes et les femmes et que les données devront être ventilées par sexe ?
- ▶ Les TdR de l'évaluation *ex post* demandent-elles une expertise genre spécifique ?

CAPITALISATION

- ▶ Le projet offre-t-il des opportunités de tirer les leçons de certaines activités/stratégies pour le genre dont l'AFD et la contrepartie pourraient bénéficier ?
- ▶ Quelles sont les bonnes pratiques ou les effets pervers du projet relatifs au genre méritant d'être documentés ?
- ▶ Une réunion de restitution des résultats de l'évaluation est-elle prévue avec la contrepartie, les parties prenantes, les autres bailleurs et les bénéficiaires du projet ?



Un bon rapport d'évaluation *ex post* :

- (i) est basé sur une méthodologie participative incluant les hommes et les femmes/bénéficiaires directs et indirects du projet ;
- (ii) présente des données sexospécifiques ;

(iii) analyse les résultats du projet pour les hommes, les femmes ;

(iv) analyse les changements pour l'égalité de genre aux niveaux micro, meso et macro ;

(v) identifie les bonnes pratiques relatives au genre pour capitalisation.



Dans le cas d'un cofinancement et dans l'éventualité qu'un autre bailleur ait prévu une évaluation des impacts sur le genre, il est recommandé que l'AFD s'assure que certaines des questions clés ci-après soient intégrées aux TdR et que l'évaluation s'attache à tirer des leçons pertinentes pour le futur.

Questions d'évaluation

Les orientations de l'AFD sur la conduite d'évaluations décentralisées intègrent le genre dans l'ensemble des questions d'évaluation proposées²².

Les questions ci-dessous sont extraites ou adaptées des documents d'évaluation de l'AFD et du document d'orientation sur l'intégration du genre dans l'évaluation des Nations unies,²³

Toutes les questions ne sont pas pertinentes pour l'ensemble des projets : une ou deux questions par critères suffiront dans la plupart des cas.

CRITÈRES	QUESTIONS DANS LESQUELLES PIOCHER LORS DE L'ÉLABORATION DES TdR D'ÉVALUATION EX POST
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'intervention est-elle en adéquation avec les stratégies nationales relatives à l'égalité de genre dans le secteur de l'énergie ? Ses résultats contribuent-ils à la réalisation de ces stratégies ? ▶ L'intervention est-elle en adéquation avec les politiques de la contrepartie relatives à l'égalité des genres ? Les résultats contribuent-ils à la réalisation des politiques de la contrepartie relatives à l'égalité des genres ? ▶ L'intervention a-t-elle été définie conformément aux besoins et aux intérêts des bénéficiaires hommes et femmes ? Comment ces besoins et intérêts ont-ils été déterminés ? Les résultats répondent-ils à ces besoins ? ▶ Une analyse genre a-t-elle été conduite en amont du projet ? A-t-elle fourni les informations nécessaires sur les causes des inégalités de genre en termes d'accès aux services, de leur définition et de la prise en charge de leurs coûts ? Les activités réalisées ont-elles répondu aux objectifs de réduction des inégalités de genre ? Les activités ont-elles répondu aux besoins spécifiques des femmes et des hommes ? Les activités ont-elles eu un effet sur les causes fondamentales des inégalités de genre présentes dans le secteur de l'énergie ?
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les hommes et les femmes ont-ils eu un accès équitable aux activités, produits et services du projet ? ▶ Les hommes et les femmes profitent-ils des résultats du projet de la même manière ? ▶ Quels ont été les résultats du projet en matière de réduction des inégalités de genre ? ▶ Dans quelle mesure les résultats du projet contribuent-ils au changement des attitudes et comportements relatifs aux rapports de genre ? ▶ Quelles stratégies ont été mises en œuvre pour s'assurer que les hommes et les femmes pourraient bénéficier des services/des résultats du projet ? ▶ Les données ventilées par sexe ont-elles été utilisées pour revoir les stratégies du projet afin que les hommes et les femmes puissent bénéficier pleinement du projet ? ▶ Dans quelle mesure les résultats de l'intervention contribuent-ils à surmonter les causes fondamentales des inégalités entre les sexes ?

...

²² Voir au sein du Manuel de l'organisation et des procédures de l'AFD (MOP) les procédures suivantes :

– ope-M2105 (TdR types) : http://gaia.afd.fr/c/document_library/get_file?uuid=2ddda655-0193-44d9-b2e8-1e09c0ef3bd2&groupId=1337991

– ope-U2038 (exemples de questions évaluatives) : http://gaia.afd.fr/c/document_library/get_file?uuid=ee56f9b5-dc55-48bb-a96b-6aa948961f3b&groupId=1337991

²³ GNUM (2011) Intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations – Vers un document d'orientation du GNUM.

...

CRITÈRES	QUESTIONS DANS LESQUELLES PIOCHER LORS DE L'ÉLABORATION DES TdR D'ÉVALUATION <i>EX POST</i>
<p>Efficience</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des ressources suffisantes (expertise, ressources financières) ont-elles été mobilisées pour l'intégration de la dimension genre lors de l'identification, la faisabilité, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projet ? ▶ Les ressources allouées aux stratégies spécifiques visant à réduire les inégalités et à soutenir l'équité entre les hommes et les femmes étaient-elles appropriées ? ▶ Des données désagrégées par sexe ont-elles été recueillies ? ▶ Y a-t-il eu des obstacles spécifiques à la mise en œuvre des stratégies visant à réduire les inégalités et à soutenir l'équité entre les hommes et les femmes en termes d'accès aux services énergétiques ? Si oui, à quel niveau se situaient-ils (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, bénéficiaires, etc.) ? Ces obstacles ont-ils été surmontés et si oui, comment ? ▶ Une petite augmentation des ressources financières du projet allouées spécifiquement au genre aurait-elle permis de renforcer de manière appréciable les résultats en termes de réduction des inégalités de genre concernant l'accès à l'énergie ?
<p>Impact</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dans quelle mesure l'amélioration de la situation des bénéficiaires hommes/femmes peut-elle être attribuée aux résultats du projet ? ▶ Le projet a-t-il des impacts positifs ou négatifs sur la dynamique des rapports de genre et l'égalité hommes-femmes en termes de répartition des responsabilités, accès et contrôle des ressources, charge de travail des femmes, etc. ? ▶ Le projet a-t-il eu un impact sur l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes dans d'autres domaines que l'énergie (ex : impact sur la confiance en soi, sur la participation à la sphère publique/aux décisions, etc.) ? ▶ Des effets négatifs sur les hommes ou les femmes ou les relations de genre ont-ils été identifiés au cours de la mise en œuvre ? ▶ Les activités et les résultats de l'intervention en matière de réduction des inégalités entre les sexes et d'autonomisation des femmes ont-ils influencé le travail d'autres organisations et programmes (ex : stratégies d'inclusion des femmes dans des formations techniques adoptées par un autre bailleur ; stratégies de définition des solutions techniques en fonction des besoins des femmes adoptées par un autre projet ; etc.) ?
<p>Durabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quel est le degré d'appropriation des stratégies genre par les bénéficiaires ? ▶ Dans quelle mesure les stratégies genre ont-elles été intégrées dans les structures (communautaires, des autorités locales, des autorités centrales, des partenaires, etc.) ? ▶ Quelle est la probabilité selon laquelle les bénéficiaires hommes/femmes continueront d'utiliser les services/stratégies proposé(e)s une fois l'intervention terminée ? ▶ Dans quelle mesure les organisations parties prenantes du projet ont-elles modifié leurs politiques ou leurs pratiques afin d'intégrer les activités/stratégies genre proposées et de contribuer à la réalisation de l'égalité des sexes (adoption de textes législatifs/politiques, nouveaux services au niveau central/local, lignes budgétaires genre/allocation équitable des ressources, gouvernance sensible au genre, etc.) ? ▶ Les capacités de la contrepartie, des partenaires, des acteurs ont-elles été suffisamment renforcées pour appuyer les changements positifs en matière d'égalité de genre après la fin de l'intervention ? ▶ Dans quelle mesure l'implication d'acteurs au niveau national et local au cours de la mise en œuvre des stratégies genre contribuera-t-elle à la durabilité de celles-ci ? ▶ Dans quelle mesure les activités/stratégies genre de l'intervention visaient-elles à promouvoir un changement durable des attitudes, des comportements et des relations de pouvoir entre les groupes de parties prenantes dans le secteur de l'énergie ?

...

...

CRITÈRES	QUESTIONS DANS LESQUELLES PIOCHER LORS DE L'ÉLABORATION DES TdR D'ÉVALUATION <i>EX POST</i>
Valeur ajoutée de l'AFD	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dans quelle mesure l'AFD a-t-elle contribué au développement de partenariats innovants pour le genre ? ▶ Dans quelle mesure l'AFD a-t-elle contribué à renforcer le dialogue politique sur la réduction des inégalités entre les sexes ? ▶ Dans quelle mesure l'AFD a-t-elle contribué au renforcement des capacités de la contrepartie et des acteurs pour réduire les inégalités entre les sexes ? ▶ Dans quelle mesure l'AFD a-t-elle renforcé les stratégies genre des acteurs locaux (établissements, partenaires économiques, autorités décentralisées) ?

Capitaliser sur les bonnes pratiques

L'AFD multipliant des activités ayant une dimension genre, il est important de tirer les leçons de l'expérience et documenter tant les difficultés que les bonnes pratiques. Ce afin de les partager en interne, pour une capitalisation de l'existant, et en externe, pour une visibilité plus grande sur les questions de genre dans le secteur de l'énergie.

Il est intéressant de documenter les pratiques prometteuses (innovantes) et les bonnes pratiques (ayant démontré un impact positif). Tirer des leçons des difficultés et échecs rencontrés en analysant leurs causes est aussi une bonne manière de progresser.

La documentation de bonnes pratiques peut s'effectuer dans le cadre d'une évaluation *ex post*, en ajoutant un domaine d'étude spécifique à l'évaluation, ou en interne, dans une démarche de capitalisation de l'existant.

Exemple de grille de capitalisation

DOMAINES	POINTS CLÉS
Problème à résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Description
Stratégies mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Objectifs des stratégies ▸ Acteurs ▸ Localisation / durée ▸ Ressources impliquées
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▸ <i>Outputs / outcomes</i> ▸ Sur bénéficiaires directs et indirects ▸ Résultats escomptés et imprévus
Leçons	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Facteurs de succès des stratégies qui marchent ▸ Défis de mise en œuvre et facteurs entravants : <ul style="list-style-type: none"> - description des défis/des groupes affectés ; - mesures correctives apportées.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Pour la duplication ▸ Pour le passage à l'échelle ▸ Pour l'institutionnalisation

Critères de sélection des bonnes pratiques

Les critères ci-après peuvent contribuer à l'identification de bonnes pratiques :

- **Pertinence** : L'intervention est appropriée et répond aux besoins des bénéficiaires dans le contexte socio-culturel et économique qui leur est propre.
- **Ayant obtenu de bons résultats** : le système de suivi-évaluation permet de collecter des données sexo-spécifiques pouvant prouver les résultats et impacts positifs ou négatifs des activités sur les garçons et les filles et la réduction des inégalités entre les sexes.
- **Basée sur une analyse du genre** : l'intervention découle d'une analyse du genre et adresse les normes et pratiques sociales, les institutions et les politiques qui ont une influence sur les inégalités de genre du secteur de l'énergie.
- **Ayant un bon rapport coût/bénéfices** : L'intervention démontre une utilisation efficiente et efficace des ressources visant à réduire les inégalités de genre.

- **Participation** : L'intervention est basée sur la participation des bénéficiaires directs et indirects, hommes et femmes et démontre un degré certain d'appropriation.
- **Partenariat** : L'intervention est mise en œuvre au travers de partenariats innovants pour la réduction des inégalités.
- **Durabilité** : l'intervention démontre sa durabilité et viabilité dans le moyen-terme (levée de fonds, adoption de politiques et mesures au niveau national et local visant à institutionaliser l'approche et à pérenniser les résultats, renforcement des capacités des acteurs, etc.).
- **Reproductible et adaptable** : L'intervention a un potentiel de reproductibilité dans d'autres régions ou contextes, et/ou de passage à l'échelle.

SECTION 5

BENCHMARK SUR LES PRATIQUES DES BAILLEURS EN MATIÈRE D'INTÉGRATION DU GENRE DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Le secteur de l'énergie a été l'un des secteurs de l'aide au développement qui a le plus tardé à prendre en compte les enjeux de genre ²⁴. Les enjeux généralement retenus dans ce secteur pour l'intégration du genre sont :

- ▶ L'accès à l'énergie des ménages et/ou l'électrification rurale.
- ▶ Les énergies renouvelables.
- ▶ L'appui aux politiques sectorielles et aux opérateurs des services d'énergie.
- ▶ Les impacts négatifs liés à la réalisation d'infrastructures de production, de transport et de distribution d'énergie, notamment les déplacements de population.

²⁴ Clancy, J. S. "Late Developers: Gender Mainstreaming in the Energy Sector". In UKDSA Annual Conference, Colerain, 2–4, 2009.
http://www.devstud.org.uk/aqadmin/media/uploads/4ab8efeb3f827_SA3-clancy-dsa09.pdf

Leçons à tirer des pratiques d'intégration du genre dans le secteur de l'énergie

Depuis une quinzaine d'années, les recherches et capitalisations conduites permettent de dégager un certain nombre d'enseignements

- ▶ Les projets ayant le plus de facilité à intégrer des objectifs genre et à atteindre des résultats sur le genre sont les projets ayant une approche par la demande.
- ▶ Les projets permettant le plus facilement de mettre en œuvre cette approche par la demande sont focalisés sur l'accès à l'énergie en zone rurale, ou sur les systèmes décentralisés et/autonomes, favorisant les énergies renouvelables.
- ▶ Les analyses de la demande pour les services sont souvent effectuées sans que le genre soit inclus dans les études : on ne sait souvent pas comment les charges du service sont réparties entre les membres du ménage, ou comment ceux-ci participent aux prises de décision concernant le service (par exemple investissement initial). Les ménages constituent une sorte de « boîte noire », or c'est à ce niveau que se joue la reproduction des inégalités de genre.
- ▶ Cependant, tous les types de projets appuyant le développement du secteur de l'énergie peuvent mettre en place une approche genre :
 - un projet d'appui à une politique sectorielle peut intégrer les organisations de femmes dans les forums où cette politique est discutée, et intégrer des objectifs de genre et des moyens correspondant dans les documents sectoriels (on parlera alors de « *gender mainstreaming* » selon la terminologie anglaise) ;
 - Les appuis aux sociétés d'énergie ou aux petits opérateurs des filières peuvent également permettre d'intégrer les femmes et de favoriser l'équité de genre. Les femmes ne doivent pas être tenues à l'écart des postes techniques : l'expérience prouve qu'elles sont aussi capables que les hommes.
- ▶ La reconnaissance et la prise en compte des différences des rôles et des activités entre hommes et femmes est un moyen d'améliorer l'efficacité et la pérennité des projets :
 - les processus de consultation, de sensibilisation, d'intermédiation sociale peuvent facilement intégrer des considérations de genre, par exemple en effectuant des consultations séparées, et en adaptant les horaires, lieux et modes de diffusion de l'information aux contraintes de chaque sexe ;
 - les connaissances et pratiques des hommes et des femmes diffèrent. Identifier ces différences permet d'adapter le design technique pour optimiser les installations d'énergie ;
 - intégrer les femmes dans le déroulement des projets a des effets secondaires positifs : cela renforce leurs capacités et améliore leur confiance en elles, puis leur participation aux prises de décision à tous les niveaux.
- ▶ Malgré la reconnaissance de l'intérêt de l'intégration du genre dans les projets du secteur de l'énergie, très peu de données sont disponibles sur ce sujet. Cette absence de données s'explique par le fait que l'échelle d'analyse reste souvent le ménage, sans que l'on distingue les usages des hommes et des femmes ou que l'on sache qui paie effectivement les services au sein de la cellule domestique. La nécessité de produire des données désagrégées par sexe dans le secteur de l'énergie est reconnue.
- ▶ Les femmes peuvent être une cible spécifique, lorsqu'elles sont considérées comme faisant partie de groupes vulnérables. De fait, les femmes étant surreprésentées parmi les populations pauvres, la mise en place de subventions ou de mécanismes d'accès au crédit dédiés aux populations pauvres ou aux ménages dirigés par des femmes permet d'améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement des femmes vulnérables.

Certains freins à l'intégration du genre dans le secteur de l'énergie sont connus²⁵

- ▶ L'absence de documents internes des équipes dirigeantes capitalisant sur les efforts réalisés en matière d'intégration du genre produit un effet largement documenté « d'évaporation »²⁶ des stratégies genre.
- ▶ L'absence d'indicateurs ou de mécanismes incitatifs internes aux opérateurs de l'aide au développement limite l'obtention de résultats dans le domaine de l'équité de genre.
- ▶ Les ressources allouées aux activités concernant le genre sont souvent limitées.
- ▶ Le nombre d'évaluations réalisées sur les pratiques effectives d'intégration du genre dans les projets d'énergie et sur les impacts et résultats sur le terrain reste trop limité ; il en résulte un manque de données concrètes établissant des évidences à partir desquelles améliorer les pratiques d'intégration du genre.
- ▶ L'approche genre est encore parfois limitée à des activités réservées aux femmes.

Les facteurs favorisant l'intégration du genre²⁷

- ▶ Le recrutement et/ou la mise à disposition pour les équipes opérationnelles de spécialistes ayant une double expertise genre/énergie, tant au siège que dans les pays d'intervention.
- ▶ La mise place de réseaux de diffusion de cette expertise et des connaissances sectorielles sur le genre (ex. le réseau ENERGIA).
- ▶ La transposition d'expériences réalisées dans certains secteurs plus avancés sur l'intégration du genre, notamment l'éducation ou la santé, peut permettre un processus d'apprentissage interne pour les bailleurs et les opérateurs de l'aide au développement.
- ▶ La mise en place de processus de capitalisation.
- ▶ L'existence d'une volonté politique et d'un ancrage institutionnel de la politique d'intégration du genre dans les pays d'intervention.

²⁵ Voir par exemple Banque africaine de développement, « Intégration de l'égalité des genres. Une voie vers des résultats ou une voie vers nulle part ? », 2012.

²⁶ Longwe, Sara Hlupekile, « The Evaporation of Gender Policies in the Patriarchal Cooking Pot », *Development in Practice* 7, no. 2 (May 1, 1997): 148–56.

²⁷ Voir par exemple Banque africaine de développement, « Intégration de l'égalité des genres, Une voie vers des résultats ou une voie vers nulle part ? » 2012.

Les trois grands types d'approches Genre et Énergie des bailleurs

Les approches mises en œuvre par les bailleurs dans le secteur de l'énergie varient selon les stratégies d'intégration du genre instituées. On peut distinguer trois grands types d'approches d'intégration du genre :

1. Les approches reconnaissant la place cruciale du genre dans les processus de développement, sans que ne soient mises en place de procédures obligatoires d'intégration du genre ;

2. Les approches faisant de l'analyse genre et, si possible, de la mise en œuvre de mesures sur le genre une obligation pour tous les projets.

3. Les approches externalisant la prise en compte du genre à travers des partenariats avec des réseaux de consultants spécialisés.

Approches transversales

La Banque mondiale (BM) planifie ses interventions dans le cadre de programmes pays préalablement développés et négociés avec les partenaires des pays et qui incluent en principe une analyse de l'écart de genre, des contraintes socioculturelles et économiques rencontrées par les femmes. Son manuel de procédures comprend ainsi une politique opérationnelle et une procédure dédiées au genre (OP & BP 4.20 *Gender & Development*) se déclinant à l'échelle des pays d'intervention. Cependant, au niveau de la mise en œuvre des projets, il n'est pas instauré de procédure spécifique d'intégration du genre. Le secteur de l'énergie a fait l'objet d'un manuel spécifique sur l'intégration du genre, focalisé sur les industries extractives (pétrole, mines)²⁸.

Des approches et des outils d'intégration du genre ont été développés par la BM dans le cadre de partenariats ou de programmes spécifiques pour le secteur de l'énergie (par exemple ESMAP²⁹ ou *Sustainable Energy for All*).

La BM a mis en place depuis 2010 un programme visant à intégrer le genre dans le secteur de l'énergie en Afrique : *Africa Renewable Energy Access Program* (AFREA). L'objectif est de former un réseau d'experts sur le genre pouvant intervenir dans la région et supporter l'intégration du genre dans le secteur. Les activités de ce programme sont décrites dans l'encadré ci-dessous.



Le Programme AFREA

Le Programme AFREA intervient au Mali, au Sénégal, au Kenya, en Tanzanie, au Rwanda, au Bénin et au Libéria. Les activités genre spécifiques mises en place peuvent varier selon les pays d'intervention ; en voici quelques exemples :

- identification des référents genre et élaboration de plans d'action sur le genre dans les agences d'énergie rurales ;
- identification des besoins des femmes et des hommes lors de sessions participatives locales ;

▸ évaluation rétrospective de la prise en compte du genre de projets d'énergie ;

▸ renforcement de capacités et sensibilisation pour l'intégration du genre pour les acteurs des filières de l'énergie ;

▸ promotion de solutions techniques appropriées à travers une approche participative intégrant les femmes.

Source : Banque Mondiale <http://siteresources.worldbank.org/EXTGENDER/Resources/workshop-032211-Day-1-ASECK-AFREA.ppt>

²⁸ Eftimie, Adriana, Katherine Heller, and John Strongman, *Mainstreaming Gender into Extractive Industries Projects*, Guidance Note for Task Team Leaders, Extractive Industries and Development Series, Washington DC: The World Bank, August 2009. http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/topics_ext_content/ifc_external_corporate_site/ifc+sustainability/learning+and+adapting/knowledge+products/publications/publications_handbook_mainstreaminggendertoextractiveindustries_wci_1319577108523

²⁹ ESMAP, *Intégrer La Dimension Du Genre Dans Les Projets Du Secteur de L'énergie*, Washington DC: BIRD – World Bank, 2013.

La Banque africaine de développement (BAfD) possède une stratégie sur le genre depuis plus d'une dizaine d'années³⁰. Cette stratégie promeut l'égalité d'accès des femmes et des hommes à l'énergie. Elle reconnaît également que les projets du secteur de l'énergie font partie des projets prenant le moins bien en compte les enjeux de genre parmi l'ensemble des secteurs d'intervention de la BAfD. La stratégie de la BAfD pour le secteur de l'énergie³¹ reconnaît qu'il est nécessaire

de prendre en compte les différences des besoins des hommes et des femmes en matière d'énergie. Cependant, cette prise en compte ne fait pas l'objet d'un manuel ou de procédures spécifiques. Une *checklist* existe pour le secteur des infrastructures, qui contient une section sur l'énergie³². Celle-ci ne mentionne que les enjeux concernant les femmes vivant en milieu rural et les projets d'électrification rurale.

Procédures genre obligatoires

La Banque asiatique de développement (BAfD) a quant à elle développé une boîte sectorielle genre et énergie³³ qui inclut : un cadre d'analyse genre dans le secteur, des listes de questions à poser, des indications sur les moments clés dans le cycle du projet où il est nécessaire de penser aux problématiques du genre, des listes de questions pour guider les analyses ainsi que des pistes de solutions pour les sous-secteurs sur lesquels la BAfD se focalise.

Pour chaque projet, la BAfD développe un plan d'action genre du projet (deux pages)³⁴ qui inclut des cibles à atteindre, des quotas, des aspects genre qui seront mesurables et quantifiables pour s'assurer que les femmes seront bénéficiaires ; les aspects clés de ce plan d'action sont aussi intégrés dans les documents contractuels des projets, pour garantir l'engagement des contreparties sur ces questions.

Ces plans d'actions présentent :

- 1) les travaux préparatoires sur les enjeux genre à mener ;
- 2) les quotas, cibles, éléments du projet qui vont adresser les questions d'inclusion des femmes et favoriser des résultats tangibles positifs pour les femmes ;
- 3) des mécanismes pour s'assurer que les éléments genre du projet sont bien mis en place ; et
- 4) le suivi-évaluation des indicateurs genre.

Ce plan d'action est lié au projet de document et est incorporé dans le manuel de gestion du projet.

La formulation d'un plan d'action genre pour chaque projet permet d'inclure des activités spécifiques sur le genre même lorsque l'objet des projets ne s'y prête pas forcément *a priori*. L'exemple ci-après montre quels types d'activités peuvent être inclus dans un projet ayant pour objectif la réalisation d'infrastructures de transmission et de distribution d'électricité.

³⁰ La stratégie genre pour les années 2014-2018 peut être consultée *via* le lien suivant :

http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/2014-2018_-_Bank_Group_Gender_Strategy.pdf

³¹ http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Energy_Sector_Policy_of_the_AfDB_Group.pdf

³² <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Checklist%20for%20Gender%20Maintstreaming%20in%20the%20Infrastructure%20Sector.pdf>

³³ Asian Development Bank, "Gender Toolkit: Energy. Going beyond the Meter", 2012.

³⁴ Voir un exemple pour un projet d'énergie aux Maldives :

<http://www.adb.org/projects/documents/preparing-outer-islands-sustainable-energy-development-project-gap>



Le projet d'appui au secteur de l'énergie du Sri Lanka de la BAsD

Le projet d'appui au secteur de l'énergie du **Sri Lanka** de la BAsD comprend la réalisation d'infrastructures de transmission et de distribution d'électricité. Des activités de développement communautaire sensible au genre ont été définies dans la perspective d'accroître les taux de raccordement dans les zones rurales reculées. Le plan d'action sur le genre et le cadre de suivi-évaluation comprennent les activités suivantes :

- ▶ formation de 1 500 personnes issues de ménages pauvres et vulnérables aux métiers de l'électricité, incluant la maintenance des lignes électriques et des stations de transformation ainsi que le relevé des compteurs, afin de créer des compétences locales employables par la société nationale d'électricité. Un quota de 30 % de femmes parmi les bénéficiaires est appliqué aux formations ;
- ▶ formations de 225 femmes à des activités génératrices de revenus liées à l'électricité, telles que la réparation de télévisions, de téléphones portables ou de radios ou d'autres équipements électroménagers ;
- ▶ formation d'auditeurs sur l'efficacité énergétique des installations domestiques, avec un quota de 30 % de femmes ;
- ▶ emploi de femmes comme animatrices pour une campagne de sensibilisation des ménages nouvellement raccordés (environ 12 000) aux usages de l'électricité, aux opportunités d'activités génératrices de revenus, ainsi qu'aux enjeux de genre dans la consommation électrique.
- ▶ audit de l'intégration du genre dans les politiques sectorielles du Sri Lanka.

Source : Asian Development Bank "Gender Toolkit: Energy. Going beyond the Meter", 2012.

La **Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit** (GIZ) promeut quant à elle une double approche en termes de genre : (i) une intégration transversale dans l'ensemble de ses secteurs d'intervention, et (ii) la définition et la mise en œuvre de projets ayant spécifiquement pour objectif de réduire les inégalités de genre.

Des stratégies genre sont en outre définies pour chaque pays d'intervention ou chaque programme. Des agents de la GIZ sont chargés des enjeux de genre dans chaque programme et dans chacun des pays d'intervention.

Dans le cadre des projets du secteur de l'énergie, les activités définies et menées visent toutes les composantes du secteur : consommateurs, filières, politiques sectorielles. L'exemple suivant fournit les volets et les activités développées par la GIZ sur un projet d'énergie en Éthiopie.



L'énergie consommée en Éthiopie

91 % de l'énergie consommée en **Éthiopie** provient de la biomasse. 96 % de la biomasse consommée à des fins énergétiques l'est par les ménages, majoritairement pour la cuisine effectuée par les femmes. La GIZ a contribué avec la coopération néerlandaise au financement d'un projet ayant pour objectif le développement général du secteur énergétique en Éthiopie, notamment à travers un appui aux institutions gouvernementales du secteur de l'énergie et par la promotion des investissements et de la participation du secteur privé, en mettant un accent particulier sur les énergies renouvelables. Le projet comprend 3 volets : (1) mise en place d'une filière de foyers améliorés, (2) électrification rurale décentralisée (solaire photovoltaïque, petite structures hydro-électriques) et (3) appui sectoriel.

La stratégie genre a consisté à introduire de nouvelles technologies, afin de limiter les émissions de fumées et limiter la quantité de bois utilisée. Les hommes ont également été sensibilisés sur l'intérêt des foyers améliorés. Plusieurs centaines d'unités de production et de commercialisation de ces foyers ont été mis en place. Le suivi des données ventilées par genre a révélé que les femmes étaient plus efficaces que les hommes pour la diffusion et la commercialisation des foyers améliorés. Par conséquent, priorité a été donnée aux femmes pour le recrutement des nouveaux producteurs. Concernant les petites unités hydroélectriques, le projet demandait à ce qu'un tiers des comités de gestion soit composé de femmes. Au niveau sectoriel, le projet a appuyé la réalisation d'une base de données du secteur énergétique éthiopien ventilée par sexe et a appuyé l'élaboration de documents sectoriels intégrant les enjeux de genre. Le projet tente désormais de faire évoluer la prise en compte des enjeux de genre au-delà des efforts portant sur l'amélioration de la situation énergétique des ménages.

Source : GIZ – Faire vivre le genre. Intervention pour le développement de l'énergie en Éthiopie. GIZ Energy Development Program en Éthiopie (2011).³⁵

³⁵ http://siteresources.worldbank.org/EXTGENDER/Resources/workshop-032211-FRENCH-TelassoEthiopie_Energy.pdf

Recours à une expertise externe

La Norad a développé une approche intéressante pour intégrer le genre dans les projets énergie qu'elle finance. Le plan d'action pour les droits des femmes et l'équité de genre que la coopération norvégienne a lancé en 2007 souligne l'importance de l'intégration du genre dans les projets d'énergie, qui est un des 5 secteurs d'intervention prioritaire de la NORAD. S'il n'est pas obligatoire de mener une analyse genre pour chacun des projets, un dispositif spécifique a été mis en place pour intégrer le genre dans les projets du secteur de l'énergie. La NORAD a ainsi établi un contrat d'assistance technique de 3 ans avec un panel d'appui technique en genre et énergie (*Gender and Energy Technical Advisory Team*). L'objectif est d'appuyer la NORAD, les représentations diplomatiques norvégiennes et les contreparties pour intégrer le genre dans la définition et la mise en œuvre des projets. Cette assistance technique est focalisée sur le secteur de l'énergie, mais peut à l'occasion être dirigée vers d'autres secteurs en fonction des besoins.

Les prestations de ce panel d'appui technique sont basées sur un ensemble d'outils et de missions types prédéfinies :

- ▶ analyse genre rapide ;
- ▶ stratégies genre et plan d'action genre ;
- ▶ analyse organisationnelle genre ;
- ▶ formation au genre et renforcement des capacités ;
- ▶ audits genre ;
- ▶ budgétisation et analyse budgétaire selon le genre ;
- ▶ capitalisation ;
- ▶ suivi-évaluation des impacts sur le genre ;

Parmi le panel des 16 experts retenus pour cette assistance technique les experts sont choisis, pour chaque mission, en fonction de leurs spécialisations techniques et géographiques.

Les experts sont tous membres du **Réseau international sur le genre et les énergies durables** (*International Network on Gender and Sustainable Energy*) **Energia**³⁶. À travers cette organisation, des formations sur le genre ont été financées pour les institutions gouvernementales et/ou de la société civile du secteur de l'énergie dans plusieurs pays où la NORAD intervient.

Le programme issu du partenariat entre la Banque mondiale et les Nations unies pour l'énergie (**Sustainable Energy for All**)³⁷ a également choisi le réseau Energia pour développer l'intégration du genre dans les programmes et projets qu'il finance. Un financement dédié à ce réseau a été attribué pour mettre en place des plateformes d'échanges et de capitalisation, produire et diffuser des recherches sur l'intégration du genre dans le secteur de l'énergie et appuyer la prise en compte du genre dans les politiques sectorielles nationales. Le programme *Sustainable Energy for All* a en outre donné mandat à Energia pour :

- ▶ effectuer des actions de sensibilisations sur la prise en compte du genre auprès de tous les partenaires impliqués dans ce programme, y compris au sein des instances dirigeantes ;
- ▶ proposer des experts aidant à la définition et à la mise en œuvre de projets sensibles au genre dans les différents pays où le programme intervient ;
- ▶ partager des ressources humaines avec le Programme *Sustainable Energy for All* pour la prise en compte des enjeux de genre.

³⁶ <http://www.energia.org>

³⁷ <http://www.se4all.org/commitment/gender-mainstreaming-in-energy-programs-and-polices/>

SECTION 6

RESSOURCES SUR LE GENRE DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Cette section présente différentes ressources sur la problématique Genre et Énergie, et comprend les éléments suivants :

- ▶ Sources d'informations et de données (genre, énergie, genre et énergie) – p. 93
- ▶ Études de cas – p. 95
- ▶ Boîtes à outils – p. 95

DONNÉES GENRE ET ÉNERGIE

Le tableau ci-dessous présente des sources d'information et de données utiles pour accéder à des données ventilées par sexe / sur le genre ou à des données portant spécifiquement sur le genre et l'énergie.

DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE GENRE

SOURCES	RÉFÉRENCE	CONTENU
Base de données sur le genre de la Banque mondiale	http://datatopics.worldbank.org/gender/ http://datatopics.worldbank.org/gender/thematic-data	<p>Les données sont classées selon les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources. ▶ Éducation. ▶ Santé et services de santé. ▶ Vie publique et prise de décision. ▶ Droits des femmes et des filles. ▶ Indicateurs démographiques.
UNWomen 2014 Gender Equality and sustainable development : World survey on the role of women in development 2014	http://www.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2014/unwomen_surveyreport_advance_16oct.pdf	Rapport publié en 2014 sur les questions liées au genre et au développement durable.
Banque africaine de développement 'Gender, Poverty and Environmental Indicators on African Countries'	http://www.afdb.org/en/knowledge/publications/gender-poverty-and-environmental-indicators-on-african-countries/	Publication annuelle du département des statistiques de la BAfD, comprenant des données sur le genre dans les pays africains.
Banque africaine de développement, profils genre par pays	http://www.afdb.org/en/documents/project-operations/country-gender-profiles/	La BAfD publie des profils genre par pays.
Banque asiatique de développement – Country Gender Assessment	http://www.adb.org/search/series/country-gender-assessments/subtype/country-planning-documents-1020	La BASD produit des profils genre pour chacun de ses pays d'intervention.
World Bank Survey of Business of Managers 2014	http://www.enterprisesurveys.org/data/exploretopics/gender	Données sur l'emploi des femmes dans les entreprises aux différents types de postes, ventilées par pays.
Femmes et marché du travail	<p>Organisation Internationale du Travail (OIT)</p> http://www.ilo.org/inform/online-information-resources/research-guides/gender-equality/lang--fr/index.htm	Convention internationale et statistiques sur l'implication des femmes dans le monde du travail

DONNÉES GENRE ET ÉNERGIE

SOURCES	RÉFÉRENCE	CONTENU
Base de données des publications sur le genre et l'énergie	<p>ENERGIA – International Network on Gender and Sustainable Energy http://energia.org/latest-publications/</p> <p>Espace d'échange et de collaboration de la BM sur Genre et Énergie https://collaboration.worldbank.org/groups/gender-and-energy</p> <p>ESMAP / Social Gender inclusion in the Energy Sector Publications http://www.esmap.org/node/1161</p>	<p>Base de données contenant des articles de recherche des boîtes à outils, des recueils d'études de cas. Les critères de recherches permettent de filtrer par type d'énergie ou d'infrastructure.</p> <p>Liste de discussion et partage d'expériences et de documents.</p> <p>Publications sur le genre de bailleurs tels que la BM, la BAsD, le PNUD.</p>
Données sur les consommations d'énergie	<p>Banque InterAméricaine de Développement : http://www.iadb.org/en/topics/energy/energy-innovation-center/energy-database,8879.html?view=v14</p>	<p>Base de données des utilisations d'énergie pour les pays d'Amérique latine.</p>
Pauvreté énergétique et genre	<p>Clancy, Joy S., Margaret Skutsch, and Simon Batchelor. "The Gender-Energy-Poverty Nexus: Finding the Energy to Address Gender Concerns in Development," 2002. http://cleancookstoves.org/binary-data/RESOURCE/file/000/000/300-2.pdf</p> <p>Clancy, Joy, Fareeha Ummar, Indira Shakya, and Govind Kelkar. "Appropriate Gender-Analysis Tools for Unpacking the Gender-Energy-Poverty Nexus." Gender and Development 15, no. 2 (July 1, 2007): 241–57.</p>	
Revue des enjeux de genre dans le secteur de l'énergie	<p>Clancy, Joy, Magi Matinga, Sheila Oparaocha, and Tanja Winther. "Social Influences on Gender Equity in Access to and Benefits from Energy." World Development Report 2012 - Gender Equality and Development (Background Paper), 2011, ETC – ENERGIA.</p> <p>Khamati-Njenga, Beatrice, and Joy Clancy. Concepts and Issues in Gender and Energy. ENERGIA, http://doc.utwente.nl/77660/1/Concepts_in_Gender_and_Energy_final_version_as_submitted.pdf</p>	
Analyse des pratiques d'intégration du genre	<p>Clancy, J. S. "Late Developers: Gender Mainstreaming in the Energy Sector." In UKDSA Annual Conference, Colerain, 2–4, 2009. http://www.devstud.org.uk/aqadmin/media/uploads/4ab8efeb3f827_SA3-clancy-dsa09.pdf</p> <p>Danielsen, K. "Gender Equality, Women's Rights and Access to Energy Services: An Inspiration Paper in the Run-up to Rio+ 20'." Danish Ministry of Foreign Affairs, Denmark, 2012.</p>	
Entreprenariat féminin dans le secteur de l'énergie	<p>ENERGIA 2012. Empowering women in developing countries through energy for entrepreneurship, Gail Karlsson, ENERGIA International Network on Gender and Sustainable Energy.</p> <p>ENERGIA 2007. Where Energy is Women's Business: National and Regional Reports from Africa, Asia, Latin America and the Pacific, ENERGIA, 2007.</p>	
Gaz	<p>ENERGIA / Sustainable Energy 4 All / Global Alliance for Clean Cook stoves. 2014. Cooking with gas: Why women in developing countries want LPG and how they can get it http://energia.org/wp-content/uploads/2015/04/01.-WLPGA_-_Cooking_with_LP_Gas_Report_-_FINAL_PbP.pdf</p>	
Énergies renouvelables	<p>Clancy, Joy, Sheila Oparaocha, and Ulrike Roehr, "Gender Equity and Renewable Energies," 2004.</p>	

ÉTUDES DE CAS ET MÉTHODOLOGIES

ÉTUDES DE CAS

THÈME	RÉFÉRENCE
Genre et énergie	<p>Cecelski, E. "From the Millennium Development Goals towards a Gender-Sensitive Energy Policy Research and Practice: Empirical Evidence and Case Studies." ENERGIA/DfID Collaborative Research Group on Gender and Energy (CRGGE), 2006.</p> <p>Misana, S., and G. Karlsson. Generating Opportunities: Case Studies on Energy and Women. UNDP. Edited by UNDP, 2001. http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/environment-energy/sustainable_energy/generating_opportunitiescasestudiesonenergyandwomen/</p>
Biomasse	<p>ENERGIA, 2009. Biofuels for sustainable rural development and empowerment of women, Case studies from Africa and Asia. Edited by Gail Karlsson and Khamarunga Banda. http://www.energia.org/fileadmin/files/media/pubs/Libro%20Biofuels%20web.pdf</p> <p>Hivos and ENERGIA, 2010. A Guide on Gender Mainstreaming in the Africa Biogas Partnership Programme. Prepared by ENERGIA. http://energia.org/wp-content/uploads/2015/02/16-a.-Guide-on-gender-mainstreaming-in-the-ABPP.pdf</p>

MÉTHODOLOGIES

Boîtes à outils

AUTEUR	RÉFÉRENCE
UNDP/GGCA	<p>"Gender and Energy Training Module Asia and the Pacific," 2013. http://www.undp.org/content/dam/undp/library/gender/Gender%20and%20Environment/TM4_AsiaPacific_Capacity.pdf</p>
UNWOMEN/UNIDO	<p>"Sustainable Energy for All: The Gender Dimensions," 2013. http://www.unido.org/fileadmin/user_media_upgrade/What_we_do/Topics/Women_and_Youth/GUIDANCENOTE_FINAL_WEB.pdf</p>
UNESCAP	<p>Dutta, Soma. "Mainstreaming Gender in Energy Planning and Policies." UNESCAP Project On Capacity Building on Integration of Energy and Rural Development Planning, 2003.</p>
ENERGIA	<p>Turning Information into Empowerment. Strengthening Gender and Energy Networking in Africa. International Network for Gender and Sustainable Energy, 2008. ec.europa.eu/energy/intelligent/projects/en/printpdf/projects/tie-energia</p>
ENERGIA	<p>Elizabeth Cecelski, and Soma Dutta. Mainstreaming Gender in Energy Projects. A Practical Handbook. ENERGIA, 2011.</p>
BM/ESMAP	<p>Intégrer La Dimension Du Genre Dans Les Projets Du Secteur de L'énergie. Washington DC: BIRD – World Bank, 2013. http://www.esmap.org/sites/esmap.org/files/FR_Gender%20into%20Energy%20Operations_Optimized.pdf</p>

...

...

AUTEUR	RÉFÉRENCE
BAsD	Gender Toolkit: Energy, Going beyond the Meter," 2012 http://www.adb.org/documents/gender-tool-kit-energy-going-beyond-meter
PNUD	Gender and Energy for Sustainable Development: A Toolkit and Resource Guide. New York (USA): United Nations Development Programme, 2004 http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/environment-energy/sustainable_energy/energy_and_genderforsustainabledevelopmentatoolkitandresourcegui/
NORAD/ ETC/ENERGIA	Gender and Energy Toolkit, 2010. http://eige.europa.eu/gender-mainstreaming/resources/international/gender-and-energy-toolkit-support-norads-energy-department-under-frame-agreement-gender-mainstreaming-energy-projects
ENERGIA	TDG, 2005. Module 2: Gender tools for Energy Projects. http://energia.org/wp-content/uploads/2015/02/Module2-TPGenderToolsForEnergyProjects.pdf

Manuels de formation

AUTEUR	RÉFÉRENCE
Skutsch, Margaret, Joy Clancy, and Hanke Leeuw	The Gender Face of Energy : A Training Manual Adapted to the Pacific Context from the ENERGIA Commissioned Training Manual. Pacific Islands Applied Geoscience Commission, 2006. http://doc.utwente.nl/67164/
ENERGIA	2 manuels de formations génériques sur énergie et genre du réseau ENERGIA : http://energia.org/wp-content/uploads/2015/02/Module2-TPGenderToolsForEnergyProjects.pdf
UICN - ENERGIA	Guidelines on Renewable Energy Technologies for Women in Rural and Informal Urban Areas, 2012. http://genderandenvironment.org/resource/guidelines-on-renewable-energy-technologies-for-women-in-rural-and-informal-urban-areas/

ANNEXES

Annexe 1 : Modalités d'utilisation du marqueur CAD/OCDE sur l'Égalité hommes-femmes – p. 98

Annexe 2 : Notation de la Dimension Égalité hommes-femmes de l'Avis développement durable de l'AFD – p. 102

MODALITÉS D'UTILISATION DU MARQUEUR CAD/OCDE SUR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

Le marqueur genre fait partie des marqueurs politiques du CAD. Depuis plusieurs années, il est utilisé pour notre redevabilité annuelle au CAD en matière de prise en compte du genre dans l'APD française.

Depuis la validation du Cadre d'intervention transversale (CIT) Genre de l'AFD en mars 2014, le marqueur CAD doit être systématiquement renseigné par les équipes opérationnelles de l'AFD (voir ci-dessous). Depuis septembre 2014, les équipes doivent également réaliser une notation « développement durable », dont une dimension porte spécifiquement sur les questions de genre. Une équivalence a été créée dans notre système d'information afin que les chargés de projet n'aient qu'une notation à effectuer.

La présente note propose une **définition** du système de notation ainsi qu'une **méthodologie** illustrée par des exemples pour renseigner ce marqueur.

1. Contexte : de nouvelles obligations pour l'AFD en matière de redevabilité sur le genre

La nouvelle Stratégie Française Genre et Développement, validée par le CICID du 31 Juillet 2013 a fixé deux objectifs à l'AFD concernant le marqueur politique CAD-OCDE sur l'Égalité hommes-femmes :

- ▶ un objectif de renseignement systématique du marqueur genre du CAD pour les projets financés par l'AFD : 100 % de projets notés suivant le marqueur en 2017 ;
- ▶ un objectif qualitatif d'intégration progressive et améliorée du genre : en 2017, l'AFD devra pouvoir démontrer que 50 % des projets financés intègrent une problématique et une analyse genre et sont marqués 1 ou 2.

Ces objectifs ont été repris dans le CIT Genre de l'AFD validé par le CA de l'AFD en mars 2014, et font l'objet d'un **suivi annuel** par les tutelles et le Haut Conseil à l'Égalité, pour mesurer les progrès réalisés en termes d'intégration de la problématique genre dans les opérations de l'AFD.

Au-delà de l'exercice de redevabilité à l'égard du MAE et du CAD de l'OCDE, la réflexion menée concernant la notation genre des projets s'intègre dans un **contexte d'effort global de l'AFD de meilleure intégration des problématiques d'inégalités hommes-femmes** dans nos projets, et nous oblige à nous interroger de façon systématique sur les enjeux d'accès, de participation, d'opportunités, de ressources, de revenus des bénéficiaires directs et indirects des financements AFD qu'ils soient hommes ou femmes, jeunes et moins jeunes.

2. Définition du système de notation du marqueur du CAD sur le genre

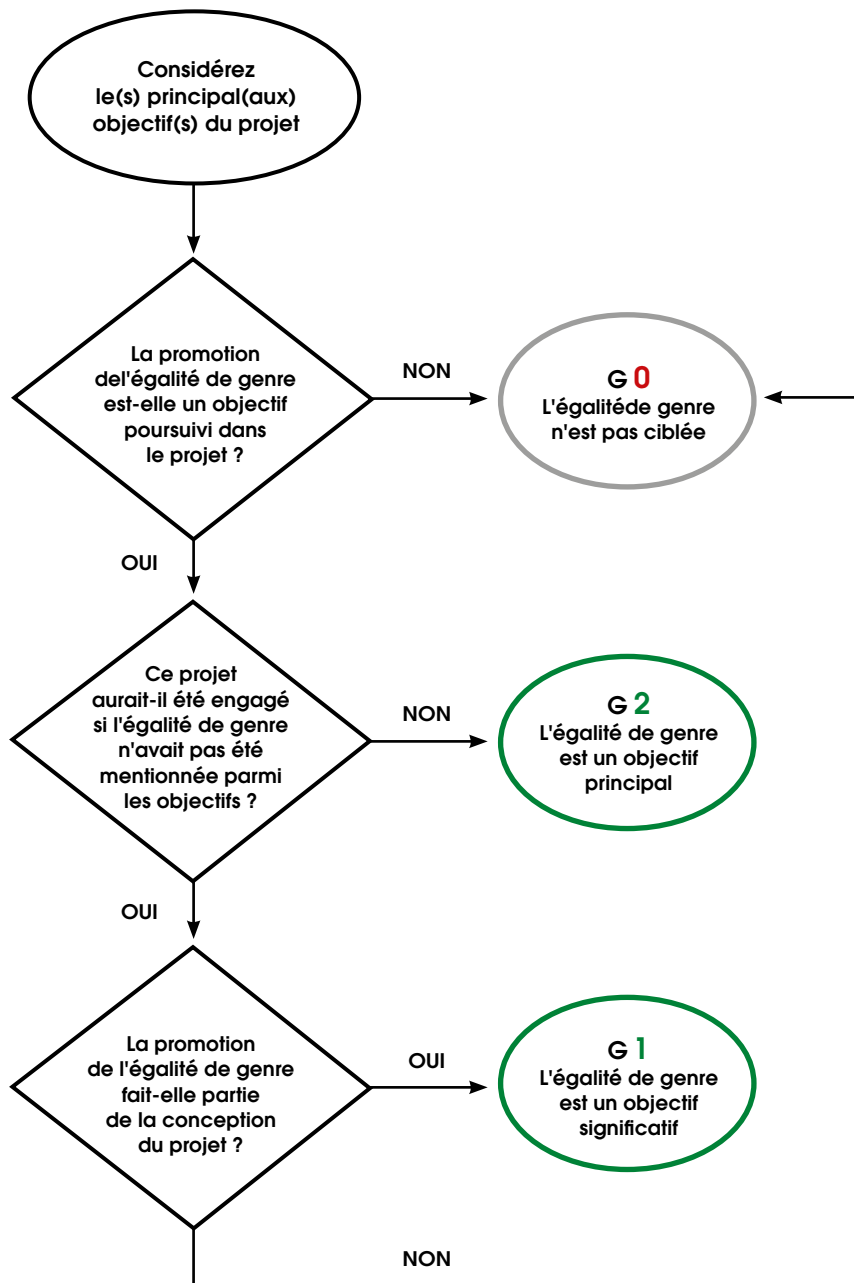
Le tableau ci-après fournit les définitions des 5 notes du marqueur pouvant être attribuées lors de l'analyse des projets et de leur catégorisation en fonction du niveau d'intégration de la problématique du genre et de l'**objectif fixé dans le cadre du projet** en matière de participation à la réduction des inégalités hommes-femmes existant dans le secteur d'intervention.

Tout projet qui vise à renforcer l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes ou à réduire les discriminations et les inégalités fondées sur le sexe doit être noté 1 ou 2.

MARQUEUR	DÉFINITIONS	EXEMPLES
Noté « Nul » / 9 = non renseigné	Un projet est noté « 9 » s'il n'a pas été examiné au regard de la question de l'égalité hommes-femmes.	
Noté « NA » = non applicable	Un projet est noté « NA » lorsqu'il ne fait pas partie du périmètre des projets devant faire l'objet d'une notation CAD. (Même s'il contient des enjeux de genre).	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Projets d'urgence. ▶ ABG et prêts budgétaires.
Note « 0 » = non pertinent du point de vue du genre OU sans réflexion / explicitation / documentation sur les enjeux de genre	<p>Un projet est marqué 0 s'il ne vise pas à rétablir la balance relationnelle d'égalité entre les hommes et les femmes mais a fait l'objet d'une réflexion à cet égard (questionnement de départ).</p> <p>Un projet est marqué 0 si ses activités peuvent potentiellement bénéficier aux femmes, sans avoir fait l'objet d'une réflexion spécifique sur les enjeux de genre (potentiel de passage en 1).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un projet d'amélioration des services d'aérodrome, de gestion du trafic ainsi que des équipements relatifs à l'assistance météorologique. ▶ Un projet de développement rural comprenant des enjeux de genre mais n'ayant pas fait l'objet d'une réflexion spécifique pour en faire un des objectifs du projet.
Note « 1 » = Le genre comme objectif significatif mais secondaire	<p>Un projet est noté « 1 » si la promotion de l'égalité de genre fait partie des objectifs secondaires du projet, mais que celui-ci aurait été engagé même si l'égalité de genre n'avait pas été mentionnée parmi les objectifs.</p> <p>Tout type de projets (agriculture, finance, formation professionnelle, emploi, accès au marché) qui incluent des approches proactives (composantes dédiées) faisant la promotion du genre sans pour autant que 100 % du projet ne soit dédié aux enjeux de genre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un projet de route qui inclut des passerelles aériennes pour éviter aux femmes de traverser la route ou de prendre un passage souterrain. ▶ Un projet de transport en commun qui a pris en compte les intérêts stratégiques des hommes et des femmes dans le design du tracé. ▶ Un projet d'adduction d'eau potable qui, outre l'allègement de la corvée d'eau, promeut la participation des femmes à la définition mais aussi à la gestion des ouvrages.
Note « 2 » = Le genre comme objectif principal du projet	La promotion de l'égalité de genre comme objectif principal du projet.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un projet de soutien au développement des PME qui a activement recherché à cibler l'entrepreneuriat et le salariat féminins en incluant des mesures de discrimination positives par exemple. ▶ Un projet banque qui met à la disposition des femmes des produits innovants qui prennent en compte les contraintes habituelles des femmes comme le manque de contreparties pour faciliter l'accès au crédit.

Il est faux de penser que certains types de projets (infrastructures par exemple) ne peuvent qu'être notés 0. Même si le but déclaré de ce type de projets ne sera jamais de rétablir l'égalité entre les hommes et les femmes, une approche sensible au genre lors du montage du projet (collecte de données désagrégées, approche participative incluant des femmes représentant des groupes de bénéficiaires potentiels au moment des prises de décision) pourra mener à des ajustements dans le design du projet qui augmenteront les chances d'effets directs ou indirects sur l'égalité. Ces démarches permettront aux projets d'être notés 1.

Les questions à se poser pour renseigner le marqueur du CAD sur le genre et parvenir à mettre en place un projet noté 1 ou 2.



Pour les projets notés 1 et 2, trois types de questions peuvent être posées :

- 1) Le genre est-il considéré dans les thématiques abordées ? et/ou
- 2) Le genre est-il considéré dans le montage méthodologique du projet ? et/ou
- 3) Le projet a-t-il identifié les principales causes des inégalités hommes-femmes en termes de capacités, de droit et de participation et proposé des mesures/activités/composantes pour promouvoir leur remise en question ?

Les projets notés 0 lors de l'élaboration d'une FIP peuvent facilement être transformés en des projets notés *a minima* 1, si quelques efforts d'analyses sont fournis pas l'équipe projet.

Comment un même projet peut-il être marqué, 0, 1 ou 2 ?



L'exemple d'un projet d'aquaculture

MARQUEUR	COMMENTAIRES
0	Le projet prévoit une aide financière pour développer l'aquaculture. Le document de projet n'inclut aucune donnée désagrégée et il est impossible de comprendre en lisant le document le rôle des hommes, des femmes ou de la famille dans l'aquaculture artisanale. Une mécanisation de la transformation par exemple peut augmenter la productivité, créer des emplois pour les femmes, ou à l'inverse, avoir pour résultat leur éviction de la filière. Cela peut donc se traduire par des impacts positifs ou négatifs pour les femmes (par exemple dans le contexte de l'aquaculture traditionnelle elles travaillaient dans des systèmes d'entraides entre femmes qui se partageaient certaines tâches domestiques, qui sont maintenant à la charge de chacune) mais comme il n'y a aucune données de base et que le projet a probablement ignoré la dimension de genre dans les systèmes de production, personne ne sait vraiment si les changements offrent de nouvelles opportunités d'émancipation économique pour les femmes.
1	Le document de projet inclut des données désagrégées ainsi qu'une analyse genre du système de production aquaculture et du rôle du secteur dans l'économie familiale. Pendant le montage du projet, les associations de femmes et de pêcheurs ont été consultées et les hommes et les femmes ont contribué à l'identification de mesures mitigatives si c'est pertinent. Le projet inclut aussi un ou deux indicateurs de progression de l'égalité hommes femmes (ex : conditions d'emploi, nombre de femmes et d'hommes employés).
2	Le but du projet est de promouvoir l'intégration des femmes de pêcheurs de crevettes dans le développement économique formel à travers le développement participatif du secteur aquaculture.

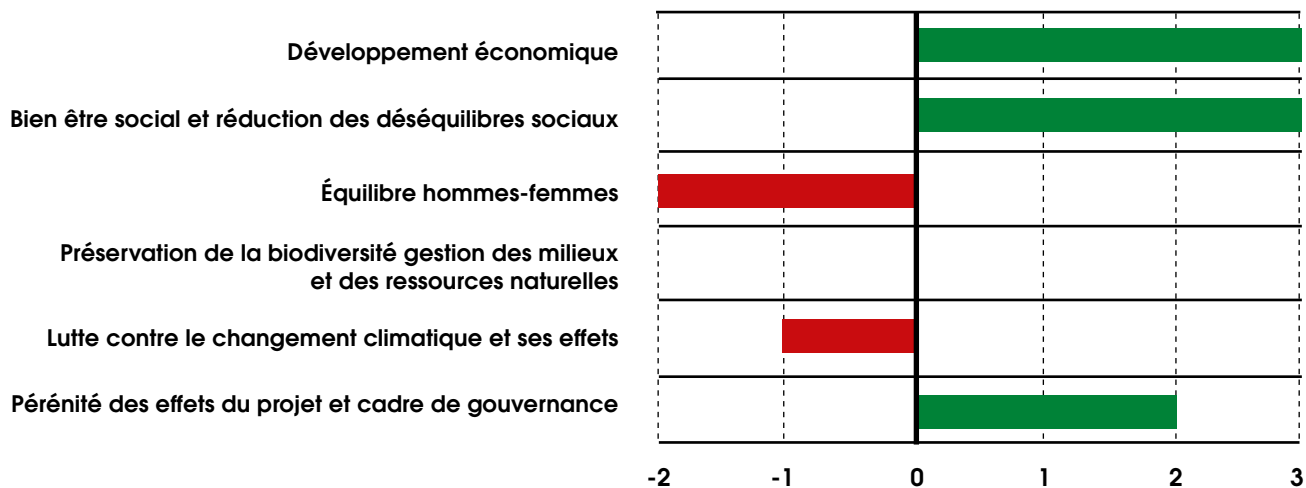
L'approche retenue est celle du Cadre d'intervention transversal « Le genre et la réduction des inégalités femmes-hommes 2014-2017 » dont l'un des deux objectifs stratégiques est de favoriser l'égalité des opportunités entre femmes et hommes, déclinée en actions pouvant avoir un impact à trois niveaux : égalité d'opportunités à l'échelle du projet ou de la contrepartie, égalité d'opportunités à l'échelle du secteur d'intervention, ou égalité structurelle d'opportunités.

La notation proposée ci-dessous a été conçue pour pouvoir comptabiliser les financements AFD dans le cadre du CAD. Aussi, pour pouvoir faire l'objet d'une notation 2 ou 3, les actions envisagées en faveur du genre doivent figurer comme des objectifs explicites du projet.

Échelle d'évaluation proposée :

- ▶ Le projet prend-il en compte les besoins et intérêts des hommes et des femmes (par le biais d'un diagnostic, participation, communication) ? ou bien : Un dialogue a-t-il été entamé avec la contrepartie sur l'égalité hommes-femmes dans le secteur/la structure concerné(e) ? **Noter 1**
- ▶ Un des objectifs explicites du projet est-il d'assurer l'**accès effectif des femmes aux services**/prestations/biens prévus dans le cadre du projet (en menant un travail avec les hommes et les femmes pour identifier les barrières à cet accès et définir les moyens pour les dépasser) ? ou bien : Un des objectifs du projet est-il de favoriser le **contrôle des ressources par les femmes dans le secteur concerné** et leur participation aux instances de gouvernance du projet ? **Noter 2**
- ▶ Un des objectifs principaux du projet vise-t-il l'**autonomisation des femmes et la réduction structurelle des inégalités** entre les hommes et les femmes (contrôle des ressources, participation aux instances de gouvernance, mise en œuvre effective des changements institutionnels/lois) ? **Noter 3**
- ▶ Si l'impact du projet est neutre sur une dimension, ou si les impacts négatifs résiduels, une fois les mesures d'atténuation mises en œuvre, sont négligeables : **Noter 0**
- ▶ Le projet maintiendra-t-il les inégalités hommes-femmes (le projet présente une opportunité mais ne prévoit pas de mesure pour modifier la situation inégalitaire de départ) ? **Noter -1**
- ▶ Le projet présente-t-il un risque d'aggravation des inégalités hommes-femmes ? **Noter -2**

IMPACT DU PROJET SUR LES 6 DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AES	Appui Environnemental et Social
AFD	Agence Française de Développement
BAfD	Banque Africaine de Développement
BAfD	Banque Asiatique de Développement
BM	Banque Mondiale
CGES	Cadre de Gestion Environnemental et Social
DAT	Département des Appuis Transversaux
E&S	Environnemental(e) et Social(e)
EIES	Étude d'Impact Environnemental et Social
ENSAP	<i>Energy Sector Management Assistance Program</i>
GIZ	<i>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i>
IEC	Activités Information-Education-Communication
NORAD	<i>Norwegian Agency for Development Cooperation</i>
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	<i>Operational Policy</i>
PAR	Plan d'Action de Réinstallation
TDR	Termes de Référence
TED	Transports et Énergies Durables



www.afd.fr/genre

Contact AFD : _Genre@afd.fr